

**MOUVEMENT
DU NID
FRANCE**

Abolir le système prostitueur

RAPPORT ANNUEL 2022





« Pour la plupart des femmes en situation de prostitution, moi comprise, la prostitution n'est pas un choix libre mais le choix que certaines d'entre nous ont dû faire en raison des circonstances – celles-ci peuvent varier – et pour moi, c'était la pauvreté et avoir vu ma mère en situation de prostitution. (...) Elle est morte sans rien. À cause de cela, mes frères et sœurs et moi n'avons pas pu finir l'école et notre mère nous a laissés sans abri. Ce n'est définitivement pas un avenir qu'on peut proposer à nos filles ».

Nkowada, survivante sud-africaine, Last Girl First

« Le travail est une activité humaine qui vise à produire un bien, des services, en échange d'une rémunération. Ce n'est pas la personne qui est échangée contre un salaire. C'est sa force de travail. Certes, dans le travail, le corps est souvent en jeu, mais de façon indirecte. Dans la prostitution, c'est l'intégralité de la personne qui est atteinte. »

Rachel Silvera, économiste



« Un "cocktail explosif" m'a fait penser qu'échanger sexe contre argent, c'était pas grand chose. Sauf que subir des rapports sexuels sans envie (comme dans l'inceste), et bien souvent avec une terreur du danger imminent qu'on réprime (comme dans l'inceste), donc dissociation (comme dans l'inceste), ça ne fait que dégrader une santé mentale bien détruite au préalable. »

Alexine Solis, survivante

SOMMAIRE

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Une association de terrain, un mouvement de société !	6
Quelques chiffres clés	7
Charte associative	8
Mot de la présidente	10



AVEC LES PERSONNES PROSTITUÉES

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel	12
L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives	16
Former les professionnel·les, créer une culture commune afin de mieux accompagner, repérer et prévenir le phénomène prostitutionnel	20

CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUEUR

La prévention auprès des jeunes : informer et sensibiliser les jeunes générations	24
La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités	28
Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes	32

MOUVEMENT DU NID-FRANCE

Une gouvernance dynamique et participative	38
Coordination nationale et dynamique de Réseau	42
Des volontaires et des donateur·rices mobilisés	46
À l'international	47
Trombinoscope du Mouvement du Nid	48



PRESSE

Communiqués de presse nationaux	50
Sélection de presse	54

Mouvement du Nid-France : une association de terrain, un mouvement de société !

Association reconnue d'utilité publique, bénéficiant des agréments ministériels « éducation populaire », « éducation nationale », « service civique » et « parcours de sortie » dans 17 départements, le Mouvement du Nid agit dans une trentaine de départements. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste de terrain et un mouvement de société.

La première association de terrain agissant sur les causes et les conséquences de la prostitution

Dans **24 délégations** et **4 antennes** à travers la France, nos militant·es ont rencontré **3 821 personnes prostituées** en 2022, sur les lieux de prostitution et lors des permanences d'accueil. Ces échanges, ce travail mené en commun avec les personnes prostituées donnent tout son sens à notre combat : le droit à ne pas être prostitué·e.

Le Mouvement du Nid-France, avec ses partenaires, accompagne les personnes prostituées face aux difficultés de leur vie quotidienne, elles qui affrontent un véritable déni de leurs droits (accès à la justice, aux soins, à la sécurité sociale). Lorsque les personnes prostituées entreprennent des démarches pour quitter la prostitution, il est également présent à leurs côtés. En 2022, **1 725** personnes prostituées ont bénéficié d'un accompagnement individuel dans leurs démarches.

Un mouvement de société portant un projet ambitieux et libérateur

Le Mouvement du Nid-France étend sa réflexion à l'ensemble du système prostitutionnel qui viole les droits humains et à ses causes collectives et individuelles. Nous voulons construire une société abolitionniste, citoyenne et solidaire, qui ne réduise pas les êtres humains à l'état de produits de consommation.

Le Mouvement du Nid-France forme des professionnel·les de l'action sociale dans de nombreux domaines : justice, police, emploi, médiation sociale, santé. Ainsi, en 2022, **943 professionnel·les** ont été formés.

Nous intervenons aussi en prévention auprès des jeunes. Le Mouvement du Nid-France réclame une réforme ambitieuse de l'éducation à la sexualité et à l'égalité, dès l'école primaire et tout au long du parcours éducatif. En 2022, nous sommes intervenus en prévention auprès de **20 361 jeunes**.

Nous sensibilisons également l'opinion et les élu·es pour faire évoluer les mentalités et orienter les politiques publiques. L'année 2016 a été marquée par une grande victoire : l'adoption de la loi du 13 avril renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. En 2022, nous avons agi en réseau avec de nombreux partenaires pour la mettre en œuvre : **62 associations** se sont réunies autour de l'appel Abolition 2012 initié en 2011. **Le collectif est toujours actif aujourd'hui.**

La prostitution

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. Nous préférons parler du « système prostitueur », qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité. Ses acteurs sont les proxénètes et les « clients » prostitueurs.

Une atteinte à la dignité humaine : Notre société interdit d'assimiler le corps humain à un objet marchand. Pourtant, sous la contrainte économique, les prostitueurs accèdent au corps de la personne prostituée. Le système prostitutionnel exploite les victimes de rapports de force : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexisme (les personnes prostituées sont souvent des femmes, les prostitueurs sont des hommes).

Un obstacle à l'égalité femmes-hommes, une violence sexiste : Le système prostitutionnel garantit aux hommes ce que la condamnation du viol leur a retiré : la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir. La répétition d'actes sexuels non désirés, est une violence, aux répercussions physiques et psychologiques graves.

1937

Rencontre à Paramé-Saint-Malo entre Germaine Champion, malade alcoolique et prostituée et le Père André Marie Talvas. Cette rencontre marque la fondation du projet de l'association.

1945

Création du premier lieu d'accueil pour femmes prostituées à Fontenay-aux-Roses.

1951

Création de la revue trimestrielle Moissons nouvelles (Prostitution et Société en 1989).

1971

Création d'une nouvelle association « Le Mouvement du Nid ».

1943

Début de l'activité d'accueil de personnes prostituées à Paris par une petite équipe autour d'une ouvrière, Maggy Boire, et André Marie Talvas.

1946

Création de l'association « L'équipe du Nid », qui donne naissance la même année à « L'Amicale du Nid ».

1955

Début de la constitution dans plusieurs métropoles régionales de délégations de l'association.

1986

Le Mouvement du Nid est reconnu d'Utilité Publique.

Notre action 2022 en quelques chiffres clés

3 821

contacts établis
dont **76** sur Internet

1 725

personnes
accompagnées
dont **113** en PSP

943

professionnel · les
formés

20 361

jeunes sensibilisés

3 927

personnes
sensibilisées

2

campagnes de plaidoyer

4

mobilisations nationales

28 délégations

400 bénévoles

29 salarié · es

1989

Le gouvernement décerne au Mouvement du Nid le label « Campagne d'intérêt général ».

2004

Réalisation de la première enquête nationale sur les clients de la prostitution.

2009

Création de la Bande Dessinée « Dérapages » pour la prévention du clientélisme. Lancement d'une série de sept colloques sur « Les politiques publiques et la prostitution ».

2016

13 avril 2016 : la loi de renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel est promulguée une semaine après le vote à l'Assemblée nationale en dernière lecture, après 3 ans de navette parlementaire. La France rejoint les pays ayant adopté une loi globale d'abolition, ou « modèle suédois ». Pour le Mouvement du Nid, c'est l'aboutissement de nombreuses années de plaidoyer !

1996

Réalisation de la Bande Dessinée « Pour toi Sandra » pour la prévention auprès des jeunes.

2007

Le Mouvement du Nid se prononce pour l'inversion de la charge pénale, c'est-à-dire l'interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

2010

Le Mouvement du Nid obtient la reconnaissance de la prostitution comme violence faite aux femmes dans le cadre de la « Grande cause nationale » sur les violences faites aux femmes.

CHARTRE ASSOCIATIVE DU M

ADOPTÉE EN ASSEMBLÉE

Identité



Le Mouvement du Nid, association de terrain et mouvement de société, agit en soutien aux personnes prostituées et en opposition au système prostitueur qui exploite leur précarité et leurs vulnérabilités. Il travaille sur les causes et les conséquences de la prostitution. Présent dans plusieurs dizaines de départements auprès de plusieurs milliers de personnes prostituées, l'association est reconnue d'utilité publique et bénéficie des agréments d'État Éducation populaire et Éducation nationale.

Nos actions



Le Mouvement du Nid déploie ses actions autour de six priorités :

Pour le soutien aux personnes prostituées :

- La rencontre régulière sur les lieux de prostitution avec plusieurs milliers de personnes prostituées.
- L'accueil et l'accompagnement global des personnes prostituées et leur entourage, le développement d'alternatives à la prostitution, et le soutien vers la sortie de prostitution.
- La formation des professionnel.le.s et des bénévoles pour un meilleur accompagnement.

Contre le système prostitutionnel et ses complicités :

- La prévention auprès de plusieurs dizaines de milliers d'adolescent.e.s et de jeunes pour construire une sexualité libre de tout rapport marchand.
- L'information et la sensibilisation du grand public pour changer les mentalités et les regards.
- Le plaidoyer politique et judiciaire pour faire évoluer et appliquer les politiques publiques.



Abolir le système prostitueur

Mouvement du Nid - Secrétariat
Tél. : 01 42 70 92 40 - nidnational@mouvement

MOUVEMENT DU NID FRANCE

GÉNÉRALE LE 5 JUIN 2016



Convictions et missions

Témoin des réalités quotidiennes de la prostitution, dépositaire des témoignages et récits de vie de milliers de personnes prostituées, convaincu que le système prostitutionnel est un obstacle majeur à l'égalité femmes-hommes, une violence en soi, et une atteinte à l'intégrité et à la dignité de la personne humaine, le Mouvement du Nid milite pour l'abolition du système prostitutionnel et l'avènement d'une société libérée de l'exploitation marchande de la sexualité.

Ayant obtenu en 2016, après de nombreuses années de mobilisations, l'adoption d'une loi abolitionniste qualifiant la prostitution de violence, l'association veut contribuer au recul effectif de la prostitution et à sa disparition par la réduction de la demande, la prévention des entrées dans la prostitution, et le développement d'alternatives réelles et durables permettant une sortie de prostitution.

Née au cœur du christianisme social des années 1930, l'action militante du Mouvement du Nid s'inscrit dans le champ des grands combats humanistes, et notamment féministes, pour l'égalité, l'émancipation individuelle et collective, la justice et la solidarité. Le Mouvement du Nid est une association abolitionniste indépendante de toute structure politique ou religieuse.



Éthique de fonctionnement

Le Mouvement du Nid fonde son action sur la rencontre avec les personnes prostituées. Il place le respect de la personne et son émancipation au cœur de toutes ses actions. Il apporte un soutien inconditionnel, et en dehors de tout jugement, à toutes les personnes prostituées qui en font la demande.

Mouvement relais, notre association développe des partenariats avec les acteurs de l'accompagnement social. Elle tisse aussi des liens avec les associations partageant son projet de société.

Pour mener à bien son action, le Mouvement du Nid mobilise des militant.e.s, des bénévoles et de salarié.e.s. Ils agissent dans l'esprit des statuts, dans le respect du règlement intérieur, et selon les orientations votées chaque année en Assemblée générale.

Le Comité national (CA) de l'association est composé de militant.e.s du Mouvement, issus d'une délégation départementale, et élu.e.s par l'Assemblée générale.



Un accompagnement au plus près des personnes, une relation d'égal·e à égal·e

L'année 2022 signe enfin la sortie de cette période atypique marquée par la crise Covid-19, si éprouvante pour l'ensemble de la société, et encore plus pour les personnes accompagnées par le Mouvement du Nid, tant ce sont les publics les plus précaires et les plus exclus, qui, à l'évidence en ont subi les lourdes répercussions.

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner à quel point nos équipes salariées et bénévoles – cette articulation et cette complémentarité unique qui donnent tant de sens à nos actions – ont su s'adapter avec ingéniosité et talent pour répondre malgré tout aux situations d'urgence et maintenir les liens avec les personnes prostituées, dans des conditions particulièrement ardues.

Certes, le doute, la fatigue et le découragement ont pu parfois nous atteindre face aux défis posés par cette crise. Pour autant, nous ne pouvons que constater à la lecture de ce rapport d'activités 2022 à quel point l'ampleur des actions mises en œuvre par nos délégations n'a en rien marqué le pas, bien au contraire.

La qualité de l'accompagnement fourni par les équipes du Mouvement du Nid dans les départements où elles sont présentes, et parfois même au-delà, est remarquable dans son approche globale, au plus près des personnes et dans le respect de leur temporalité et de leurs aspirations. Une relation unique, d'égal·e à égal·e, qui sait prendre son temps, et cherche toujours à viser le meilleur pour celles qui ont connu le pire.

Malgré le nombre croissant de sollicitations, la montée en charge des PSP, la technicité et l'exigence des dispositifs, les principes portés par le Mouvement du Nid demeurent au centre de nos actions, loin des logiques comptables qui peuvent parfois freiner l'accompagnement social.

Nos membres, bénévoles et salarié·es, s'attachent toujours à construire avec les personnes, à leur proposer au-delà d'un strict accompagnement social tout ce qui peut créer les conditions optimales pour qu'elles retrouvent confiance en elles, aient accès à des activités artistiques, culturelles, sportives et de bien-être, témoignant ainsi de l'attention portée à la possibilité pour elles de se reconstruire et de s'épanouir bien loin de la violence prostitutionnelle.

Cette même volonté se retrouve dans les actions de prévention menées auprès des jeunes, dans l'écoute et l'échange, avec de nouveaux outils toujours plus proches de leurs intérêts ; elle est au centre des nombreuses formations proposées aux actrices et acteurs du secteur social ; elle guide l'ensemble des événements organisés par le Mouvement du Nid pour mieux sensibiliser, communiquer, et est au cœur du plaidoyer mené sur le plan national et local, pour que la situation des personnes en situation de prostitution ne soit pas oubliée par les politiques globales de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Nous pouvons toutes et tous être fier·es de cette immense richesse et de cette diversité d'actions qui se dévoilent au fil des pages de ce document. Mieux que tout, elle démontre que si notre association fait preuve d'un tel dynamisme et d'un tel engagement, c'est bien parce que nous portons collectivement, avec force, le projet d'une société féministe et humaniste, que nous voulons encore plus juste, encore plus égalitaire, dans laquelle les violences sexistes et sexuelles ne devraient plus avoir leur place.

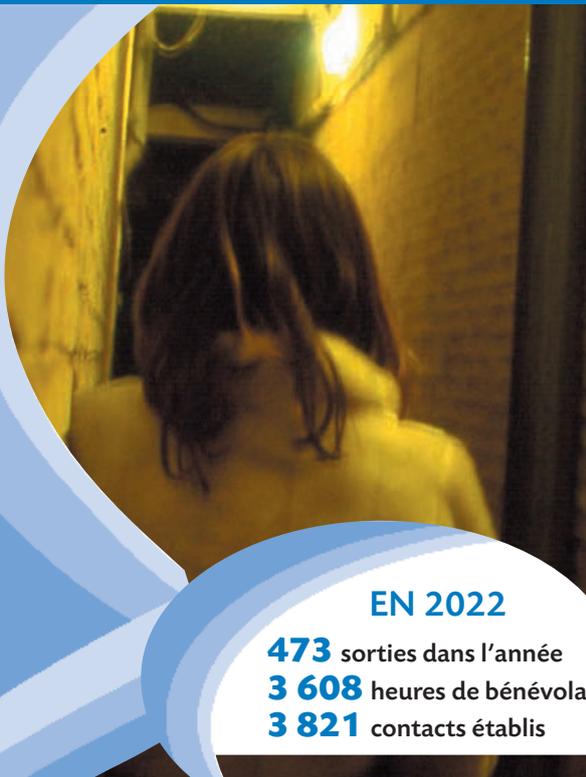
Claire Quidet,
Présidente nationale du Mouvement du Nid-France

A woman with dark hair, wearing a black leather jacket, is looking back over her right shoulder towards the camera. She is standing on a street at night, with blurred lights from cars and buildings in the background. The image is framed by a large, stylized blue and white graphic element that resembles a speech bubble or a large letter 'Q'.

AVEC LES PERSONNES PROSTITUÉES

Depuis sa création il y a 80 ans, le Mouvement du Nid agit avec et auprès des personnes prostituées

La rencontre : rompre l'isolement prostitutionnel



EN 2022

473 sorties dans l'année
3 608 heures de bénévolat
3 821 contacts établis

Depuis la naissance du projet du Nid, il y a plus de 80 ans, sa pensée, sa méthodologie et son action se sont construites avec les personnes prostituées. C'est auprès d'elles que le Mouvement du Nid a pu comprendre le système prostitutionnel, ses causes et ses conséquences. C'est avec elles qu'il a pu concevoir ses actions de soutien, d'alternatives et de prévention.

La plupart des personnes prostituées sont très isolées. Certaines n'ont même plus aucun contact avec le monde extérieur à la prostitution : rupture familiale, rupture sociale... Dans ce contexte, le Mouvement du Nid est souvent la première étape vers une resocialisation. Nos membres se rendent sur les lieux de prostitution (trottoirs, bois, routes, hôtels) et développent de nouvelles formes de rencontres (forums, SMS, petites annonces) afin d'atteindre les personnes les plus isolées, notamment sur Internet. Beaucoup de nos délégations départementales proposent également des permanences régulières, où l'on peut être reçu·e sans rendez-vous.

Nous proposons notre aide inconditionnelle à chaque personne, issue ou non de la traite, française ou étrangère, quels que soient son sexe ou son identité de genre..

Cette activité n'a pas pour objectif d'apporter des biens ou des services (chocolats ou café, denrées alimentaires, préservatifs, consultations...) car nous voulons proposer une relation entièrement gratuite et sans contreparties : ainsi, les personnes que nous abordons peuvent accepter ou refuser l'échange avec nous en toute liberté.

Ce sont les bénévoles qui vont à la rencontre des personnes prostituées. Le bénévolat permet un lien particulier avec elles, sur un registre différent et complémentaire de celui des travailleurs sociaux. Ces relations que nous établissons ne sont pas formalisées par un contrat imposé par une institution ; elles se basent uniquement sur la confiance et la volonté des personnes, sur notre implication personnelle et la leur.



2022, LA RENCONTRE EN UN COUP D'ŒIL

La rencontre est au cœur de l'action du Mouvement du Nid, elle nous offre une connaissance des réalités de la prostitution transmises par les premières concernées, à qui nous proposons de partager un moment d'échange et de solidarité (p. 13). Grâce à notre action de rencontre, nous pouvons remplir notre mission principale : créer un lien, une relation gratuite et désintéressée avec les personnes. En 2022, nous constatons que les lieux publics traditionnellement dévolus à la prostitution (trottoirs, bois...) sont réinvestis, après avoir été désertés pendant la crise sanitaire (p. 14). L'essor de la prostitution dite « logée », en hôtel, via des appartements loués, ne se dément pas. Nous nous sommes adaptés à cette évolution rendue possible par la banalisation des sites de petites annonces en ligne, les applis de messagerie... au tournant des années 2010 (p. 15).

Créer et maintenir un lien, la base de notre action

La tourmente du COVID et ses mesures sanitaires (confinement, couvre-feu...) a un temps vidé les lieux « traditionnels » de prostitution, comme les trottoirs et les bois. Au fil de notre action de rencontre, nous observons que les personnes les réinvestissent, même si la sollicitation des « clients » se fait massivement via Internet. Pour s'adapter à cette nouvelle réalité du terrain, nos membres diversifient leur approche. L'ambition première n'a pas varié : rompre l'isolement délétère qui emprisonne les personnes.

« La rencontre est la première source de nos activités et de notre pensée », déclarait Christine Blec, éducatrice spécialisée et ancienne présidente du Mouvement du Nid, à l'occasion de la parution du numéro spécial de notre *Prostitution et Société* consacré à 80 ans d'actions du Mouvement du Nid. En effet, c'est sur le terrain que les bénévoles appréhendent la réalité de la prostitution, loin des idéologies ; la complexité de l'itinéraire des personnes, les violences qu'elles subissent quotidiennement et l'enfermement dont elles sont victimes. Au fil des ans, en particulier depuis l'avènement d'Internet, qui multiplie les possibilités de mises en contact avec les « clients » prostitueurs, les bénévoles doivent s'adapter, en permanence, à de nouveaux défis.

LA PROSTITUTION SUR INTERNET, TENDANCE LOURDE DEPUIS TROIS DÉCENNIES

En France, 24 000 personnes prostituées seraient mises à disposition des « clients » par le biais d'un site internet, soit 65 % du total des personnes prostituées dans le pays, estimé à environ 37 000. L'usage des télécommunications par les proxénètes est ancien (le Mouvement du Nid était en contact, dès le début des années 80, avec des personnes faisant paraître des annonces par Minitel !) il s'est fortement accru depuis les années 90. Internet présente de nombreux avantages pour l'organisation et l'exploitation de la prostitution d'autrui : des coûts dérisoires, en toute impunité. Les « clients » prostitueurs, avec une discrétion totale, accèdent à des catalogues en ligne, choisissent une femme et reçoivent par SMS un numéro de chambre d'hôtel. Le décorum est étudié pour attirer de nouveaux « clients » prostitueurs, des hommes qui n'auraient pas imaginé recourir à la prostitution « de rue » et qui ont une image plus valorisante des « escortes » achetées sur le web.

Avec arrière-pensée, les adversaires de la loi de 2016 l'accusent d'avoir incité les personnes prostituées à quitter « le trottoir » pour les annonces en ligne. En réalité, nous l'avons vu, cette tendance bien antérieure à la loi obéit à une recherche de rentabilité par les proxénètes. Grâce à la loi de 2016, les réseaux agissant sur Internet sont de plus en plus ciblés par la police et des « clients » utilisant ce moyen de contact ont été interpellés.



Une relation fondée sur la gratuité et la liberté

Même un simple échange – « Bonjour, comment allez-vous ? » – permet déjà de matérialiser, aux yeux des personnes prostituées que nous rencontrons, la possibilité d'une relation entièrement gratuite et sans contreparties, c'est-à-dire l'exact contraire de leur quotidien dans la prostitution.

« Nos bénévoles se mobilisent dans une démarche "d'aller vers" qui consiste avant tout à manifester une présence et une disponibilité, sans imposer l'échange, toujours avec bienveillance et sans jugement, sans aucune autre intention que de rompre l'isolement lié à l'activité prostitutionnelle, d'ouvrir une porte que les personnes saisiront ou non, le moment venu », explique la délégation du Val-de-Marne qui a rencontré environ 200 personnes en 2022, essentiellement aux abords du Bois de Vincennes.

Nous pouvons les aider, bien entendu, pour répondre à leurs besoins élémentaires (premiers soins et préservatifs, denrées alimentaires) mais ce n'est pas l'objet de notre action de rencontre. En n'offrant aucune « gratification » pour le temps qu'elles nous accordent, nous tendons vers une plus grande liberté, pour elles, d'accepter ou de refuser le dialogue que nous proposons.

Après le covid, le « trottoir » est ré-investi dans de nombreuses villes

À Lyon et dans les environs, la prostitution « de rue » reste très présente. En 2022, la délégation du Rhône, organisée en binômes bénévoles, s'est employée à couvrir l'ensemble des lieux de prostitution de rue dans l'agglomération lyonnaise (Gerland, Perrache, Artillerie), de jour comme de

nuit, ainsi que sur les routes rayonnant autour de la cité, dans un rayon de presque 60 km, en direction de Paris, Tarare, Bourg-en-Bresse, Satolas, Bourgoin, Valence.

Ce travail titanesque leur a offert de rencontrer près de 500 personnes – des femmes dans leur très grande majorité – au fil d'une centaine de sorties. La plupart sont de nationalité étrangère, en situation régulière ou non. Elles viennent de Guinée équatoriale, Nigéria, Cameroun, Roumanie, Bulgarie, Albanie et d'Amérique latine (République Dominicaine, Brésil, Colombie). Elles rapportent de nombreuses violences et agressions, contre elles-mêmes mais aussi des dégradations de leur véhicule (bris de glace et même incendie).

À **Toulouse**, grâce à une vingtaine de sorties nocturnes dans un quartier de la ville traditionnellement fréquenté par les « clients », l'équipe a rencontré 24 personnes, en majorité des femmes, victimes de traite. Elles sont pour la plupart d'origine nigériane ou des pays de l'est de l'Europe (Bulgarie, Roumanie, Albanie). Même constat à **Toulon**, où l'équipe a rencontré une dizaine de personnes, essentiellement des femmes nigérianes et roumaines, au fil d'une dizaine de sorties en centre-ville et dans les routes alentours.

En Moselle, la délégation avait cessé les sorties alors que le Covid avait vidé les rues de **Metz**, mais devant le retour des personnes, elle s'organise désormais pour relancer cette activité. En fin d'année 2022, des sorties d'évaluation se sont mises en place pour évaluer les besoins et commencer à se coordonner entre bénévoles.

« *La prostitution de rue est repartie à Montpellier* », relate la délégation de l'**Hérault**. « *Les personnes rencontrées sur les secteurs nocturnes sont principalement des jeunes femmes nigérianes, mais également des victimes de la traite venues du Maghreb et d'Amérique latine, notamment quelques femmes trans ; en journée, les personnes rencontrées viennent majoritairement des pays de l'Est. Toutes sont la plupart du temps très contentes de rencontrer des bénévoles et de pouvoir dialoguer.* »

En plus de sa présence renforcée sur le terrain, l'équipe rencontre désormais de nombreuses personnes venues par le bouche à oreille, via des femmes accompagnées et par les partenariats avec les acteurs locaux (les CADA, HUDA, CD...), qui orientent vers le Mouvement du Nid local les personnes qu'ils accompagnent. Pour être en mesure d'accueillir ces nouvelles venues, la délégation a ouvert une nouvelle permanence tenue par des bénévoles, celle-ci est principalement un lieu de conversation et de partage interculturel : une



ambiance fraternelle pour une première rencontre rassurante.

À **Nantes**, la délégation de Loire-Atlantique s'est organisée pour établir un premier contact, non à la faveur de sorties sur les lieux de prostitution, mais au fil de permanence d'accueil où viennent des personnes orientées par différentes structures locales : « *Par le fort maillage partenarial tissé sur le territoire et notre reconnaissance, nous recevons un grand nombre de demandes de femmes en situation de prostitution.* ».

Toutes ces actions répondent à la préoccupation, omniprésente, d'entrer en contact avec un maximum de personnes, de briser l'isolement construit par les proxénètes. Les forêts, les nationales perdues au fond de la campagne, les abords du périphériques parisiens sont de véritables prisons pour les personnes prostituées qui s'y retrouvent dans le dénuement et sans soutien possible. En ville, les chambres d'hôtel et les locations saisonnières jouent le même rôle.

Ce lien s'est maintenu en dépit du Covid : 400 heures de bénévolat ont permis de rester en contact pendant le confinement ou les fermetures de permanence, à travers des ateliers en visio, des échanges téléphoniques...

Internet, hôtels, de nouveaux lieux à investir

Internet rendant possible la sollicitation des « clients » prostitueurs sans avoir besoin d'une présence dans l'espace physique, la prostitution en hôtel ou dans des appartements loués par le biais de plate-formes spécialisées a explosé ces dix dernières années. Notre association bénéficie désormais d'une forte expérience de plusieurs années de la prise de contact avec les personnes prostituées via des petites annonces diffusées sur des sites internet. Les bénévoles et salarié·es se sont adaptés, et la rencontre devient possible.

En 2022, cinq délégations ont développé cette action, avec la diffusion de messages à plus de 500 personnes dont 52 ont établi un contact pour un échange ou un accompagnement. « *On estime que 70 % des personnes prostituées en France seraient mises à disposition des "clients" via Internet* », rappelle la délégation d'**Indre-et-Loire**. « *Ce moyen présente de nombreux avantages pour les proxénètes et les "clients" : des coûts dérisoires et une discrétion totale pour les prostitueurs qui*



UNE SOUPLASSE D'ACTION

Il n'y a pas de barrière étanche entre les actions de rencontre via les échanges en ligne et celles qui s'accomplissent sur les lieux de prostitution. Nous nous rendons disponibles selon les souhaits de la personne pour notre première rencontre. Ainsi, dans le **Maine-et-Loire**, la délégation initie le contact via WhatsApp et rencontre ensuite les personnes qui le souhaitent sur le lieu où elles sont prostituées, en général des appartements loués.

choisissent une personne sur un catalogue en ligne et reçoivent un numéro de chambre d'hôtel par sms. Certains hommes qui n'auraient pas imaginé recourir à la prostitution de rue ont une image plus valorisante des "escorts" achetées sur le Web ». L'équipe a identifié cinq sites spécialisés dans les annonces de type « escorts » et a envoyé des messages à 80 personnes. L'objectif est triple : évaluer le phénomène à Tours et ses environs, être identifié comme un lieu de soutien potentiel, établir un premier lien de confiance avec les personnes.

Cette approche s'inscrit dans une démarche éprouvée et affinée depuis les toutes premières actions de rencontre en ligne, remontant à 2013. Une formation interne spécifique est dispensée sur ce sujet.

Tout d'abord, une cellule internet se met en place au sein de l'équipe, dont la première tâche est d'identifier les sites de petites annonces pour la prostitution sur le territoire.

En général, nous en comptons jusqu'à une quinzaine, « spécialisés » dans 3 types d'exploitation : une partie de ces sites fait la promotion de « tournées », c'est-à-dire des personnes périodiquement amenées sur le territoire, l'objet du site étant de permettre la prise de rendez-vous lors de ces passages réguliers ; d'autres sites s'adressent à des « clients » recherchant des hommes prostitués, ou des travestis, ou encore des personnes trans ; enfin, quelques sites se positionnent sur des annonces de personnes présentées comme des « stars du porno » ou des « escorts ».

Une fois ce repérage effectué, l'équipe rédige des messages pour favoriser une prise de contact : ils sont courts, se limitent à présenter l'association et offrir un temps d'échange (pas « une aide », la personne pouvant se sentir infériorisée). Nous privilégions l'envoi de SMS, qui semblent le média le plus approprié pour un premier contact.

Notre méthodologie est empirique, guidée par les retours des personnes contactées. Il n'est pas rare que les équipes modifient la teneur et le ton des messages en fonction des réactions qu'ils suscitent.

Quand l'un des messages reçoit une réponse, l'équipe l'étudie et décide collectivement de la réponse à apporter. La prise de contact avec les personnes utilisant ces sites a été pensée selon trois buts principaux :

- identifier le Mouvement du Nid en tant qu'association de soutien aux personnes prostituées ;
- établir un lien de confiance et une possible ouverture vers un accompagnement, adapté aux besoins et problématiques des personnes ;
- permettre à l'équipe d'évaluer le phénomène prostitutionnel sur internet dans le département.

En 2023, grâce à des financements reçus de la Protection de l'enfance dans la suite du Plan interministériel de lutte contre la prostitution des mineur·es, nous développerons des actions de rencontre en ligne visant spécialement le jeune public.

Nous notons que le premier contact avec les personnes prostituées s'effectue de plus en plus souvent par le biais de nos permanences d'accueil ou par rendez-vous. Le bouche-à-oreille a permis de nous faire connaître, ainsi que la meil-



leure visibilité donnée aux acteurs de l'accompagnement des personnes en situation de prostitution par les dispositifs mis en place par la loi de 2016, comme les commissions départementales. Nos équipes sont ainsi de plus en plus référencées et repérées comme un soutien de confiance par nos partenaires, notamment l'Aide sociale à l'enfance, confrontée à l'explosion du proxénétisme de mineur·es.

Enfin, des personnes prostituées nous contactent directement via notre site internet. C'est une des raisons pour lesquelles la refonte du site de l'association, en 2020, a eu pour objectif entre autres de faciliter la prise de contact pour les personnes en situation de prostitution qui souhaitent utiliser cet outil.

Grâce à notre compte Instagram, actualisé régulièrement et qui met à l'honneur nos actions sur le terrain, nous sommes également de plus en plus sollicités pour de l'aide et du soutien par ce biais.

« Un jour, j'étais dans la rue et elle est passée, elle a parlé avec moi et elle m'a apporté son soutien. J'étais très triste, je ne sais pas bien parler français, je n'ai pas de titre de séjour, je n'ai pas de couverture sociale, et la bénévoles m'apporte son soutien ».
Une femme prostituée, Martinique

L'accompagnement : soutenir les personnes prostituées et développer des alternatives



EN 2022

1 201 permanences tenues
8 316 visites dans nos locaux
1 725 personnes accompagnées
24 317 heures de bénévolat

Au Mouvement du Nid, nous accueillons les personnes en situation de prostitution, quelle que soit leur situation, et de façon inconditionnelle, que la personne soit issue ou non de la traite, française ou étrangère, homme, femme ou trans. Nous leur proposons un soutien au quotidien dans tous les domaines et, si elles le souhaitent, de l'aide pour chercher des alternatives. Notre accompagnement s'adapte aux demandes et aux souhaits de la personne. D'abord association relais, le Mouvement du Nid s'appuie sur un réseau partenarial essentiel (associations, collectivités, administrations). Il se fonde sur la connaissance et le travail commun avec ces structures, la reconnaissance de leurs compétences et la cohérence des démarches. Notre accompagnement veut permettre aux personnes prostituées d'accéder au droit commun sans stigmatisation.

Encore davantage depuis 2020 et la crise liée au Covid-19, l'accompagnement social s'effectue souvent dans un contexte d'urgence absolue. Toutes nos équipes sont mobilisées, nationalement et localement, pour faire face.

La très grande majorité des personnes prostituées en France se trouve dans une situation d'extrême vulnérabilité : grand isolement, précarité sociale et économique, situation administrative irrégulière, détresse psychologique et perte de l'estime de soi. La plupart d'entre elles, femmes, hommes, personnes trans, ont connu de lourdes violences, souvent sexuelles, avant d'entrer dans la prostitution, et continuent d'en vivre en permanence dans la prostitution.

L'accompagnement social, psychologique, humain, médical et juridique de ces personnes, dans le respect de leur cheminement, requiert patience, persévérance et parfois pugnacité afin d'affronter avec elles les défis considérables auxquels elles sont confrontées.

Depuis 2017, le Mouvement du Nid est agréé dans 17 départements pour mettre en œuvre les parcours de sortie de prostitution prévus par la loi du 13 avril 2016 (à ce jour, plus de 170 personnes accompagnées par le Mouvement du Nid ont pu bénéficier de ce dispositif).



2022, L'ACCOMPAGNEMENT EN UN COUP D'ŒIL

L'accompagnement mis en œuvre par le Mouvement est inconditionnel et global : nous considérons les personnes dans leur globalité et nous prenons leurs besoins dans des domaines très variés : accès à la nourriture et au logement, mise à l'abri et réparation juridique, santé, éducation, formation et insertion professionnelle... Nous offrons aussi un accès à la culture, aux loisirs car la réinsertion se nourrit de la créativité et de l'estime personnelle (p. 16 et 17). De mieux en mieux connus et intégrés dans les pratiques, les Parcours de sortie de la prostitution nous offrent la possibilité d'une réinsertion par le haut, fondée sur les souhaits exprimés par la personne (p. 18 et 19). Au niveau local comme national, nous sommes fiers de pouvoir travailler avec un précieux et dynamique réseau de partenaires (p. 19).

Notre accompagnement global et inconditionnel aux côtés des personnes prostituées

L'accompagnement des personnes en situation de prostitution tel que nous le mettons en œuvre au Mouvement du Nid est unique en son genre. Nous considérons les personnes dans leur globalité, nous prenons en compte leurs besoins et leurs spécificités, s'agissant de personnes subissant un haut niveau de violence.

Un accompagnement aux multiples facettes

La prostitution provoque de profondes atteintes à la personne : exposition permanente à la violence, isolement, dégradation de la santé physique et psychique... De ce fait, les personnes que nous rencontrons lors des permanences font part de besoins criants dans tous les domaines : accès à la nourriture et au logement, mise à l'abri et réparation juridique, santé, éducation, formation et insertion professionnelle...

Nos équipes gardent à l'esprit la personne dans sa globalité et travaillent dans toutes les sphères nécessaires. En **Moselle**, « les prises en charge sont très variées. Elles s'adaptent aux besoins des personnes », assure l'équipe. Hébergement d'urgence, aide alimentaire, régularisation, accès aux soins... « La majorité des personnes souhaite être accompagnée vers une sortie de prostitution, une régularisation de leur situation sur le territoire français afin de permettre une ouverture des droits, et une stabilisation qui permettra de se réappropriier leur parcours de vie ».

Un des outils mobilisés est le dépôt de plainte, une étape importante dans le parcours des femmes pour faire reconnaître leur statut de victimes d'exploitation sexuelle. Cette démarche fait aussi valoir aux femmes qu'elles ont des droits et que leur vécu n'est pas nié ou banalisé. La délégation offre un accompagnement physique au commissariat, par des bénévoles bilingues, pour adoucir cette démarche souvent anxiogène.

Dans les **Alpes-Maritimes**, le soutien de la délégation a pris en 2022 une teinte juridique plus marquée ; en effet, elle était en contact à divers titres avec des personnes victimes d'un réseau nigérian dont le procès s'est tenu en juin. « Même si les peines ont été légères à notre sens (6 ans maxi), elles ont donné un signal aux réseaux présents à Nice et dans le département », constate l'équipe. La délégation a aussi soutenu des femmes auprès du Tribunal administratif de Nice pour des questions d'hébergement ou de suppression abusive de titres de séjours. Elle forme le dernier rempart « pour les femmes dont la demande a été rejetée par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) et qui, de ce fait, ne peuvent plus être accompagnées par les associations travaillant auprès des réfugiées », observe la délégation, qui alerte sur la multiplication des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF). Ces décisions renvoient les femmes en Italie, où les guettent les réseaux responsables de leur situation.

Pour les femmes ne parlant pas le français, la plupart des délégations ont mis en place des cours de Français Langue Étrangère (FLE). « Le premier enjeu est d'aider ces personnes à rompre l'isolement linguistique et culturel, pour leurs démarches administratives mais aussi pour leur permettre de tisser des rela-

tions sociales », souligne l'équipe de Toulon qui a commencé des cours de FLE au deuxième semestre 2022. À **Nantes**, les bénévoles proposent des ateliers hebdomadaires de conversation. De manière ludique, les échanges se font autour des mots et expressions du quotidien (se repérer dans la ville, demander son chemin, faire les courses et cuisiner, échanger dans une administration).

La créativité, une clé pour découvrir d'autres horizons

Les femmes accompagnées par le Mouvement du Nid ont, en plus de l'aide pour leurs besoins élémentaires, la possibilité de pratiquer des activités de loisirs, culturelles, artistiques... organisées au sein de la délégation, parfois par des associations partenaires. Ces rendez-vous sont précieux pour les personnes qui reprennent goût aux gestes de la vie quotidienne, sortent de la solitude et acquièrent une meilleure confiance en elles.

« Dans ce lien avec le droit commun », explique la délégation de **Loire-Atlantique**, « nous participons à la socialisation des femmes à travers divers événements comme des sorties à la plage, au cinéma, dans des activités de création textile avec l'association Style Alpage ». La délégation de **Haute-Garonne** détaille la démarche : « Nous organisons des événements

UNE FORMATION CONTINUE SOLIDE ET DIVERSIFIÉE

Tous nos membres, bénévoles comme salariés, exerçant des activités d'accompagnement à quelque titre que ce soit, bénéficient d'une formation continue pour les aider à soutenir au mieux les personnes. Une formation de base, obligatoire pour les bénévoles, est dispensée par le siège plusieurs fois par an. Elle est complétée par des formations d'approfondissement sur des thématiques variées : le psychotraumatisme, les cours de FLE, le soutien à la parentalité, la communication interculturelle... Localement, grâce à leur riche réseau de partenaires, les délégations développent les connaissances et compétences de leurs membres en participant à des formations ponctuelles. Le siège répond aux questionnements sur les problématiques complexes, centralise les données, les leviers et les difficultés rencontrées et met à disposition des ressources et des fiches pratiques via un Intranet. Un groupe de travail interne permet enfin les échanges de pratiques et la montée en compétences des membres sur le sujet des Parcours de sortie de prostitution.

conviviaux : sorties culturelles dans les musées toulousains, vide-dressing, anniversaires etc. En décembre, nous avons visité l'expo "Van Gogh, l'expérience immersive". En planifiant des activités et des découvertes socioculturelles, nous favorisons la reconstruction d'une image positive de soi, une étape majeure dans un parcours d'insertion réussi. Parallèlement, cela permet de rompre l'isolement ».

Dans le **Val-de-Marne**, la délégation propose un atelier de médiation artistique ainsi qu'un groupe d'équithérapie, proposé en partenariat avec l'UCPA. Un autre format, mobilisant également l'équithérapie et diverses activités en lien avec la nature, prenant la forme d'un séjour de répit d'une semaine, est mis en place par la délégation de l'**Essonne**, et a bénéficié à une douzaine de personnes en 2022.



Cette ouverture vers le monde de la culture, de l'art, prend parfois des proportions magnifiques : dans l'**Hérault**, des femmes accompagnées par la délégation participent, toutes les semaines, à des cours de chant avec une cheffe de chœur, dans la salle Molière de l'Opéra Comédie de Montpellier. Leur travail donne lieu à un spectacle en fin d'année. De nombreux articles dans la presse régionale ont donné en 2022 un écho à cette initiative, saluant le talent et l'enthousiasme des participant·es.

Parcours de sortie de prostitution : une modalité de l'accompagnement porteuse de sens et de réussite

En 2022, les Parcours de sortie de prostitution (PSP), créés par la loi du 13 avril 2016, se révèlent des dispositifs efficaces et de mieux en mieux exploités par nos équipes et par nos partenaires. « À chaque année passée, nous acquerrons une meilleure connaissance du dispositif et des besoins associés à la réalisation optimale du parcours », remarque la délégation de l'**Hérault**. Les PSP fonctionnent et changent la vie des personnes qui en bénéficient, signifiant concrètement la fin de l'isolement, un logement et le plus souvent un emploi. « Les 4 PSP terminés cette année sont des succès, toutes les personnes concernées sont en emploi actuellement », constate par exemple notre équipe de l'**Essonne**.

Même retour à **Paris** : « Plus de 90 % des personnes dont le PSP est terminé sont en emploi, et la plupart en CDI. La moitié a intégré un logement social ». Ces bons résultats sont le fruit d'un travail de préparation en amont du PSP, afin de faire émerger un projet professionnel réaliste et personnalisé. Grâce au renfort de partenaires spécialistes de l'insertion professionnelle, l'équipe a mis en place pour les personnes en pré-PSP et début de PSP un programme spécial, dénommé KAMI, qui associe des cours de français et des ateliers de préparation à la vie professionnelle, permettant de découvrir des métiers. En 2022, 20 personnes ont bénéficié de cet accompagnement renforcé d'une durée de 9 mois. Il leur a permis de trouver des emplois qui leur plaisaient réellement : peintre en bâtiment, agent aéroportuaire, métiers de la sécurité, emplois dans le commerce et la vente en boutique...

En **Moselle**, la délégation relève que « le PSP a permis [aux] femmes d'obtenir une stabilité financière et donc une plus



ÎLE-DE-FRANCE : L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE EN LIGNE DE MIRE

Les délégations franciliennes ont mené en 2022 un projet ambitieux centré sur l'insertion professionnelle, débutant par un diagnostic des partenariats et des pratiques existantes en interne. Cette première phase a mis en évidence un manque d'information et de connaissance mutuelles entre les associations accompagnant des personnes prostituées et les structures de l'insertion. Ces professionnel·les ont fait part d'un besoin de connaissances pour mieux accompagner les personnes en situation de prostitution ou en risque de l'être. La formation a été identifiée comme un levier clé pour l'insertion de ces personnes.

Dans un second temps, nous avons donc élaboré un module de sensibilisation destiné aux professionnel·les de l'insertion, donnant des éléments de compréhension du système prostitutionnel, expliquant les répercussions de la violence sur le parcours d'insertion des victimes, et se concluant par des pistes d'action pour mieux accompagner. Ce module a été animé par la chargée de projet auprès de cinq structures différentes en 2022 et un partenariat a été noué avec l'une d'entre elles, Duo for a Job. Un démarrage prometteur !

Enfin, nous avons remarqué que plusieurs guides existaient sur l'insertion des femmes victimes de violences, des femmes étrangères, des publics éloignés de l'emploi en général... mais aucun ne portait sur la prostitution, pourtant à l'intersection de ces problématiques. Nous avons donc entamé un travail de réflexion mobilisant nos partenaires et nos délégations franciliennes, pour identifier les freins et les bonnes pratiques. Un guide riche d'entretiens, de témoignages de terrain et de ressources verra le jour au 1^{er} semestre 2023.

grande autonomie. À ce jour, elles sont toutes en logement social autonome. Lors des PSP, le travail partenarial s'est grandement développé et consolidé au cours des dernières années ». Un des grands progrès permis par la loi de 2016 est en effet le développement des partenariats, facilités par la mise en place des commissions départementales examinant les dossiers PSP. Ce travail en bonne intelligence permet un cadre propice pour trouver des solutions collectives aux différentes situations soumises par les acteurs locaux.

« Les partenariats sont bien développés sur les arrondissements de Dreux, Vernouillet et Chartres », confirme la délégation de l'Eure-et-Loir. L'équipe répond aux demandes de formation tant de structures d'hébergement de femmes victimes de violence que de personnels de l'Éducation nationale et intervient en co-accompagnement dans des structures d'accueil de mineur·es. Elle entend le besoin de concertation de ces professionnel·les qui ne veulent plus être seuls dans la prise de décision et la prise en charge. La délégation est d'ailleurs en cours de réalisation d'un nouveau diagnostic sur la prostitution sur le département.

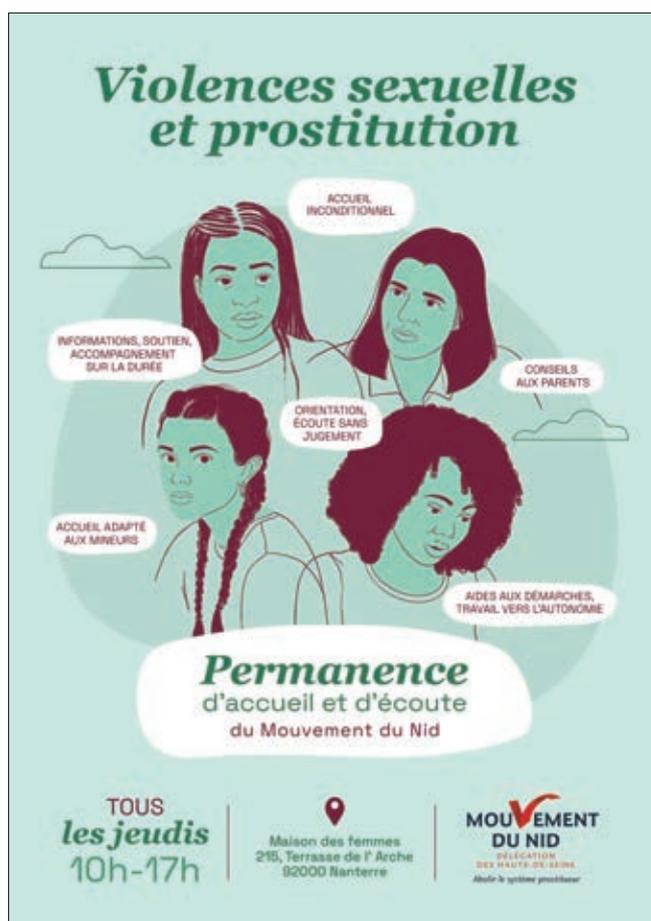
17 de nos délégations sont agréées pour accompagner des personnes souhaitant s'engager dans un PSP, en lien avec la commission départementale mise en place à cet effet ; les autres agissent en binôme avec l'association agréée localement. En 2022, nous avons accompagné une cinquantaine de femmes dans un PSP. Et plus de 200 depuis 2017. L'accompagnement des personnes souhaitant s'inscrire dans les Parcours de sortie de la prostitution reste fidèle aux principes et aux méthodes que nous avons privilégiés jusqu'à présent : le respect des volontés et des rythmes des personnes concernées.

Des partenariats solides et fertiles

Pour proposer aux personnes accompagnées des pistes dans des domaines aussi variés, l'un de nos plus grands atouts est le travail en partenariat. Sur le plan de l'hébergement, nous avons continué à bénéficier en 2022 d'un programme piloté par la Fondation des femmes, attribuant des nuitées hôtelières offertes par le groupe Accor à des associations accompagnant les femmes victimes de violences. Plus d'une vingtaine de situations d'urgence ont trouvé une solution d'hébergement (soit environ 2 par mois), dont 9 femmes avec des enfants. Ce partenariat, utilisé par 13 de nos délégations, fut riche d'échanges avec la Fondation des femmes et les autres associations bénéficiaires, grâce au rôle de la Fondation très réactive et facilitatrice !

Localement, nous saluons aussi les échanges avec des délégué·es départementales aux droits des femmes, qui ont organisé un accès prioritaire dans les SIAO pour les personnes en situation de prostitution, par définition vulnérables et menacées.

Dans le domaine de l'accès aux droits notamment, nous avons approfondi notre partenariat avec les Centres d'informations pour les droits des femmes et des familles, qui évo-



lue vers une convention entre le Mouvement du Nid-France et la Fédération nationale des CDIFF.

Nos délégations exercent leurs actions au sein d'un riche réseau de partenaires, comme l'UFOLEP et l'UCPA pour la pratique du sport ou Cultures du cœur pour les arts et la culture. Nous développons les permanences hors de nos murs, comme à la Maison des femmes de Nanterre, qui a ouvert à la rentrée 2022 : la délégation des Hauts-de-Seine y tient une permanence hebdomadaire qui montre une grande utilité tout en s'intégrant parfaitement dans le dispositif local et départemental d'aide aux femmes victimes de violences. Dans l'Eure-et-Loir, l'équipe a participé à la conception de la Maison des femmes de Dreux, dont l'ouverture a eu lieu le 8 mars 2023.

En Martinique, le Trois-Lieu, construit par le Mouvement du Nid aux côtés des associations Antilles et d'ailleurs et de Femmes latino-américaines en mouvement, se veut un lieu d'innovation sociale : on y trouve des espaces d'écoute, un centre de formation, des ateliers de production artisanale et un showroom. Ces actions sont complémentaires pour accompagner les femmes les plus vulnérables vers un parcours d'autonomisation et d'inclusion. Le Trois-Lieu a reçu en 2022 un des « Grands Prix » de la Fondation des Femmes, décerné en présence de la ministre Élisabeth Rome.

Former les professionnel·les, créer une culture commune afin de mieux accompagner, repérer et prévenir le phénomène prostitutionnel



EN 2022

943 professionnel·les formés
560 heures de formation
379 heures de bénévolat



Le Mouvement du Nid, fort de son expertise en accompagnement des personnes prostituées, propose des formations à destination des professionnel·les de terrain afin de leur permettre de mieux appréhender le phénomène de la prostitution dans le cadre de leur profession. Éducateurs·trices spécialisés, assistant·es sociaux, psychologues, professionnel·les de la santé et de la justice, personnels de l'éducation, service de police, responsables associatifs... La prostitution n'est presque jamais abordée dans la formation initiale de ces métiers, où la compréhension du système prostitutionnel peut s'avérer un jour déterminante.

Notre association étant un mouvement relais, la bonne connaissance de la prostitution par nos partenaires améliore leur capacité à accueillir les personnes que nous orientons vers eux.

C'est pourquoi le Mouvement du Nid a développé une offre de formation complète sur le sujet, organisée autour de onze thématiques. Nous concevons également des formations courtes, à la demande, sur les problématiques amenées par les professionnel·les

directement au sein des structures (MECS, missions locales, académies, gendarmeries, associations) ou en inter-structures.

En 2022, le siège de l'association, certifiée Qualiopi, a formé 378 professionnel·les. Parmi eux, 85 % se déclarent très satisfaits de l'animation des formations. Au total, 943 professionnel·les ont été formés dont 550 par les délégations départementales.

EN RÉSUMÉ

2022, LA FORMATION EN UN COUP D'ŒIL

Des demandes de formation en nette augmentation, notamment sur la prostitution des mineures (p. 21). Des professionnel·les, en demande d'outils, d'analyse de pratiques qui ont été entendus : notre plateforme en ligne de formation a été lancée en juin 2022 avec un forum d'échanges et du contenu en ligne. Nous poursuivons la structuration suite à l'obtention de notre certification Qualiopi fin 2021 (pour la catégorie action de formation) : formation de formateurs, bilan des formations, questionnaire pré formation ont été systématisés (p. 22).

*« La formation a remis mes compteurs et certitudes à zéro pour reconstruire une pensée professionnelle. »
Une stagiaire*

Une offre en plein essor et des formations dispensées dans toute la France

En 2022, l'association a continué de développer son activité de formation en assurant des formations en présentiel aux quatre coins de la France et via la mise en place d'une plateforme en ligne de formation.

La prostitution des mineur·es, une demande croissante

En 2022, les demandes de formation sur la prostitution des mineurs constituaient 65 % des demandes totales de formation (par des foyers d'accompagnement éducatif, Maisons d'enfants à caractère social, missions locales, point d'écoute jeunes et par des professionnel·les de l'éducation nationale).

Les professionnel·les sont démunis·es par rapport à des jeunes qui ne se considèrent pas toujours comme victimes et par la place du numérique dans la prostitution. La formation est l'occasion de remettre les vrais responsables de la prostitution en lumière – les « clients » et les proxénètes –, de déconstruire la question du choix, de l'argent facile.

Sur l'accompagnement, de nombreux professionnel·les n'osent pas aborder cette question avec les jeunes concerné·es, ont des suspicions sans pouvoir mettre des mots dessus, ne savent pas quoi faire concrètement. La formation permet de rappeler quelques bases : respect de la temporalité, écoute bienveillante, signalement.

Notre cycle de 3 jours est composé d'une journée consacrée à la compréhension du phénomène afin de travailler

les représentations sur le sujet, d'une journée sur la loi et les pistes d'accompagnement et d'une journée sur la prévention.

Ainsi, nous avons formé les professionnel·les de la PJJ du Rhône et de la PJJ Moselle, une centaine de professionnel·les de la protection de l'enfance du Maine-et-Loire, des professionnel·les de la prévention à Viry Châtillon et des MECS.

Nous avons aussi accueilli 2 cycles de formation dans nos locaux nationaux de Clichy. Des professionnel·les de différentes structures ont partagé leurs expériences et leurs questionnements.

La formation : levier pour le travail partenarial et pour assurer un accompagnement global

Le travail partenarial, indispensable pour un accompagnement global, reste au cœur de notre vision de l'accompagnement et de la formation. Nos

modules inter-structures, réunissant plusieurs partenaires de différentes institutions (éducateurs·trices spécialisés, intervenant·es sociaux en gendarmerie, forces de l'ordre, professionnel·les de santé et de l'éducation nationale) ont permis la mise en place de réseaux de professionnel·les dans les départements de la Charente, des Pyrénées Atlantique, de la Gironde, de l'Yonne, de la Haute-Marne.

Dans ces départements, nous sommes intervenus sur des sessions de 2 jours. Très riches en échanges, ces formations inter-structures permettent à la fois aux partenaires de s'identifier entre eux·elles, de se parler et d'échanger sur leurs difficultés de terrain.

En **Loire-Atlantique**, le Mouvement du Nid a formé une vingtaine de professionnel·les de la MECS OASIS en partenariat avec le CIDFF sur la loi, l'accompagnement et le système prostitutionnel.

En **Moselle**, notre équipe est intervenue auprès de l'équipe éducative de la PJJ. L'objectif de cette formation étant de repérer les signaux d'alertes chez des mineurs concernées par un parcours prostitutionnel et d'aider les professionnel·les à libérer la parole des jeunes sur ces situations.

Dans les **Hauts-de-France**, une trentaine de professionnel·les a suivi le cycle Travail Social et Prostitution, un cycle permettant d'aborder de nombreuses thématiques afin d'avoir une approche globale du phénomène. La majorité des stagiaires, issus de milieux professionnels divers (justice, action sociale, médiation...) avaient été confrontés à des situations de prostitution dans l'exercice de leur métier.

« Formation qui devrait être décrétée d'utilité publique, et diffusée dans les collèges, lycées, écoles d'éducateurs, administrateurs publics! »
Une stagiaire



NOTRE PLATEFORME EN LIGNE

Notre plateforme a été ouverte début juin 2022. Celle-ci répond à un double objectif : premièrement, permettre aux stagiaires de nos formations en présentiel d'avoir des ressources complémentaires et un forum d'échanges de pratiques. Deuxièmement, donner envie à chacun·e de se former sur la problématique prostitutionnelle et à l'accompagnement des personnes en situation de prostitution. La plateforme héberge un module d'introduction au phénomène prostitutionnel et un forum avec un message chaque fin de semaine sur les nouveautés, documents, webinaires intéressants sur la prostitution mais plus largement sur les violences sexistes et sexuelles. Nous espérons avoir 500 professionnel·les inscrits d'ici la fin 2023 !



Avec les personnes prostituées : La formation

Nous avons pu ainsi contribuer à la diffusion d'une culture commune sur ces territoires, indispensable pour proposer un accompagnement global des personnes en situation de prostitution, rompre l'isolement des professionnel·les face à des situations compliquées et favoriser un travail partenarial. Pour beaucoup de professionnel·les ayant participé à ces formations, le souhait de se partager les contacts et de réorganiser des temps d'échange post formation s'est manifesté. Notre plateforme en ligne de formation permet de répondre à cette demande.

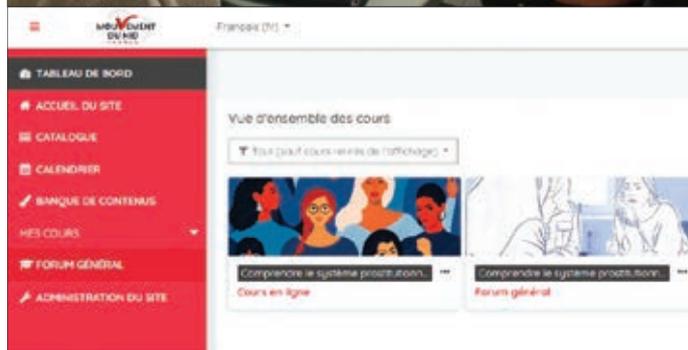
La formation en intra-structure : une prise de recul sur des situations compliquées du quotidien

Nos formations dispensées au sein d'une même structure offrent un apport différent. Pour beaucoup de professionnel·les plongé·es dans le quotidien de leur structure, la formation en intra permet de questionner leurs pratiques, de prendre du recul collectivement sur des cas d'accompagnement complexes afin d'échanger, de décrypter, de comprendre. Ainsi, nous sommes intervenues à l'EPIDE de Bretigny-sur-Orge, mais aussi au CIDFF Occitanie et en visio pour former les professionnel·les du CIDFF Guyane. Nous nous sommes déplacées jusque Villeneuve-de-Berg pour former les 20 professionnel·les de l'association le Phare en Ardèche mais aussi à Nîmes, Blois, Colombes.



« LES CLIENTS DE LA PROSTITUTION », UNE NOUVELLE THÉMATIQUE EN FORMATION

Nous le répétons haut et fort, sans « clients » prostitués, pas de prostitution. Nous avons ainsi développé une formation dédiée à cette thématique. Ainsi, durant toute une journée, des professionnel·les de structures socio-judiciaires (animant ou prévoyant d'animer des « stages de responsabilisation clients ») ont pu en apprendre davantage sur cet acteur central du système prostitutionnel et sur les bonnes pratiques d'animation des stages. Cette formation a eu lieu à deux reprises en 2022 à Vannes et à Clichy.



*« Intervenantes dynamiques, impliquées, convaincues et convaincantes, engagées, merci ! »
Une stagiaire*

CONTRE LE SYSTÈME PROSTITUEUR



Le Mouvement du Nid agit contre la violence
prostitutionnelle et pour l'égalité Femmes/Hommes

La prévention auprès des jeunes : informer et sensibiliser les jeunes générations



EN 2022

20 361 lycéen·nes et collégien·nes rencontrés

124 établissements scolaires visités

900 heures de bénévolat



Forte de son expérience de terrain, notre association base son action de prévention sur la promotion d'une sexualité libre de tout rapport marchand et d'une société sans violences sexistes et sexuelles. Cette ambition requiert d'aborder tous les champs de la vie affective et sexuelle : vivre ensemble, égalité filles garçons, réseaux sociaux, harcèlement (en ligne ou non), pornographie...

Le Mouvement du Nid intervient en prévention depuis près de trente ans et est agréé depuis 2012 par le Ministère de l'Éducation nationale au titre des associations complémentaires de l'enseignement public.

Notre association est également agréée « Association d'éducation populaire ». Nous intervenons dans les heures dédiées par les établissements à l'éducation à la sexualité.

Notre approche vise à créer des espaces de paroles où toutes les questions peuvent être abordées par les jeunes. Elles et ils apprennent à analyser des situations à

risques d'inégalités et de violences pour s'en protéger

et acquièrent des outils pour renforcer leur autonomie et leur esprit critique.

Nous travaillons sur le poids et l'impact des stéréotypes sexistes, racistes et LGBTphobes, lesquels favorisent toutes les violences, et notamment les violences sexuelles. Ce travail nous permet d'aborder la prostitution en pointant les logiques sociales et les drames individuels (violences subies, rupture familiale...) qui se conjuguent pour amener des jeunes vers la prostitution.

La prostitution des mineur·es, longtemps taboue, est aujourd'hui une préoccupation centrale pour les personnels de l'action sociale et éducative mais aussi pour les parents. La violence et l'exploitation subies par les victimes mineures sont massives et les séquelles importantes. Nous nous adressons aux potentielles victimes mais aussi aux potentiels auteurs de violences et de manière globale, à tous les citoyen·nes en devenir.



2022, LA PRÉVENTION EN UN COUP D'ŒIL

Avec la prise de conscience grandissante, par l'ensemble des personnels travaillant avec le jeune public, de l'ampleur du phénomène de la prostitution des mineur·es et de ses conséquences dramatiques, nos délégations constatent une augmentation des demandes d'interventions : au collège, au lycée, mais aussi dans les établissements de la protection de l'enfance (p. 25). Notre groupe de travail a tiré parti de sa grande expérience de l'éducation à la sexualité pour produire de nouveaux supports percutants pour ouvrir le dialogue avec les jeunes et les aider à acquérir une culture de l'égalité Femmes Hommes : deux affiches et une brochure ont vu le jour en 2022, avec le soutien de partenaires institutionnels de premier plan (p. 26). Nos délégations travaillent plus que jamais en partenariat afin d'outiller et co-accompagner leurs partenaires : MECS, PJJ, ASE... (p. 26).

La prévention, essentielle et réclamée

Agréé par l'Éducation nationale depuis 2012, le Mouvement du Nid est familier des salles de classes. Cette année, nous avons constaté combien la prise de conscience vis-à-vis de la prostitution des mineur·es progressait : du côté des adultes, personnels d'établissements scolaires ou accueillant du jeune public, qui sont de plus en plus nombreux à nous demander des interventions ; du côté des jeunes, également, pour qui nous développons de nouveaux supports et qui sont les premiers et les premières à souhaiter vivre dans un monde plus égalitaire !

Le Plan national de lutte contre la prostitution des mineur·es, publié fin 2021, appelait à des actions massives face aux constats très alarmants du Groupe de travail interministériel sur la prostitution des mineur·es, aux travaux duquel le Mouvement du Nid avait participé : l'étendue du phénomène, n'épargnant aucun groupe social, présent dans les petites et grandes villes et en milieu rural ; les conséquences dramatiques sur les victimes ; l'omniprésence des violences dans leur parcours de vie et leur difficulté à identifier les violences subies dans la prostitution.

Le Mouvement du Nid alarme sur tous ces aspects du phénomène depuis des décennies. En effet, grâce à notre expérience du co-accompagnement auprès des professionnel·les de la protection de l'enfance et des récits des nombreuses personnes en situation de prostitution dont les premières expériences remontaient avant leur majorité, nous avons identifié la nécessité d'intervention en prévention, notamment, dès le collège et auprès des jeunes de tout milieu social et géographique.

Au fil du temps, nous avons développé une capacité à agir en prévention de la prostitution des mineur·es de manière novatrice et efficace. Nous visons la remise en question des stéréotypes banalisant la prostitution et édulcorant sa violence, ce qui détériore la capacité des mineur·es à l'identifier et se protéger. Nos interventions facilitent la prise de conscience des mécanismes d'exploitation et des dangers encourus et le repérage par l'équipe pédagogique et médico-sociale de l'établissement.

NOS INTERVENTIONS FONT PARLER LES ÉLÈVES !

« Intervention très utile car j'ai pris du recul sur ma vie et j'ai trouvé ça très intéressant. »

« On peut parler des sujets que l'on a pas trop envie de parler avec ses parents. »

« Parce que c'est important de mettre de l'égalité entre les hommes et les femmes. »

« On a pu dire ce qu'on pense, sans gêne, ça ouvre et c'est bien de parler de ça. »

« J'ai trouvé ça très intéressant car on a pu chacun donner notre avis. »

(verbatims recueillis à l'issue d'interventions dans l'Hérault)

Des outils de qualité pour accompagner la demande croissante d'interventions de prévention

Certainement grâce à la prise de conscience récente par la société, de l'ampleur du phénomène de la prostitution et plus généralement, de l'ensemble des violences sexistes et sexuelles subies par les jeunes filles en majorité et les jeunes LGBT, nos équipes sont de plus en plus sollicitées. Dans l'Hérault, l'équipe a rencontré plus de 5 500 collégien·nes et lycéen·nes au fil de 200 interventions, une augmentation de près de 30 % par rapport à 2022 ! Cette hausse des sollicitations se vérifie dans toute la France.

Pour faire face à ces attentes, nous avons développé plusieurs axes :

- proposer aux personnels d'établissements et aux professionnel·les travaillant auprès du jeune public une formation rigoureuse et approfondie sur la prostitution des mineur·es, incluant un contenu sur la prévention ;

- optimiser les bénéfiques produits par nos interventions grâce à des supports de qualité qui favorisent la compréhension et la mémorisation ;

- offrir à nos partenaires recevant du jeune public des affiches attrayantes, pour amorcer une occasion de parler de prostitution aux mineur·es et jeunes adultes qui se sentent concernés par le sujet.

Ces nouveaux supports de sensibilisation et de prévention ont pu être réalisés grâce au travail collectif d'un groupe rassemblant des animatrices de prévention, bénévoles et salarié·es, coordonné par une cheffe de projet du Secrétariat national. Des contributions ponctuelles de membres du Comité national et du Comité de rédaction sont venus nourrir et approfondir les questionnements.

Nous avons aussi pu compter sur le soutien très précieux de la **Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)**, de la **Direction de la jeunesse et de l'éducation populaire (DJEPVA)** et du **Secrétariat d'état aux Droits des Femmes et à l'Égalité (SDFE)**.

Nous disposions déjà, grâce aux efforts accomplis depuis 2019, de 4 vidéos idéales pour lancer les débats avec les jeunes (lire p. 27). Nous avons publié en 2022 une brochure très complète, qui donne aux jeunes toutes les clés pour comprendre les répercussions du sexisme dans leur vie quotidienne, les incite à construire un modèle de relation basée sur l'égalité et la réciprocité des désirs, les informe sans



culpabiliser sur les dangers sous-estimés de la marchandisation du corps et bien sûr de la prostitution. Des informations pratiques (numéros utiles, conseils pour les victimes et leurs proches, pour les témoins...) et des témoignages complètent le document.

Nous avons aussi imaginé un support qui permettrait aux personnels d'établissements scolaires, et à nos partenaires, d'aborder la question de la prostitution avec les jeunes reçus dans leurs structures ou à l'occasion d'une visite à l'infirmier ou à la scolarité. Nous avons conçu avec l'aide de l'agence strasbourgeoise Ligne à suivre **une campagne qui s'attaque à un pivot de la prostitution des mineur·es** : son image édulcorée au travers de représentations mensongères, devenues omniprésentes dans les médias et les réseaux sociaux. La plus emblématique d'entre elles étant le personnage de la « sugar baby » : mises en scène dans des décors luxueux, de très jeunes filles expliquant gagner rapidement beaucoup d'argent – sans s'étendre, bien entendu, sur l'envers du décor.

Nous avons choisi une variation autour de deux visuels (photos ci-contre) : le premier invitant, sans jugement et sur



un ton léger, les jeunes à remettre en cause la marchandisation de la sexualité ; le second suggérant que les jeunes en prostitution sont bien victimes de violence, même si celle-ci est dissimulée.

Engagés sur la prévention, sur tous les terrains

Aujourd'hui, on considère que la moitié des victimes françaises de proxénétisme sont mineures. La prise de conscience de la gravité et de l'étendue du phénomène par les personnels de l'action médico-sociale et éducative s'améliore et le Mouvement du Nid est de plus en plus sollicité pour sensibiliser les jeunes dans des cadres de plus en plus variés.

Ainsi, en 2022, notre délégation de **Haute-Garonne**, sollicitée lors de rencontres interprofessionnelles ou de journées thématiques, a décidé de contacter les MECS et Foyers Départementaux de l'enfance de la région afin de proposer des séances de prévention dite secondaire. Cette prévention peut permettre d'apporter des outils à un public touché par la prostitution. L'équipe, qui a par ailleurs mené un travail de création d'outils d'animation, intervient également dans les Quartiers prioritaires de la ville avec l'association Parle avec elle, touchant près de 300 personnes.

Dans l'**Indre-et-Loire**, l'équipe d'Indre-et-Loire a travaillé en partenariat avec la Maison de protection des familles, un dispositif décliné dans chaque département par la gendarmerie, pour créer un module d'éducation et de prévention auprès des jeunes.

Ce souci de ne pas oublier les jeunes les plus vulnérables, les plus isolé·es, nous conduit à répondre favorablement aux sollicitations de partenaires travaillant dans les foyers de jeunes travailleurs, les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), les Foyers d'accueil : c'est le cas en **Indre-et-Loire**, dans le **Haut-Rhin**, dans l'**Hérault**...

En **Moselle**, la délégation a débuté des ateliers de prévention à la demande de la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Metz, auprès de jeunes âgés de 16 à 21 ans. Les bénévoles ont observé une forte attention des jeunes, qui participaient activement au débat.

La délégation de l'**Essonne** joue la carte de la mobilité au volant d'un camping-car jaune citron baptisé Tout Sexplique : un lieu d'échange et d'accueil qui sillonne le département pour sensibiliser les jeunes, en alternance avec d'autres associations, à la santé sexuelle dans sa globalité.



S'ALLIER AUX PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS !

En amont de nos interventions, nous échangeons avec les personnels sociaux et de santé, les chef·fes d'établissement, les enseignant·es, le ou la chargé égalité FH... Nous nous assurons ainsi d'apporter les bonnes thématiques et d'informer en toute transparence sur nos objectifs pédagogiques. Cet effort est essentiel pour nous intégrer dans le projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté mis en œuvre dans l'établissement. De plus, la sensibilisation des équipes elles-mêmes aux enjeux de la lutte contre la prostitution et de la promotion de l'égalité au cœur de la vie affective et sexuelle donnera d'autant plus de portée à notre action. Dans cet esprit, et pour répondre à un très fort besoin de formation, nous avons conçu en 2021 avec le soutien de la DGESCO un « Guide pour aider les personnels travaillant auprès des jeunes à comprendre et prévenir le phénomène et à aider ses victimes ». Ce document, qui a connu un vif succès en 2022 (il en était à sa 4^e réimpression !) rassemble les données des études récentes, explique les mécanismes de l'entrée en prostitution et conseille les adultes sur les bonnes pratiques pour protéger les mineur·es prostituées. Ce guide est diffusé par la DGESCO sur la plateforme Eduscol.



Notre démarche de prévention : une action pionnière et créative

Dès les années 90, le Mouvement du Nid proposait déjà des interventions de prévention sur la « prostitution juvénile ». Aujourd'hui, ces interventions très appréciées des établissements scolaires s'appuient sur des outils uniques : vidéos, théâtre forum, brochures pour les collèges et lycées. Une nouvelle brochure pour le jeune public et deux affiches ont vu le jour en 2022.

Le Mouvement du Nid est agréé au titre des associations complémentaires de l'enseignement public. Il agit dans le cadre constitué par la circulaire du 12 septembre 2018 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées. En prévention, le Mouvement du Nid adopte une posture rigoureusement non militante. Nos équipes, composées de salarié·es et de bénévoles, bénéficient de la formation continue et d'échanges de pratiques en interne.

La prévention des risques prostitutionnels passe par la sensibilisation aux conduites sexistes, aux violences sexuelles et à l'égalité entre filles et garçons. Les échanges sur ces questions permettent de construire avec les jeunes des références positives sur la sexualité et l'exigence de non-violence et de réciprocité des désirs ; à l'issue de ce préalable, les violences de la prostitution apparaissent comme évidentes.

Notre pédagogie repose sur le développement de compétences psycho-sociales (repérer les risques, faire face aux difficultés, savoir demander de l'aide...) qui comprend un travail sur l'image de soi et sur sa relation aux autres, la

capacité à s'exprimer et écouter ; le rôle prépondérant de l'égalité et la non-violence dans une relation (cet axe permet d'aborder la prostitution comme une violence et une entrave à l'égalité femmes-hommes) ; la remise en contexte de la prostitution dans l'ensemble des violences contre les femmes (abordant les stéréotypes et la socialisation hétérosexiste, le rôle des inégalités sociales et économiques dans les violences sexuelles et le système prostitueur).

Le Mouvement du Nid favorise la prise de parole des jeunes lors de l'intervention. Nous travaillons avec le personnel des établissements, pour nous assurer de la pertinence des thématiques choisies pour notre intervention et expliquer nos objectifs pédagogiques.

Notre association bénéficie du soutien financier et du conseil de partenaires institutionnels tels que la Direction générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO), la Direction de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (DJEPVA) et du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE).

NOS VIDÉOS (COLLÈGES ET LYCÉES)



LE PIÈGE

Une collégienne, Emma, est la cible d'un jeune proxénète et de sa comparse, une fausse amie « rabatteuse ». En apparence, Emma n'est jamais forcée à la prostitution, pourtant son horizon se ferme inexorablement lorsque ses persécuteurs exploitent ses failles.



PORNOGRAPHIE, HORS CADRE

Tiffany est en galère, une copine lui a parlé d'un moyen rapide de gagner de l'argent, « le X ». C'est sous contrôle, il y a un contrat, on dit ce qu'on veut bien faire et ce qu'on ne veut pas. Mais lorsque la réalité se révèle tout autre, que peut bien faire la victime ?



PROXOLAB

L'action se déroule dans les locaux d'une start-up, Proxolab, incubateur de proxénètes. Un manager dévoile ses « tours de main » pour « recruter » de futures victimes. Il s'appuie sur l'exemple de Léa, une jeune fille en rupture familiale qui a publié sur des réseaux sociaux des infos sur sa vie intime. Un des jeunes proxénètes est déjà en contact avec Léa par messagerie instantanée...



ON N'EST PAS DES CARICATURES

Inès (15 ans) et Habib (16 ans) se livrent en toute sincérité dans une vidéo « best friends », un format en vogue sur les réseaux sociaux. Les deux adolescent·es partagent leurs conceptions de l'amour, de l'amitié et finissent par se révolter face à l'absurdité des modèles stéréotypés qu'on leur impose.

La sensibilisation du grand public : faire évoluer les mentalités



EN 2022

129 événements dans l'année
3 927 personnes sensibilisées
1 038 heures de bénévolat

Chaque année, les délégations du Mouvement du Nid organisent des événements pour sensibiliser l'opinion publique. La promulgation, le 13 avril 2016, de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel a encore renforcé notre volonté de pédagogie et d'explication des réalités de la prostitution et du projet abolitionniste.

Pour notre association, ce vote historique marque le début d'une « révolution » des politiques publiques. Comme tout progrès majeur, il est nécessaire de l'accompagner pour expliquer et valoriser les améliorations qu'il entraîne.

Nos délégations jouent un rôle précieux dans cette tâche. Elles conçoivent des initiatives grand public, ainsi que des actions novatrices comme les procès fictifs sur la prostitution des mineur·es, souvent en coopération avec d'autres associations, et toujours dans l'esprit de relayer, modestement, les paroles des personnes prostituées rencontrées et soutenues par notre association.

Au niveau national, la revue *Prostitution et Société* ainsi que le site internet du Mouvement du Nid

sont des vecteurs d'information et de sensibilisation du grand public importants. Des campagnes et événements nationaux sont également organisés.

« *Le monde entier doit
savoir la réalité de la
prostitution.* »

Une femme accompagnée,
Eure-et-Loir

EN RÉSUMÉ

2022, LA SENSIBILISATION EN UN COUP D'ŒIL

Nous avons ainsi pu toucher un large public, grâce à une mobilisation permanente et sur plusieurs canaux. Une vaste campagne sur les réseaux sociaux au moment de la présidentielle et de l'anniversaire de la loi pour réitérer nos revendications pour la mise en œuvre d'une phase 2 de son application : en fin d'année autour des grandes journées de mobilisation pour les droits des enfants, des femmes et des humains en général, sur le thème « ni un travail ni du sexe, la prostitution est une violence » (p. 29). Le dispositif éditorial, alliant revue trimestrielle (*Prostitution et Société*), site grand public (mouvementdunid.org), webinaire trimestriel et réseaux sociaux, a été comme chaque année l'aiguillon de la réflexion autour de la réalité du système prostitutionnel (p. 30 et 31). Enfin, nos délégations ont utilisé à plein nos outils de sensibilisation, comme le procès fictif, pour remettre en cause les idées reçues.

Ni un travail ni du sexe, la prostitution est à l'intersection de toutes les oppressions

En 2022, l'association a été sur tous les fronts pour faire connaître la réalité du système prostitutionnel, loin des fantasmes et clichés véhiculés par les médias et une société souvent encore trop complaisante. Du terrain aux réseaux sociaux, c'est un même élan qui a porté les équipes nationale et locales.

En 2022, l'action s'est à la fois poursuivie pour faire connaître la réalité de la prostitution constatée par nos équipes sur le terrain, et élargir les perspectives de réflexion. À chaque étape de la réflexion et de l'action, les survivantes de la prostitution sont associées.

Faire connaître les réalités de la prostitution à travers nos actions de terrain est le premier axe de la sensibilisation au Mouvement du Nid.

Dans le cadre de cette action, les bénévoles et les salariées recueillent de nombreux récits de vie, et encouragent l'expression de chacune et chacun. Une expression qui passe par le témoignage. Mais les équipes associent aussi les personnes accompagnées et des survivantes à des actions où elles peuvent à la fois s'exprimer, être entendues, et aller au-delà.

En 2022, l'équipe du Mouvement du Nid de Montpellier a ainsi organisé, en partenariat avec l'Opéra de la Ville, une restitution du travail mené par une quinzaine de femmes avec la cheffe de chœur (voir rubrique accompagnement), devant les financeurs réunis en comité de pilotage. Un moment magique, qui a permis de montrer l'importance de proposer aux femmes accompagnées des activités diversifiées, et surtout leur énergie et leurs compétences.

Le procès fictif, outil phare de la sensibilisation

Le procès fictif de proxénètes et « clients » de mineur·es, a été à nouveau présenté dans plusieurs départements en 2022. Développé par la délégation des Hauts-de-Seine du Mouvement du Nid en partenariat avec le cabinet Polymnia, ce procès permet au public de comprendre les rouages du système prostitutionnel.

En 2022, c'est dans pas moins de 5 départements que s'est tenu un procès fictif : le 1^{er} avril à **Nantes** (44), le 14 avril à **Sceaux** (92), le 14 juin à **Clichy** (92), le 4 octobre à **Fontenay-sous-Bois** (94), le 22 octobre à **Angers** (49) et le 25 novembre à **Besançon** (25).

Colloques en délégations

À **Mulhouse**, le 12 octobre, un colloque consacré à la prostitution des mineur·es a rassemblé 300 participant·es. Il a permis de nouer des contacts avec de nombreux partenaires. « *On va former les infirmières, les assistantes sociales de l'Éducation nationale. La CAF se mobilise, on va engager des actions en faveur de la parentalité, avec un groupe de travail spécifique et ce, sur 7 territoires du département* », expliquait la salariée du Haut-Rhin quelques semaines plus tard.

À **Tours** le 14 octobre, un colloque était organisé par la délégation sur le thème de la traite des êtres humains avec une soixante de participant·es. Un beau succès !



SI MWEN TE SAV, prévenir la prostitution des mineur·es en Martinique

Si mwen té sav (« maintenant tu sais ») : Notre délégation de Martinique a lancé le 13 avril 2022 une campagne de prévention, de sensibilisation et de lutte contre la prostitution visant la jeunesse martiniquaise.

La campagne avait plusieurs objectifs : Lutter contre la banalisation d'une prostitution édulcorée à travers le phénomène des « sugar daddies » ; Déclencher une prise de conscience de la part des jeunes quant aux risques de la prostitution et aux conséquences des violences sexuelles et sexistes qui en sont indissociables ; Faciliter l'accompagnement et la prise en charge des jeunes concernés par le sujet par les associations et les institutions en place en Martinique ; Faciliter la libération de la parole autour de ces sujets en Martinique.

Last Girl First, premier acte

En publiant en anglais en mars 2022 son étude « Last Girl First », notre coalition CAP international a frappé un grand coup en mettant en évidence à quel point la prostitution touche, partout dans le monde, les filles et les femmes issues des groupes les plus marginalisés (voir page 47). Si l'étude en français ne devait être publiée qu'un an plus tard, le Mouvement du Nid a décidé dès la sortie de l'étude d'en faire connaître les grandes lignes, via Prostitution et Société. Hema Sibi, coordinatrice de l'étude a été l'invitée du 2^e webinar « Lundi de Prostitution et Société » de l'année, et le n° 213 de la revue y a été consacré.

Ni un travail ni du sexe, la prostitution est une violence !

En 2022, à l'occasion des trois journées mondiales des 20 novembre (droits de l'enfant), 25 novembre (élimination des violences à l'égard des femmes) et du 10 décembre

(droits humains), l'association a lancé une vaste campagne de sensibilisation contre le système prostitutionnel.

Le 20 novembre, la journée mondiale des droits de l'enfant a été l'occasion pour le Mouvement du Nid de dévoiler au grand public ses affiches de sensibilisation « les apparences de la prostitution sont trompeuses » et son approche globale de la prostitution des jeunes. Elle a également commencé à diffuser à cette occasion sa brochure « Intimité, sexualité, égalité ».

Pour la journée pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (25 novembre) à travers la France, l'ensemble des délégations du Mouvement du Nid se sont mobilisées pour dénoncer le continuum des violences sexistes et sexuelles. La journée s'est déployée autour de deux thématiques principales : Last Girl First, et la prostitution filmée (porno).

À Lille, le 22 novembre, s'est tenue une conférence « La prostitution, une question de pauvreté ? ». À Strasbourg le même jour, notre délégation tenait un stand lors du colloque de la ville sur les violences de l'industrie pornographique, qui a permis de faire connaître notre action d'ampleur sur le thème de la prostitution filmée.

Sur le même thème à Saint-Mitre les Rempars, notre délégation des Bouches-du-Rhône organisait un colloque d'une journée « pornographie et société, parlons-en ! ».

Le 24 novembre à Nantes, notre délégation accueillait Hema Sibi de CAP international, pour présenter l'étude « Last Girl First ».

Le 25 novembre toujours à Nantes, l'association tenait un stand aux assises nationales des violences sexuelles et sexistes. Enfin le 27 novembre, l'équipe du Val-de-Marne participait à la traditionnelle « Mirabal », journée de sensibilisation à la lutte contre les violences à Champigny-sur-Marne.

10 décembre : journée mondiale des droits humains

Autour du 10 décembre, le Mouvement du Nid a mis l'accent sur la parole des survivantes et l'approche en matière de droits humains. Avec la publication en ligne du dossier de *Prostitution et Société* : « Ni un travail, ni du sexe », qui réunit tous les arguments qui démontrent en quoi le système prostitutionnel ne peut ni s'accorder avec les droits humains, des droits des femmes ni du droit du travail. Avec également le 12 décembre : un « Lundi de Prostitution et Société » « Ni un travail, ni du sexe », avec Claudine Legardinier, journaliste, Esther, survivante et Catherine Le Magueresse, juriste.



Les 12 et 13 décembre, une rencontre de survivantes autour de la thématique #survivorstoo et le premier enregistrement d'un podcast pour écouter leur parole ont été organisés. Le 13 décembre au soir, les survivantes ont participé, aux côtés des associations de FACT-S (Mouvement du Nid, Amicale du Nid, CAP international, Fondation Scelles), au colloque organisé à l'Assemblée nationale par les délégations aux droits des femmes des deux chambres, ainsi que par l'association des anciennes députées. Un colloque destiné à faire connaître les ressorts du système prostitutionnel et de la loi du 13 avril 2016 aux nouvelles et nouveaux parlementaires élus en 2022.

Quelques actions à retenir

Tout au long de l'année, nos équipes locales maintiennent le lien avec le grand public à travers des forums, journées porte-ouvertes, etc. Notons en 2022 la présence de la délégation du Var au forum des associations de Toulon, celle de l'équipe de Toulouse au forum de la santé sexuelle le 1^{er} décembre, qui a permis de rencontrer des étudiant·es. Quant à la délégation de Moselle, elle a organisé le 10 mars une soirée porte-ouvertes dans ses locaux fraîchement rénovés. L'occasion de faire connaître l'association à de nouvelles et nouveaux partenaires.

EXIT À FEMMES EN RÉSISTANCE

Le Mouvement du Nid a été invité fin septembre 2022 pour les 20 ans du festival féministe de documentaires « Femmes en résistance » à participer à la première française du documentaire espagnol EXIT ! réalisé par Alison Wilson.

Une séance discussion exceptionnelle en présence de la réalisatrice a eu lieu le vendredi 23 septembre au soir. Claire Quidet, présidente du Mouvement du Nid, et Hema Sibi, coordinatrice du plaidoyer de CAP international, ont participé à la discussion autour de ce très beau film qui présente les témoignages de trois victimes de la traite en Espagne.



Prostitution et Société : la revue trimestrielle et son webinaire !

En 2022, 4 nouveaux numéros de la revue ont été publiés (211 à 214), dont deux consacrés au « client prostituteur ». Un dossier en deux parties a en effet été rédigé au premier semestre par Sandrine Goldschmidt, sur le thème : « client-prostituteur, fin de règne ? ». Après avoir, dans une première partie, fait le portrait du « client », un homme sans empathie qui exerce des violences, la seconde partie examinait comment la façon dont le rôle du prostituteur était compris dans la loi était centrale, si l'on souhaite une société moins violente et plus égalitaire.

Les deux autres dossiers étaient consacrés aux grands thèmes de sensibilisation de l'année déjà explorés ci-dessus : « Last Girl First » et « Ni un travail, ni du sexe » (dossier réalisé par Claudine Legardinier).

Le témoignage de Rosalie, en fin d'année, a permis de montrer la violence décuplée du système lorsqu'il s'impose à une enfant. Ceux de Tima, Roxane (un an après un premier témoignage) ont également été publiés, ainsi que celui de Madeleine, bénéficiaire d'un parcours de sortie, qui nous disait : « *Maintenant, je vis sans peur* ».

Le webinaire initié en 2021 « Lundi de Prostitution et Société » a, à nouveau, connu un beau succès en 2022, avec 4 nouvelles éditions qui ont réuni à chaque fois une centaine d'auditeurs·ices en direct, puis plusieurs centaines en replay sur la chaîne Youtube du Mouvement du Nid.

En 2022, les thématiques suivantes ont été abordées : Abolir la virilité (Céline Piques, Lucile Peytavin), Last Girl First (Hema Sibi), Ventres à louer, en direct de la Cité Audacieuse sur la GPA (Ana-Luana Stoicea Deram et Marie-Josèphe Devillers) et en partenariat avec la CIAMS (Coalition pour l'abolition de la maternité de substitution/GPA). Enfin, le dernier webinaire était consacré au dossier de PS « Ni un travail, ni du sexe » (voir plus haut).

Des réseaux sociaux au service de la sensibilisation

Les réseaux sociaux évoluent, et les jeunes s'emparent chaque année de nouveaux outils... lieux de danger parfois, car les proxénètes y repèrent des victimes fragiles, ils sont

aussi un lieu idéal pour toucher les plus jeunes, et les sensibiliser aux dangers et au piège qui les guette.

Au niveau national, Instagram est devenu un relais privilégié : il permet à la fois de rendre visible les actions de terrain et de diffuser des visuels avec des « phrases choc » qui permettent de mettre en valeur les réalités qui dérangent. En 2022, nos équipes locales ont beaucoup développé leurs comptes « insta ». L'Hérault, la Moselle, la Haute-Garonne, le Var, le Vaucluse, le Val-de-Marne, le Rhône, la Martinique (et le Doubs début 2023) publient ainsi des photos de leurs actions, de l'accompagnement à la sensibilisation.

Une sensibilisation en réseau qui permet de nouer de nombreux contacts avec de potentielles bénévoles, partenaires, et parfois personnes en situation de prostitution qui sollicitent un accompagnement.

En 2022, le Mouvement du Nid a également fortement développé sa présence sur LinkedIn, le réseau professionnel qui monte. L'augmentation de l'offre de formation, la publication de nos outils de prévention, notamment concernant la prostitution des mineur·es, le travail partenarial qui se développe en font un outil particulièrement intéressant pour l'association.



1 MILLION DE VUES POUR NOTRE VIDÉO « PORNOGRAPHIE, HORS CADRE »

Depuis sa publication en 2020, la vidéo de notre campagne de sensibilisation #sexispriceless a été vue plus de 1 million de fois sur Youtube. Dans cette vidéo fictive mais inspirée du fonctionnement réel des plateaux de tournage de prostitution filmée, Tiffany raconte le viol qu'elle a dû subir alors qu'elle avait accepté ce tournage parce qu'elle était en galère financière. Réalisée avant les révélations concernant Jacquie et Michel, cette vidéo faisait, et continue à faire mouche. En fin d'année, les associations se sont portées partie civile.

Le plaidoyer : obtenir la mise en place de véritables politiques publiques abolitionnistes



EN 2022

- 2 campagnes de plaidoyer
- 4 mobilisations nationales

Le Mouvement du Nid a déployé ces dernières années un effort important pour promouvoir la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, finalement promulguée le 13 avril 2016. Depuis lors, nous plaidons pour obtenir sa mise en place sur tout le territoire et dans tous les domaines de son application.

En délégation départementale comme au niveau national et international, nous n'avons cessé d'aller à la rencontre des responsables politiques et des différentes administrations et institutions pour les convaincre de l'importance de poursuivre la dynamique de la loi et d'aller plus loin, dans des domaines tels que le proxénétisme sur Internet, la prostitution des mineur·es, la prostitution filmée ou les arrêtés anti prostitution adoptés par plusieurs municipalités. Enfin, nous poussons à un changement d'échelle pour donner les moyens à cette politique publique nouvelle d'atteindre son objectif : réduire le nombre de victimes de la prostitution.

C'est l'ensemble de notre Mouvement qui s'implique dans ce beau combat : d'une part, un engagement auprès des victimes du système prostitueur et contre ceux qui les exploitent ; d'autre part, la conquête d'une société plus égalitaire et solidaire.

EN RÉSUMÉ

2022, LE PLAIDOYER EN UN COUP D'ŒIL

En 2022, année électorale, l'enjeu de plaidoyer était fort : Notre association, avec ses alliées, s'est fortement mobilisée autour d'un manifeste abolitionniste et un questionnaire envoyés aux candidat·es pour demander un engagement en faveur des personnes prostituées à travers une série de revendications pour une réelle mise en œuvre de la loi du 13 avril. Les réponses des candidat·es ont été déclinées dans un « ascenseur abolitionniste » permettant de positionner les partis en fonction de leurs réponses au questionnaire (p. 33). Toute l'année, l'association a également porté la voix des personnes en situation de prostitution auprès des pouvoirs publics et notamment de la nouvelle ministre de l'Égalité, Isabelle Rome. Les survivantes ont été associées à ce plaidoyer à travers le colloque conjoint des délégations aux droits des femmes du Sénat et de l'Assemblée en décembre (p. 34). Enfin, l'association a été très engagée dans le plaidoyer contre l'industrie pornographique française, qui broie des victimes dans ce qui n'est autre chose que de la prostitution filmée (p. 34 et 35).

*« Les clients s'en fichent. Ils veulent pas mettre le masque. Pourquoi ils viennent nous voir ? Moi, je suis obligée, je dois survivre. Mais je comprends pas pourquoi, eux, ils font ça »
Une femme accompagnée*

Plus de droits et de protection pour les victimes de la prostitution

Les associations abolitionnistes ont mené un plaidoyer intense avant la présidentielle, pour que l'application de la loi du 13 avril 2016 change enfin d'échelle. Le travail s'est poursuivi aux législatives et tout au long de l'année.

Manifeste abolitionniste pour la présidentielle

Dans la perspective des élections législatives et présidentielle, et avec le soutien de CAP International, le Mouvement du Nid s'est associé à d'autres associations féministes et abolitionnistes pour lancer un manifeste dit « Abolition 2022 » (visuel ci-contre), synthétisant nos principales revendications pour une phase 2 de la loi, demandant un engagement sur 5 axes principaux :

- Pour une politique d'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Rompre l'impunité des agresseurs et protéger les victimes ;
- Pour de vraies alternatives à la prostitution ;
- Pour une action urgente à l'encontre de la prostitution des mineur·es ;
- Pour une diplomatie et une aide publique au développement féministes et abolitionnistes.

Avec la Fondation Scelles, le Mouvement du Nid a ensuite envoyé un questionnaire aux candidates et candidats. Avec leurs réponses, il a publié, fin mars-début avril, « l'ascenseur abolitionniste », indiquant où chacun et chacune était placée sur cet ascenseur, passant du pouce vert levé jusqu'au « pouce rouge » (voir visuel).

Dans le questionnaire, nous demandions des engagements concrets pour une application pleine et entière de la loi. Alors que plusieurs candidat·es de gauche, Fabien Roussel pour le parti communiste, Jean-Luc Mélenchon pour la France insoumise, et Anne Hidalgo pour le Parti Socialiste, ont obtenu un « pouce vert », s'engageant clairement sur la plupart de nos recommandations, Emmanuel Macron, lui, obtenait un pouce « jaune ». Si en effet, en tant que Président, il n'a pas remis en cause la loi, s'il a réaffirmé son engagement, il n'a pas engagé les moyens nécessaires ni manifesté une volonté politique suffisante pour qu'elle puisse porter ses fruits.

Après le 10 avril, les deux associations ont décrypté le programme de la candidate du Rassemblement national, qu'elles avaient décidé d'exclure de leur analyse au premier tour, en raison de positions non républicaines et discriminatoires. Au second tour, elles ont choisi de faire connaître au grand public les positions de Marine Le Pen sur le sujet. Si celle-ci n'a jamais mentionné la question dans son programme de 2022, elle avait en 2013 jugé la pénalisation des « clients » « stupide ». Ses positions hostiles aux droits des femmes et appelant à expulser des victimes de traite et de prostitution expliquent sa position « en dessous de tout », au sous-sol de cet ascenseur abolitionniste.

**Elections 2022
Présidentielle & Législatives**

MANIFESTE DES ASSOCIATIONS DE TERRAIN ET SURVIVANTES AGISSANT AUX CÔTÉS DES PERSONNES PROSTITUÉES ET DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

En tant qu'associations de terrain et survivantes de la prostitution, agissant aux côtés des personnes prostituées, et associations de lutte contre toutes les formes de violences sexuelles et sexistes, nous sommes témoins de la violence que les personnes prostituées et victimes de la traite des êtres humains subissent au quotidien et des conséquences éminemment destructrices de cette activité sur leur santé physique, psychique et sexuelle. Sous quelque forme que ce soit, nous constatons à quel point la marchandisation du corps humain est une atteinte fondamentale aux droits et à la dignité humaine.

Pour construire une société ambitieuse d'égalité entre les femmes et les hommes, respectueuse de toutes et tous, protectrice des personnes les plus vulnérables et discriminées, nous vous proposons de vous engager à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel en soutenant les 5 priorités suivantes et les 16 recommandations qui en découlent.

- 1 Pour une politique d'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- 2 Rompre l'impunité des agresseurs et protéger les victimes
- 3 Pour de vraies alternatives à la prostitution
- 4 Pour une action urgente à l'encontre de la prostitution des mineur·e·s
- 5 Pour une diplomatie et une aide publique au développement féministes et abolitionnistes

Personne candidate à un parcours de sortie
« Parce que la prostitution est une vie de peur, et que j'ai décidé de vivre une vie plus paisible ».

L'ascenseur abolitionniste au 7 avril

Fondation Scelles Mouvement du Nid

Fabien Roussel Anne Hidalgo Jean-Luc Mélenchon Emmanuel Macron Valérie Pécresse Yannick Jadot Philippe Poutou

abeditions2022.fr



LE MOUVEMENT DU NID RENCONTRE LA NOUVELLE MINISTRE



Isabelle Lonvis-Rome, la nouvelle ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a souhaité recevoir le Mouvement du Nid fin août.

Un rendez-vous et des échanges constructifs dont Claire Quidet, Présidente de l'association, et Stéphanie Caradec, directrice, sont ressorties avec des perspectives prometteuses pour les personnes en situation de prostitution, à la fois en termes d'accompagnement, de prévention et de formation.

L'association a poursuivi son plaidoyer pour les législatives, puis auprès des nouvelles et nouveaux députés élus en juin. Ainsi, fin décembre, le Mouvement du Nid a participé au colloque organisé conjointement par les délégations aux droits des femmes du Sénat et l'Assemblée nationale, qui s'est déroulé au Palais Bourbon le 13 décembre. Aux côtés de l'Amicale du Nid, de la Fédération nationale des CIDFF et du Mouvement du Nid, des survivantes, Anne Darbes, Rosen Hicher, Hope Muyla et Alexine Solis, conviées par notre association, ont pris la parole à la tribune pour rappeler à la

fois toute la force et la nécessité de la loi de 2016, et appeler à une phase 2 de sa mise en œuvre.

Faire vivre le comité de suivi de la loi

En 2021, nous avons obtenu la réactivation du comité de suivi de la loi, instance indispensable pour s'assurer de sa mise en œuvre et d'un dynamisme réel, associant les ministères concernés et les associations agréées. En 2022, celui-ci s'est à nouveau réuni, et a connu une nouvelle impulsion avec la nomination d'Isabelle Lonvis-Rome au poste de ministre de l'égalité entre les femmes et les hommes (voir encadré). Celle-ci a manifesté rapidement une ferme volonté de reprendre en mains le dossier peu porté par le gouvernement jusque là. Des discussions ont été rapidement entamées. Elle a d'ailleurs prononcé un discours ambitieux et très clairement abolitionniste lors du colloque à l'Assemblée nationale en décembre.

6 ans de loi, et toujours la demande d'une phase 2 de sa mise en œuvre

Le 13 avril 2022, anniversaire de la loi de 2016, tombait entre les deux tours de l'élection présidentielle. À cette occasion, le Mouvement du Nid et la Fondation Scelles publiaient un communiqué de presse pour demander une nouvelle fois une phase 2 de la loi. Le même jour, le gouvernement publiait une circulaire destinée à harmoniser l'application des parcours de sortie. Rappelant l'urgence de mettre en œuvre la loi, nos associations demandaient à nouveau :

- Des moyens financiers pour 4 000 parcours de sortie par an, un dispositif très demandé et qui a fait ses preuves. Ce sont de nouveaux droits pour les personnes en situation de prostitution.
- Le renforcement de la lutte contre toutes les formes de proxénétisme.
- La généralisation de sessions de prévention de l'exploitation sexuelle en collèges et lycées.
- Enfin, une information et une communication fortes sur la réalité de ce système, qui prend sa source dans la demande des prostitueurs. Il est temps de mettre fin à leur impunité en appliquant la loi avec détermination.



Lutter contre la prostitution filmée, une année charnière avec les affaires dites « du porno français »

En 2020, le Mouvement du Nid, aux côtés des Effronté·es et d'Osez le féminisme!, signalait au procureur de Paris les crimes décrits dans une vidéo de Konbini, impliquant notamment le diffuseur de vidéos pornos Jacquie et Michel. Suite aux multiples témoignages et auditions de victimes recueillis par les enquêteurs après l'ouverture d'une information judiciaire, une douzaine d'acteurs, réalisateurs, producteurs et intermédiaires ont été mis en examen pour viols, proxénétisme et traite d'êtres humains.

Pour faire connaître la réalité de cette industrie du « porno » qui est en réalité de la prostitution filmée, les trois associations sont intervenues à plusieurs reprises auprès des institutions et des médias. Ainsi, début janvier, Claire Quidet, présidente de l'association et Sandrine Goldschmidt, chargée de communication, étaient auditionnées au Sénat, dans le cadre de l'ouverture d'une commission « porno » sous l'égide la délégation aux droits des femmes. Un événement marquant qui a beaucoup guidé les 4 sénatrices dans les auditions. Au terme de celle-ci, un rapport important, « porno, l'enfer du décor », était publié par le Sénat en septembre.

Plusieurs signalements étaient par ailleurs effectués auprès du CSA, de la plateforme Pharos ou encore auprès de l'Arcom, l'autorité de régulation des télécoms.



Au lendemain de la remise du rapport, 40 associations, dont le Mouvement du Nid, ont réagi lors d'une conférence de presse expliquant avoir « décidé d'unir leurs voix pour dénoncer cette atteinte aux droits humains fondamentaux à grande échelle ».

Elles ont appelé à « une reconnaissance politique et judiciaire de l'industrie pornographique comme industrie proxénète, faisant appel à tous les ressorts du système prostitueur pour maintenir des femmes sous emprise, dans la précarité, et dans le silence. L'impunité doit cesser. Les lois existantes doivent être appliquées ».

Contribuer à la prise en compte de la prostitution parmi les violences sexistes et sexuelles

Le Mouvement du Nid a participé en 2022 aux différentes instances de concertation et réflexion en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Ainsi, l'association a participé aux réunions de la MIPROF relatives à la lutte contre la traite des êtres humains et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Claire Quidet, présidente de l'association a été nommée membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes en mars 2022. Elle siège au sein de la commission Violences de genre. Les travaux de la commission ont porté en 2022 sur les violences dans l'industrie pornographique.

L'association a été auditionnée par les parlementaires à plusieurs reprises. En janvier 2022 par la délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes du Sénat dans le cadre de ses travaux sur la pornographie. Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances, le Mouvement du Nid a été auditionné en octobre 2022 par la députée

LE MOUVEMENT DU NID REÇOIT UN PRIX AU SÉNAT

Claire Quidet a reçu, mardi 25 octobre 2022, le prix de la délégation aux droits des femmes du Sénat pour le travail du Mouvement du Nid sur la prostitution filmée. Céline Piques pour Osez le féminisme!, Claire Charls pour Les Effronté·es ont reçu le prix conjointement.

Annick Billon, présidente de la délégation, a salué l'importance du travail effectué par les associations qui les a menées à publier le rapport « L'enfer du décor ». Elle a souligné combien l'audition, un matin de janvier 2022, de nos trois associations, avait transformé leur appréhension du sujet.



Julie Delpéch, rapporteure pour la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, et par Perrine Goulet, rapporteure du budget Solidarités à la Commission des finances. Suite à ces auditions, les députées ont porté plusieurs revendications de l'association :

- L'accélération de la montée en charge du dispositif des Parcours de sortie de prostitution.
- La revalorisation de l'Allocation financière d'insertion sociale (délivrée dans le cadre du Parcours de sortie de prostitution) au niveau du RSA.
- L'octroi de davantage de moyens à la politique de lutte contre la prostitution.
- Le financement de moyens humains permettant d'accompagner les personnes en parcours de sortie de prostitution.
- La tenue au minimum deux fois par an des commissions départementales de lutte contre la prostitution dans tous les départements.
- Le rétablissement des modalités de financement de la politique de lutte contre la prostitution telles que prévues par la loi de 2016 (intégralité des fonds confisqués aux proxénètes).



Le Mouvement du Nid a participé aux grands événements relatifs à l'égalité entre les femmes et les hommes. Par exemple, l'association était représentée aux 50 ans de la Fédération nationale des CIDFF et aux Assises nationales de lutte contre les violences sexistes et sexuelles organisées par la Ville de Nantes.

MARIE-RENÉE JAMET, RESPONSABLE DE LA DÉLÉGATION DU MORBIHAN, REÇOIT LA LÉGION D'HONNEUR

Le 15 octobre à Lorient, Marie-Renée Jamet, militante au Mouvement du Nid depuis 50 ans, a reçu la légion d'honneur des mains de l'ancien ministre Jean-Yves Le Drian, en présence de membres de l'association.

C'est un engagement exceptionnel qui est ainsi récompensé, celui de la doyenne de l'association. À 97 ans, elle continue d'agir en soutien aux personnes prostituées et en prévention auprès des jeunes. Pour Claire Quidet, présidente de l'association, le mot qu'évoque Marie-Renée au sein du Mouvement du Nid, « c'est bien sûr ton engagement. Un engagement complet, total, c'est cela qui te caractérise. Un engagement qui frappe par sa longévité d'abord. Tu as connu les fondateurs du Mouvement du Nid, Maguy Boire et le Père Talvas. Tu as très tôt été interpellée par le sort des personnes prostituées, à qui tu es toujours restée fidèle, encore aujourd'hui et demain ».

Militante de l'association depuis 1972, Marie-Renée a co-fondé la délégation d'Indre-et-Loire et fondé celle du Morbihan en 1988. Elle a toujours mis son énergie au service des personnes en situation de prostitution notamment via la rencontre puis l'accompagnement. L'ensemble du comité de rédaction (Jacques Hamon et Claudine Legardinier ainsi que Christine Mirkovic, maquettiste de la revue, étaient d'ailleurs aussi à Lorient aux côtés de Marie-Renée) tient à renouveler ses félicitations à Marie-Renée pour cet engagement exceptionnel en lui laissant le mot de la fin « Je suis à la fois passionnée et révoltée. Passionnée par la personne humaine et la dignité. Révoltée par tout ce qui l'abîme et la détruit ».



MOUVEMENT DU NID-FRANCE



Une vie démocratique dynamique et résiliente
face à la crise

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Mesurer le chemin accompli et préparer l'avenir

Ce moment unique de la vie associative, qui s'est déroulé les 25 et 26 juin 2022 à Paris, a connu une belle mobilisation militante des membres du Mouvement du Nid, bénévoles et salariés.

Théâtre d'échanges animés, dynamisée par l'enthousiasme militant et les apports des partenaires et survivantes de la prostitution invitées, l'AG est toujours un moment fort de la vie associative.

Cette année, il s'agissait en outre de renouveler le Comité national (Conseil d'administration). Le bureau n'a pas changé à la faveur de ce scrutin : Claire Quidet reste présidente, Nastasia Hollender trésorière et Marion Sauvage, secrétaire générale.

Deux nouveaux bénévoles, un homme et une femme, sont venus rejoindre l'équipe dirigeante : Benjamin Nguyen, de la délégation du Var, et Marine Tocco, du Rhône. Lénaïg Le Fouillé (Loire-Atlantique) et Élodie Pelissier (Alpes-Maritimes) conservent également leur participation au Comité.

Évelyne Bar, membre de longue date, a décidé de se consacrer à la responsabilité de sa délégation de l'Essonne, dont les activités se sont accrues et étendues au département voisin de la Seine-et-Marne.



Les rapports annuel et financier ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée générale. Leur présentation devant les participant·es fut l'occasion de revenir sur une année 2021 encore marquée par le Covid et une grande augmentation des activités. Aux intenses besoins d'accompagnement sur le terrain s'est ajouté le travail considérable mené dans les domaines de la formation et de la prévention.

Sur le front de la sensibilisation et du plaidoyer, le rapport FACT-S et les 5 ans de la loi ont mobilisé l'ensemble de l'association pour demander plus de droits, plus d'aide pour les victimes, et plus de répression des auteurs de violence.

Durant tout le week-end, divers ateliers de réflexion sur nos pratiques ont eu lieu sur les enjeux actuels à venir, donnant lieu à des échanges passionnants.

Enfin, lors d'une soirée très appréciée le samedi, Claudine Legardinier, journaliste pour la revue de l'association, Prostitution et Société, a échangé avec les plus anciens et anciennes militant·es de l'association : Évelyne Bar, Jacques Hamon, Muriel Huré, Marie-Renée Jamet et Bernard Lemettre ont partagé leur incroyable parcours au sein du Mouvement du Nid. Une soirée émouvante et motivante, tant l'engagement et l'enthousiasme, toujours nourris de la rencontre entre militant·es et personnes accompagnées, résonnent quelles que soient les générations.



Les responsables de délégations élaborent ensemble les orientations de leur association

Cette assemblée ouverte aux délégué·es départementaux du Mouvement du Nid est animée par son Comité national. Elle se réunit habituellement deux fois par an pour deux jours de travaux communs au Secrétariat national du Mouvement du Nid, durant lesquels, les délégué·es font part de leurs préconisations pour l'orientation de l'action du Mouvement du Nid. Le Conseil national d'orientation (CNO) de printemps permet un point d'étape avant l'Assemblée générale (AG), celui de l'automne mesure les effets des décisions de l'AG précédente et affine leur application. Les délégué·es y partagent les informations du terrain, les problématiques locales, les actions en cours et les projets de leur équipe ainsi que leurs faiblesses et leurs forces. Le CNO est aussi un temps de dialogue entre les délégué·es, le Comité national et le Secrétariat. Enfin, les délégué·es y bénéficient d'informations et de conseils concernant les salarié·es, les stagiaires et les volontaires en service civique qui travaillent dans leur délégation.

En 2022, trois CNO se sont tenus : deux en visio conférence, en janvier et en mars, et un troisième en octobre, dans les locaux du siège national à Clichy. Le CNO de janvier s'est consacré aux questions des ressources humaines et a réuni 14 responsables de délégations employant des salarié·es.

CNO de printemps (12 mars 2022)

Ce CNO a permis de préparer la future Assemblée générale et d'échafauder un programme prévisionnel. Il a été l'occasion de dresser des points d'étape à propos de plusieurs projets nationaux d'envergure : l'expérimentation d'un logiciel facilitant l'organisation de l'accompagnement des personnes en situation de prostitution reçues par les délégations, les différentes réalisations tant nationales que régionales dans le cadre du financement AGRASC. Enfin, les participant·es ont travaillé sur les stratégies de plaidoyer du Mouvement du Nid en vue des présidentielles puis des législatives.

CNO d'automne (1^{er} et 2 octobre 2022)

Lors de ce CNO, les participant·es, dans la continuité des réflexions amorcées lors de l'Assemblée générale, se sont concentrés sur des axes centraux pour le développement de l'association et sa capacité à faire face aux nouveaux enjeux de la lutte contre le système prostitueur et l'accompagnement des personnes en situation de prostitution : comment

améliorer l'accueil et le soutien des victimes de prostitution filmée, et celui des personnes trans et des mineur·es – autant de publics que le Mouvement du Nid rencontre depuis toujours, mais dans de moindres proportions qu'aujourd'hui. Le CNO a également travaillé sur le développement de l'engagement des nouveaux et nouvelles bénévoles au sein de l'association, à travers la conception d'un parcours d'accueil et de formation interne continue.



Les délégué·es, chef·fes d'orchestre de l'action départementale

Le Mouvement du Nid s'appuie, pour mettre en œuvre ses actions, sur une unité départementale : la délégation. Celle-ci est composée de militant·es auxquels peuvent s'associer des sympathisant·es et des salarié·es ; elle se choisit un·e délégué·e départemental·e et éventuellement un ou une co-délégué·e parmi les militant·es. Cette personne reçoit alors délégation du Comité national pour mettre en œuvre au niveau local la politique et les actions de l'association. Les délégué·es ont de nombreuses tâches et un rôle essentiel dans la cohésion du Mouvement. Ils et elles organisent l'action de la délégation au niveau local, développent la formation de ses membres, promeuvent l'engagement et recherchent de nouveaux militants et militantes. Les délégué·es représentent localement le Mouvement du Nid et engagent des partenaires. Ce sont eux et elles qui veillent au suivi financier et ont la responsabilité des salarié·es le cas échéant. Enfin, grâce à leurs échanges et à leurs apports lors des assemblées générales, commissions, conseil national, et leur dialogue avec le Comité national, ils et elles maintiennent une unité dans notre action sur l'ensemble du territoire.

Le Comité national, une instance motrice pour l'action nationale

Le Comité national est l'instance exécutive du Mouvement du Nid-France, composé de militant·es élus par l'Assemblée générale. Il désigne en son sein, pour un mandat de trois ans renouvelable, le ou la président·e, le ou la secrétaire général·e, le ou la trésorier·e.

En 2022, le Comité national comptait six membres, toutes et tous issus d'une délégation départementale : Claire Quidet, présidente, Marion Sauvage, secrétaire générale, Nastasia Hollender, trésorière, Évelyne Bar, Lénaig Le Fouillé et Élodie Pélissier. À partir de l'Assemblée générale qui s'est tenue en juin 2022, deux nouveaux membres ont rejoint le Comité : Benjamin Nguyen et Marine Tocco.

Le Comité national s'est réuni à 10 reprises en 2022 (habituellement, huit réunions sont tenues chaque année). Ces réunions sont l'occasion de faire un point sur le réseau des délégations départementales, les actions de plaidoyer, les relations avec les personnalités, partenaires et institutions, de préparer les réunions nationales (CNO, AG), les projets d'échelle nationale, les formations des militant·es, les sujets abordés dans la revue *Prostitution et Société*, ou encore de piloter les questions financières et de ressources humaines.

Entre chaque réunion, le Comité national se donne une feuille de route répartie entre ses membres et le Secrétariat national. Plusieurs militant·es ont été, en 2022, missionnés par le Comité : Grégoire Théry (relations institutionnelles, plaidoyer), Jacques Hamon (directeur de la publication de la revue *Prostitution et Société*), ainsi que Pierre Albert qui représente le Mouvement du Nid au Collectif de lutte contre la traite des êtres humains et au conseil d'administration de la Fondation Scelles.

Une mobilisation importante en soutien aux délégations

Les membres du Comité national ont la lourde tâche d'adapter et de développer l'action de l'association en suivant les orientations définies par l'Assemblée générale. Cet effort est partagé avec les délégué·es, responsables départementaux de notre association, avec qui de nombreux échanges ont lieu pour préparer le travail du comité, et le Secrétariat national.

Le rôle du Secrétariat national

Le Secrétariat national assure une partie de la mise en œuvre de cette mission de soutien aux délégations au quo-



tidien. Toute l'équipe est particulièrement mobilisée pour appuyer les délégations en matière de financements, développer des partenariats, définir le plaidoyer financier, organiser le travail des équipes locales et communiquer au grand public des actions mises en place.

Le Secrétariat national a également assuré le suivi des agréments nationaux (accueil de volontaires en service civique, mise en œuvre des parcours de sortie), organisé les formations nationales, assuré la logistique des CN, CNO et AG et conduit les projets nationaux. Il assure enfin la gestion des ressources humaines ainsi que la comptabilité nationale et combinée, réalise la maquette des outils, prépare les commandes des documents de prévention, formation et sensibilisation. Il conçoit des actions de communication, de plaidoyer et de relations institutionnelles.

Partenariats

Le Mouvement du Nid a développé en 2022 ses partenariats. Une convention a été signée avec la Fédération nationale des centres d'information des femmes et des familles (FNCIDFF). Cette convention a pour objectif de rapprocher les deux associations nationales et leurs délégations/associations départementales en matière de plaidoyer et d'accompagnement des personnes prostituées. Ainsi, les deux réseaux ont souhaité se renforcer réciproquement en mettant à profit leurs expertises respectives en matière d'une part de connaissance du système prostitutionnel et de l'accompagnement spécifique des personnes en situation de prostitution (pour le Mouvement du Nid) et d'autre part de compétences en matière d'accès aux droits (et notamment droit des étrangers) et d'insertion professionnelle (pour les CIDFF). Cette convention est triennale.

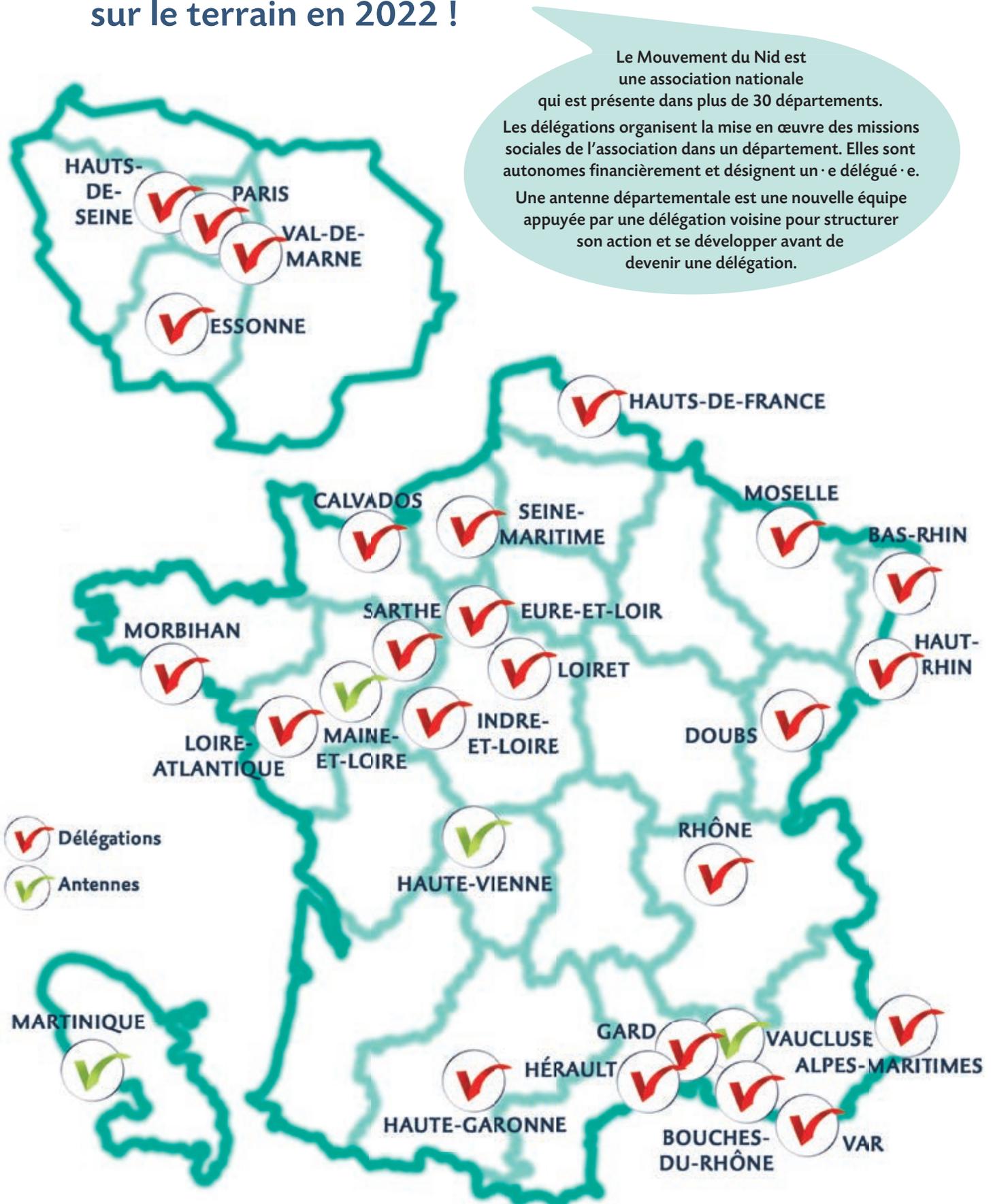
La Fondation des femmes a, cette année encore, été un partenaire indispensable du Mouvement du Nid à travers le dispositif Abri d'urgence, le soutien financier apporté à deux délégations départementales du Mouvement du Nid (la Martinique et le Bas-Rhin), la mise à disposition de la salle de la Cité Audacieuse pour plusieurs événements et du studio d'enregistrement du podcast réalisé par des survivantes avec le soutien de l'association.

Des responsabilités partagées

Au sein du Comité national, des membres se sont vu confier la responsabilité du suivi de questions spécifiques :

- Nastasia Hollender : Soutien aux délégations.
- Lénaig Le Fouillé et Marion Sauvage : Affaires juridiques.

24 délégations et 4 antennes pour agir sur le terrain en 2022 !



En 2022, le Mouvement du Nid poursuit son essor et sa structuration !

L'année 2022 a été riche pour notre vie associative : des projets naissants, des partenariats renforcés, des dynamiques régionales, des nouvelles antennes et un engagement sur le terrain nourri par le militantisme !

Le Nid s'agrandit...

Après des mois de travail collaboratif, nous avons accueilli en décembre dernier deux nouvelles antennes, l'une dans le Vaucluse (Avignon) et l'autre en Haute-Vienne (Limoges). Nous nous réjouissons d'accueillir ces nouvelles équipes et leur souhaitons la bienvenue !

Chaque antenne est accompagnée, dans sa dynamique et sa structuration, par une délégation marraine en complément de l'appui apporté par le siège. Ainsi l'antenne du Vaucluse est soutenue par l'équipe des Bouches-du-Rhône et l'antenne de Haute-Vienne par l'équipe de la Haute-Garonne.

Ce lien de proximité poursuit un double objectif : partager l'expérience de terrain et apporter un soutien concret sur place, selon les besoins (journée d'observation, participation aux premières actions, transmission de ressources...). En complément, la coordination nationale assure un rôle d'aiguillon auprès des antennes afin de les aider à se structurer tant dans l'action locale (recensement des besoins, priorités, moyens disponibles...) que dans la dynamique d'équipe (fédérer autour d'un projet, définir son mode de gouvernance...). L'idée étant que chaque antenne développe son ancrage territorial et ses activités, à son rythme et selon ses envies, afin de devenir dans quelques temps, une délégation à part entière ! Rendez-vous en 2023 pour suivre leurs premières actions...

... et se consolide !

Le renforcement de notre dynamique de Réseau et les projets initiés en 2021 se sont poursuivis cette année, avec des déplacements réguliers de la coordination nationale permettant ainsi d'aller à la rencontre de la moitié des équipes et notamment de notre équipe martiniquaise !

La démarche d'aller-vers les délégations est un choix associatif fort : nourrir et consolider le lien entre l'échelon local et l'échelon national dans l'objectif de renforcer l'action globale du Mouvement du Nid auprès des personnes prostituées et contre le système prostituteur, sur l'ensemble du territoire.

L'appui aux délégations dans leur développement local a ainsi pris plusieurs formes et ce travail commun a abouti à de belles réussites :

– **Un travail de soutien** : Toujours en réponse à la demande des délégations, la coordination nationale intervient lors de temps forts ou pour des enjeux spécifiques: participation aux pré-commissions et commissions départementales, lancement de la campagne de sensibilisation sur la prostitution des mineur·es (Martinique), participation au comité de pilotage des financeurs et représentation de chants, à l'Opéra de Montpellier, dans le cadre d'un projet avec les femmes accompagnées (Hérault), rencontres des DDFE sur de nombreux territoires...



– **L'animation de temps collectifs** : La coordination nationale a animé plusieurs journées de travail, en soutien des délégué·es départementaux·ales, afin d'accompagner les réflexions et le renforcement de l'action sur le terrain, à l'échelle d'une délégation (Haute-Garonne) ou d'une région (PACA). Ces temps associatifs sont riches à un double niveau : d'une part, pour la délégation qui prend de la hauteur dans un quotidien souvent très dense. Ce rendez-vous convivial constitue un temps d'échange et de questionnements sur les réalités locales, les enjeux, les pratiques et également de cohésion pour l'équipe.

D'autre part, pour notre dynamique nationale de réseau car c'est l'occasion de renforcer les liens, de capitaliser sur ce qui se fait localement et d'essaimer les bonnes pratiques issues des autres territoires et les outils existants.

– **Un appui technique** : Dans les domaines du plaidoyer financier, de la recherche de co-financements et des premières demandes AGRASC régionalisées. 11 projets ont été déposés dont 4 projets élaborés à l'échelle régionale (inter-délégations), un projet co-construit avec 3 DDFE sur des territoires ruraux non couverts par le Mouvement du Nid et un projet outre-mer. Dans ce cadre, 4 projets ont été financés !

En 2022, nous avons pu mener à bien la signature de nos premières Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) à l'échelle régionale, sur la base d'un projet de territoire élaboré sur 3 ans ! La volonté est donc de conduire cette démarche sur d'autres régions en impulsant des dynamiques de travail interdélégations.

– **Lors d'une tutelle d'une délégation** : Nous avons pu apporter un accompagnement renforcé lors des passations de gouvernance ou lorsqu'il y a une période de transition nécessitant une tutelle du siège. Nous connaissons une évolution importante de notre modèle de gouvernance locale ces

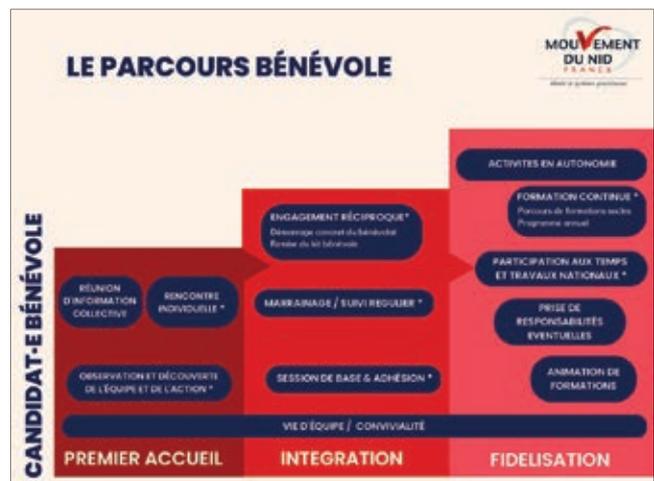
dernières années, en raison des mutations du bénévolat et des formes d'engagements. La co-délégation est aujourd'hui le modèle majoritaire et celui que nous favorisons pour faire vivre localement des gouvernances démocratiques et collégiales. Ces changements et ces prises de responsabilités au sein des équipes nécessitent d'être accompagnés. Ainsi, la Seine-Maritime et le Var ont renouvelé leur gouvernance au deuxième semestre 2022 et les délégations du Doubs et de la Moselle accueilleront chacune une nouvelle gouvernance, au premier trimestre 2023. Nous remercions les bénévoles pour leur engagement !

... Horizon 2023... le parcours bénévole et le projet associatif !

Le sujet de l'engagement est central dans notre dynamique associative en tant qu'association militante et bénévole. Aujourd'hui, la force collective du Mouvement du Nid prend appui sur des convictions partagées et des engagements pluriels. Cette évolution conduit à appréhender autrement l'accueil et la fidélisation des nouveaux·elles bénévoles et la cohabitation des engagements afin de préserver les dynamiques d'équipe.

Au regard de cette réalité, nous avons initié un travail de fond concernant le bénévolat en 2022 pour repenser les pratiques sur le terrain et élaborer des outils ressources pour les délégations. Ainsi, l'ébauche d'un « parcours bénévole » a été présentée aux responsables de délégations, lors du Conseil National d'Orientation, en octobre 2022. Ce « parcours bénévole » poursuit un triple objectif :

- Apporter aux personnes qui souhaitent nous rejoindre, un cadre lisible et clair concernant le bénévolat au Mouvement du Nid ;
- Définir un périmètre commun concernant l'accueil, l'intégration et la fidélisation des bénévoles en délégations, en prenant en compte les différentes formes de bénévolat ;



- L'action bénévole est au service du projet associatif du Mouvement du Nid. Le parcours bénévole contribuera donc à renforcer notre culture commune et donc notre démarche collective en apportant des repères et des étapes clés, dans une logique collective.

Ce « parcours bénévole » sera affiné et mis en œuvre en 2023 au sein des délégations, avec l'appui de la coordination nationale.

La démarche collaborative « Visio(n) du Nid » se traduira en 2023 par la présentation et le vote en Assemblée Générale de notre nouveau projet associatif ! Fruit d'un travail de concertation nationale (phase 1) et locale (phase 2) qui a largement mobilisé, nous remercions vivement l'ensemble des membres du Mouvement du Nid qui ont contribué à cette réflexion associative. Il nous appartient désormais de faire vivre ensemble ce projet abolitionniste ambitieux, au niveau local et national, pour les prochaines années ! Nous sommes impatient·es de poursuivre ce cap à la fois sur le terrain, aux côtés des personnes prostituées, et dans une démarche politique forte, pour faire reculer le système prostitueur.

Focus sur notre délégation mosellane !

Depuis 2020, notre délégation de Moselle était sous la tutelle du siège national et accompagnée dans le cadre d'un plan d'action, vers une stabilisation et un renforcement de l'équipe et de son action locale. Des bénévoles ont rejoint au fil de l'eau la délégation et en avril 2021, la délégation a accueilli une salariée à temps partiel, dans le cadre d'une création de poste. Puis, une dynamique collective est née et aujourd'hui, la délégation de Moselle se porte très bien et foisonne, à ce jour, de projets et d'actions !



- L'équipe est constituée de 10 bénévoles et d'une salariée, travailleuse sociale ;
- L'équipe a mené un projet de réaménagement des locaux, avec les femmes accompagnées et a organisé des portes ouvertes en mars 2022, pour faire découvrir ce nouvel espace d'accueil ;
- Les financements de la délégation sont solides et le poste salarié a ainsi pu être pérennisé à temps plein, en CDI ;
- La délégation est reconnue localement pour son expertise et participe aux différentes instances de travail sur le département (RESAM, groupe de travail ASE, Réseau de lutte contre les violences faites aux femmes etc.) ;
- Agréée pour la mise en œuvre du Parcours de Sortie de Prostitution 5PSP), la délégation accompagne 34 femmes dont 10 en PSP. Elle propose également un accueil inconditionnel hebdomadaire, le samedi matin, pour toute personne qui souhaite venir à la rencontre de l'équipe et partager un moment de convivialité.

L'équipe mosellane peut être fière du chemin parcouru et nous lui souhaitons un très bel avenir !

La formation continue de nos membres

Le cru 2022 est marqué par la reprise très attendue de nos formations initiales en présentiel et le développement d'une formation continue associée à notre « Parcours bénévole ».

Le Mouvement du Nid s'est attelé, en 2022, à répondre aux besoins des bénévoles nouvellement arrivé·es en proposant trois sessions de base (notre formation initiale – voir encadré), soit une session supplémentaire par rapports aux années précédentes. En raison du COVID, ces formations avaient en effet été suspendues, créant une longue liste d'attente maîtrisée en 2022.

La session de base est un temps fort de notre démarche d'accueil et d'intégration des bénévoles. Elle représente une étape clef dans l'engagement au Mouvement du Nid, ouvrant la possibilité d'adhérer à l'association et de contribuer à ses instances de décision.

En 2022, les Sessions de base ont accueilli 70 personnes, de tous territoires, engagées depuis quelques mois et ont permis une progression significative des adhésions. Nous poursuivons cette dynamique d'engagement, notamment avec la mise en œuvre de notre « parcours bénévole ».



Un parcours bénévole pour mieux accueillir et intégrer les nouveaux et nouvelles venu·es

Depuis 2022, la volonté de l'État est d'accompagner des logiques de parcours et d'objectifs de formation pour les bénévoles. Aussi, dans le cadre du financement du Fonds National pour le Développement de la Vie Associative (FNDVA), nous avons présenté un plan de formations triennal, avec des objectifs par publics.

- Formation socle (notre session de base) : acquisition des savoirs de base pour soutenir l'engagement bénévole à destination des nouveaux·elles bénévoles.

Il s'agit de renforcer les compétences individuelles et l'engagement bénévole.

- Développer l'action locale de sa délégation : auprès des personnes prostituées, contre le système prostitueur à destination des bénévoles réguliers.

Son objectif est d'outiller et faire monter en compétences les équipes locales sur les 6 activités structurantes de notre projet associatif : rencontre, accueil et accompagnement, formation des professionnels, prévention auprès des jeunes, sensibilisation du grand public et plaidoyer politique.

- Soutenir et renforcer notre gouvernance associative à destination des bénévoles élu·es

Nous visons l'acquisition de savoirs liés à une fonction de responsabilité en vue de renforcer notre fonctionnement associatif et l'articulation entre les échelons local et national.

Nous déployons ce plan de formation avec une coordination renforcée pour structurer davantage notre démarche de valorisation et d'évaluation de la formation et l'articuler pleinement avec le « parcours bénévole ». En effet, la démarche de formations internes vitalise notre dynamique de réseau (rencontres, échanges, partage d'expériences et de pratiques...), à conforter l'engagement militant de chacun·e (montée en compétences, meilleure compréhension des enjeux, renforce-

Session de base, un temps de formation essentiel et fédérateur

Cette formation initiale, d'une durée de deux jours en présentiel, est une étape importante dans le parcours des bénévoles et salarié·es. Elle constitue le socle commun de connaissances de l'ensemble des dimensions de l'association, son histoire militante, ses convictions et la déclinaison de son action sur le terrain. Elle permet de se rencontrer, d'échanger et de partager ce que nous avons en commun : une volonté d'agir sur les causes et les conséquences de la prostitution. Enfin, suivre la session de base est nécessaire pour pouvoir adhérer à l'association.

Au programme : notre philosophie d'action et nos pratiques concernant la rencontre, l'accueil et l'accompagnement des personnes prostituées, la prévention auprès des jeunes, la sensibilisation de l'opinion publique, le plaidoyer politique et nos revendications. En complément, les temps informels permettent d'ouvrir des réflexions, de fédérer les membres des différentes délégations, de cerner les possibilités d'implication dans les projets d'envergure nationale.

Nos sessions de base favorisent l'adhésion des nouveaux·elles membres du Mouvement du Nid et renforcent notre dynamique associative et notre culture commune. Un questionnaire préalable pour recueillir les attentes et une évaluation à l'issue de la formation sont systématiquement proposés. Sur la base de ces retours très constructifs, nous enrichissons le contenu, les outils d'animation et les ressources documentaires pour l'année suivante.

ment du sentiment d'utilité...) et ajuste nos pratiques au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Cycle bénévolat : rechercher, accueillir et fidéliser

Le bénévolat est une ressource essentielle pour notre vie associative ; un cycle de formation en ligne dédié à cette thématique a donc été animé, en cohérence avec le travail mené sur le « parcours bénévole ». Ces formations ont permis de cibler les besoins et les marges de progression pour diffuser des bonnes pratiques et ancrer une culture commune du bénévolat.

Pour ouvrir ce cycle, nous avons accueilli 3 partenaires spécialisées dans l'engagement bénévole avec des approches complémentaires : TousBénévoles, bénévolat généraliste ; Benenova, pour du bénévolat de courte durée, et Wenabi sur le bénévolat de compétences. Afin de mieux cibler les différentes formes de bénévolat et leur "plus-value", cette formation s'est articulée en 2 temps : une introduction sur le contexte actuel concernant le bénévolat et sa diversité via la présentation de l'enquête annuelle « La France bénévole », de Recherche & Solidarité ; puis la présentation des plateformes de nos trois intervenant·es, pour mieux cibler les particularités de chacune concernant les attentes bénévoles, les profils, les types de missions en lien avec les réalités de terrain des délégations.

Le cycle s'est poursuivi par la question de l'accueil des bénévoles, avec l'intervention d'une représentante des Petits Frères des pauvres. La présentation de la démarche, des pratiques et des outils élaborés par ce partenaire a été très riche et inspirante pour nos équipes.

Le dernier temps, sur la fidélisation, aura lieu en 2023.

Des formations pour se perfectionner, également ouvertes en ligne

Des formations d'approfondissement pour les bénévoles réguliers, élu·es et salarié·es ont été proposées au premier semestre 2022, regroupant 75 participant·es. Ces formations d'approfondissement sont pensées pour répondre concrètement aux interrogations et apporter des savoirs théoriques et pratiques via des mises en situation et une démarche participative qui favorise la réflexion collective. Afin de les rendre plus accessibles à toutes et tous, nous nous inscrivons désormais davantage dans une démarche digitale, entrée désormais dans les habitudes.

La matière de ces formations est disponible sur notre intranet où chacune donne lieu à un forum de discussion pour prolonger les échanges, et partager les informations et les ressources. Les formations plus techniques s'accompagnent de « fiches mémos » regroupant les informations essentielles dans un format synthétique.

En 2022, ont été proposées, majoritairement à distance, les formations suivantes :

1- Appels à projets et demande de subventions (janvier)

Dans la continuité de la formation sur la recherche de financements privés, proposée en 2021, cette formation permet aux délégations de monter en compétences dans la recherche de co-financements – une exigence de plus en plus forte pour le secteur associatif. Au programme, les



fondamentaux des demandes de subventions et des appels à projets publics, comment valoriser son projet auprès d'un financeur (plateformes ressources, décrypter un cahier des charges, critères d'évaluation du projet...).

2- Agir en prévention (mars et juin)

Par suite de la volonté de plusieurs délégations de développer ou renforcer la prévention sur leur territoire, deux temps dédiés à cette thématique ont été proposés :

- Un premier temps, à destination des bénévoles agissant déjà en prévention, pour présenter notre mallette pédagogique, actualiser les connaissances, rappeler les objectifs et les usages de chaque outil.

- Une journée de formation, en présentiel, pour les bénévoles qui souhaitent s'engager en prévention. Cette formation conjugue théorie et pratique : les bases de la prévention, éléments de langage et posture, techniques d'animation.

3- Animer un temps de sensibilisation (mars)

Les délégations sont sollicitées par les partenaires locaux pour animer des temps de sensibilisation auprès de leurs équipes. La volonté était donc d'apporter des repères et des éléments concrets aux délégations pour répondre à ces besoins sur leurs territoires.

Ce module a d'une part, clarifié les objectifs et le périmètre d'une sensibilisation au regard de la demande souvent exprimée d'un besoin finalement de formation et d'autre part, transmis les apports nécessaires pour définir un déroulé, un contenu et une animation en adéquation avec les objectifs initiaux. Une mallette pédagogique avec des supports à s'approprier est désormais à la disposition des équipes.

Afin de renforcer notre dynamique de formations internes en 2023, nous poursuivrons les actions suivantes :

- Consolider notre plan de formations en recensant de manière régulière les besoins en formations et en proposant un agenda au semestre.

- Prise en compte des besoins spécifiques en formations des salarié·es : favoriser la montée en compétences et renforcer les pratiques professionnelles : nous serons accompagnés sur cet axe, dans le cadre d'un bénévolat de compétences, en 2023.

- Développer notre réseau partenarial sur ce champ et solliciter davantage d'intervenant·es externes pour animer nos formations : une journée de formation sur ce format est prévue en avril 2023.

SERVICES CIVIQUES

Des volontaires engagés et mobilisés pendant la crise sanitaire



Le Mouvement du Nid est agréé pour recevoir des volontaires. Cet engagement suppose une réelle volonté d'accompagner des jeunes dans un parcours d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel. Les premiers acteurs de la réussite de cet engagement sont les délégations qui proposent la mission, et particulièrement les tuteurs de ces volontaires. Ainsi, en 2022, 14 d'entre eux ont participé à l'animation des activités dans 7 délégations départementales.

L'agrément du Mouvement du Nid pour accueillir des volontaires en service civique a été renouvelé pour trois ans le 18 mars 2021. L'Agence du Service civique nous a accordé une enveloppe de 18 postes par an, sur deux missions :

- Le soutien aux activités de prévention des comportements sexistes et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.
- L'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de prostitution.

L'implication de volontaires dans l'accompagnement de personnes accueillies dans nos permanences a permis d'offrir une plus grande convivialité. Leur soutien, pour prendre des appels téléphoniques, remettre de la documentation et orienter les personnes vers les bons interlocuteurs, dégrossir les demandes exprimées permet d'alléger à bien des égards le quotidien des salarié·es et des bénévoles. En prévention, leurs démarches ont permis de développer de nouveaux outils d'intervention, de développer des actions auprès de nouveaux publics, de développer la sensibilisation sur les réseaux sociaux (photo ci-dessous) et de multiplier les actions de prévention sur site.

En Seine-Maritime, par exemple, la délégation s'est enrichie de nouveaux outils de sensibilisation (kakemono, affiches) et de prévention (un jeu adapté du « violentomètre ») grâce au concours de deux jeunes volontaires de service civique. Dans le Rhône, une jeune volontaire a travaillé avec la délégation et celle de l'Hérault pour créer un support d'animation en prévention sous la forme d'un jeu de société propice à des échanges dynamiques sur la vie sexuelle et affective. Conçu en visant les collégien·nes, il a aussi été utilisé lors du Forum associatif organisé par la Ville de Lyon sur le thème de l'égalité filles-garçons en mars 2023.

Les retours des jeunes sont très positifs. Ils prennent confiance en eux grâce aux interventions en tandem avec un ou une militante. Ils précisent leur parcours personnel et leur projet professionnel. Certain·es précisent leur orientation professionnelle et reprennent un cursus dans le travail social.



SOLIDARITÉ

Des appels aux dons pour consolider notre action et notre indépendance

Deux campagnes de dons ont été organisées au bénéfice de notre association en 2022. Elles resserrent les liens avec nos donateurs et donatrices et nous font connaître auprès de celles et ceux qui souhaitent soutenir une cause humaniste, progressiste et emblématique de l'égalité femmes/hommes.

Depuis 2020, ces appels à la solidarité prennent une gravité particulière. En effet, la crise sanitaire a eu pour effet d'aggraver les conditions d'existence des personnes prostituées, entraînant des conséquences désastreuses pour la plupart ; cette crise a aussi été un déclencheur, pour beaucoup d'entre elles, d'une volonté de sortir de la prostitution. Nous avons dû à la fois parer aux urgences et nous rendre disponibles pour construire de nouveaux projets, loin de la prostitution, avec les personnes qui en exprimaient le souhait. Nos appels aux dons ont tâché de faire prendre conscience de ce double enjeu.

Nous valorisons dans nos campagnes nos actions de rencontre et d'accompagnement des personnes et de pré-

vention. Les lettres que nous envoyons à celles et ceux qui nous soutiennent par leur générosité sont l'occasion de montrer que ces dons sont bien employés et servent à agir sur le terrain.

Depuis 2017, nous développons de nouveaux formats de campagne d'appel aux dons en ligne. Il est déjà possible de faire des dons en ligne, via notre page sur la plate-forme HelloAsso. Nous relayons désormais nos deux campagnes sur le web, avec l'appui de nos militant·es et de nos sympathisant·es. Ces campagnes en ligne nous permettent de partager des contenus concis et percutants sur ce que le Mouvement du Nid apporte aux personnes prostituées et à la société par son combat abolitionniste.

Nous continuons de développer cette stratégie, qui représente certes un effort important mais qui permet de nous faire connaître de nouveaux donateurs et donatrices et qui constitue également une action de sensibilisation à part entière.

Une année intense de plaidoyer abolitionniste avec la sortie de l'étude « Last Girl First »

Le Mouvement du Nid est un des membres fondateurs de CAP international, la Coalition pour l'Abolition de la Prostitution créée en 2013 à Paris. Claire Quidet, Présidente du Mouvement du Nid, est membre de son Conseil d'administration.

La coalition compte 34 associations membres issues de 27 pays.

Last Girl First la prostitution à l'intersection des oppressions sexistes, racistes et de classe

« Last Girl First » est une campagne de CAP international qui vise à mettre en lumière l'impact disproportionné du système prostitutionnel sur les femmes et les filles issues des communautés les plus discriminées. En mars 2022, CAP international a publié son étude « Last Girl First ». Résultat d'une recherche de deux ans couvrant 50 pays, avec 30 expert·es de terrain qui travaillent avec des personnes prostituées et des leaders des communautés les plus impactées par la prostitution, ce livre compte 15 témoignages de survivantes de la prostitution et plus de 400 références. L'étude va au-delà d'une simple analyse des systèmes de la prostitution et de la traite des êtres humains en termes de risques sanitaires, comme cela se fait habituellement, et propose une approche intersectionnelle des systèmes de la prostitution et de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle.

En remontant aux racines de ces systèmes, cette étude met en lumière les réalités de la prostitution et de la traite des êtres humains et la manière insidieuse dont les grands modèles de domination tels que le patriarcat, le racisme, le colonialisme, le classicisme, le capitalisme et la militarisation les façonnent et conduisent à l'exploitation sexuelle d'une partie de la population. Cette partie de la population est la classe politique des femmes et plus particulièrement les femmes racisées et/ou les femmes défavorisées. Ce sont elles qui ont été désignées par la société comme « prostituables », devant satisfaire la demande masculine d'exploiter leur corps.

CAP international a effectué une tournée de promotion de ce dernier aux États-Unis, en mars/avril et une tournée en octobre au Québec.

2^{ème} semaine abolitionniste historique en Espagne

En juin, trente organisations membres de Cap international de 25 pays se sont réunies, en Espagne, pour la 2^{ème} semaine internationale abolitionniste.



Les activités de la semaine ont permis l'échange d'expériences et de bonnes pratiques des différents pays représentés au sein de la Coalition, notamment par le biais de seize ateliers de formation entre pair·es, tels que « Programmes de lignes d'assistance : conseils téléphoniques pour les femmes prostituées », « Gestion des abris », « Gestion des traumatismes pour les survivantes », etc.

Conférence internationale pour l'abolition de la prostitution en Espagne

Mercredi 15 juin, CAP international s'est rendu à Madrid et a réuni des survivantes du monde entier, des parlementaires espagnoles et des ambassadeur·ices contre la traite des êtres humains de Suède, de France et de l'OSCE pour une conférence internationale historique pour l'abolition de la prostitution en Espagne.

La conférence a eu lieu huit jours après le dépôt au Parlement espagnol d'un projet de loi abolitionniste qui prévoit la pénalisation de toutes les formes de proxénétisme, celle de l'achat d'actes sexuels et la reconnaissance d'un statut de victime pour les personnes prostituées, ouvrant l'accès à un ensemble de droits créés dans la loi « solo si es si » récemment adoptée.

Un appel puissant pour l'abolition de la prostitution en Espagne a été lancé par neuf survivantes – Rosen Hicher (France), Ally-Marie Diamond (Nouvelle-Zélande), Claudia Quintero Rolon (Colombie), Amelia Tiganus (Roumanie-Espagne), Susana Andrea Avella (Colombie), Lydia Osifo (Nigeria-Espagne), Karola de la Cuesta (Mexique), Alike Kinan (Argentine), Rachel Moran (Irlande). Toutes ont témoigné de leurs expériences et de la nécessité de l'adoption d'une loi abolitionniste.

Trombinoscope au 1^{er} juin 2023

COMITÉ NATIONAL (Conseil d'Administration)



Claire QUIDET
Présidente nationale



Marion SAUVAGE
Secrétaire générale



Nastasia
HOLLENDER
Trésorière



Lénaig
LE FOUILLÉ
Membre



Benjamin
NGUYEN
Membre



Élodie PELISSIER
Membre



Marine TOCCO
Membre

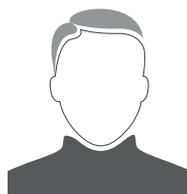
CHARGÉ · ES DE MISSION AUPRÈS DU COMITÉ NATIONAL



Grégoire THÉRY
Plaidoyer
et relations
institutionnelles



Jacques HAMON
directeur de la
revue *Prostitution et
Société*



Pierre ALBERT
Collectif de lutte contre
la traite des êtres
humains et au conseil
d'administration de la
Fondation Scelles

DÉLÉGUÉ · ES DÉPARTEMENTAUX



Élodie Pelissier
Alpes-Maritimes



Floriane Boudouard
Bouches-du-Rhône



Nathalie Devictor
Bouches-du-Rhône



Nicole Gauer
Calvados



Alice Jehl
Doubs



Yamina Daoudi
Eure-et-Loir



Marylise Logez
Haute-Garonne



Anne Devaux
Haute-Garonne



Hérault



Pierre Mabire
Indre-et-Loire



Loire-Atlantique



Loiret



Zohra Gacemi
Maine-et-Loire



Marie-Renée Jamet
Morbihan



Clémence Aubry
Moselle



Léa Bazin
Moselle



Bernard Lemettré
Hauts-de-France



Bas-Rhin



Marc Namur
Haut-Rhin



Marine Tocco
Rhône



Vinciane Maume
Rhône



Marie-Claude
Leroux
Sarthe



Paris



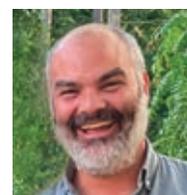
Seine-Maritime



Benjamin Nguyen
Var



Martine Demay
Var



Philippe Gastrein
Vaucluse



Haute-Vienne

du Mouvement du Nid-France



Évelyne Bar
Essonne



Anne-Marie Bériot
Hauts-de-Seine



Claire Quidet
Val-de-Marne



Lavinia Ruscigni
Martinique



Jacques Hamon
Délégué régional
Île-de-France

SALARIÉES AU SECRETARIAT NATIONAL



Maurianne Alves
Accompagnement
social



Stéphanie Caradec
Directrice



Mélanie Gallienne
RH



Sandrine Goldschmidt
Chargée de
communication et
des partenariats
extérieurs



Élise Guiraud
Chargée de
communication



Françoise Lemette
Comptable



Christine Mirkovic
Assistante de
direction



Elen Rio
Coordinatrice
nationale



Lina Sibi
Formation

SALARIÉ · ES EN DÉLÉGATIONS



Sarah El Hamdani
Doubs



Rihannon Erdal
Doubs



Sofia Gutierrez
Pereira
Eure-et-Loir



Anne-Marie
Le Borgne
Haute-Garonne



Marie Habe
Hérault



Gaëlle Henry
Hérault



Alexandra
Jouhaneaud
Hérault



Magali Besnard
Indre-et-Loire



Emeline Sasse
Loire-Atlantique



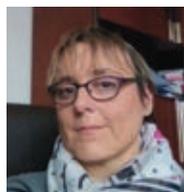
Marlène Chané
Moselle



Marylène Lecourt
Hauts-de-France



Chloé Crapoulet
Hauts-de-France



Laurence Mey-Witz
Bas-Rhin



Karine Batail
Haut-Rhin



Gladys Mahoué
Rhône



Sarah Haouzir Duran
Seine-Maritime



Agnès Nierenberger
Essonne



Katerina Fragkoulaki
Île-de-France



Louise-Marie
Giacomuzzo
Île-de-France



Léa Homet
Île-de-France



Benoît Kermorgant
Île-de-France



Ghania Khelifi
Île-de-France



Fanny Mercier
Martinique

Communiqués de presse nationaux

11 janvier 2022

Affaire Campos : Le Mouvement du Nid partie civile, pour faire entendre la voix des victimes

Affaire Campos. Plus de trois ans après les faits, le procès des meurtriers de Vanesa Campos s'ouvre aujourd'hui aux assises de Paris. Le Mouvement du Nid, qui se félicite qu'un tel procès puisse se tenir, sera présent en tant que partie civile pour faire entendre la réalité quotidienne des violences engendrées par le système prostitutionnel, et la voix de ses victimes; des victimes que l'association connaît bien pour les accompagner sur le terrain de façon inconditionnelle depuis 80 ans.

Vanesa Campos, femme trans prostituée, a été tuée par balles au Bois de Boulogne une nuit d'août 2018. Comme beaucoup d'autres, elle était migrante, en situation de prostitution au Bois, et insuffisamment protégée des bandes crapuleuses qui y sévissaient.

Pour Claire Quidet, présidente de l'association, « ce procès est essentiel et doit marquer les esprits. Nous nous sommes porté·es partie civile, pour que la réalité puisse être entendue. Les victimes de féminicides prostitutionnels sont trop nombreuses, le plus souvent tuées par des "clients" ou des proxénètes, parfois par des bandes crapuleuses, et c'est la prostitution qui en est responsable, certainement pas la loi ».

L'avocate du Mouvement du Nid lors de ce procès, Lorraine Questiaux, insiste : « la violence est inhérente au système prostitutionnel. Elle n'a pas augmenté depuis la loi, mais elle est peut-être plus visible, parce que, grâce à la loi, elle est moins tolérée. Et s'il existe une prostitution de « forêt », dans des endroits reculés comme au Bois de Boulogne, depuis bien avant 2016, c'est parce qu'il y a une demande spécifique de certains hommes, souvent puissants, pour ce type de prostitution », explique-t-elle.

Le Mouvement du Nid espère que, grâce à ce procès, une application pleine et entière de la loi, dans sa globalité, sera remise à l'ordre du jour, pour que cesse la longue litanie des violences patriarcales, allant jusqu'au féminicide, subies par les personnes prostituées.

16 février 2022

C'est toute l'industrie du « porno » français qui est mise en cause. Justice pour les victimes !

Communiqué de presse commun : Les Effronté·es, Mouvement du Nid, Osez le féminisme!

Nous apprenons la mise en examen de trois hommes, deux producteurs et un « acteur », pour viols en réunion et traite des êtres humains, ainsi que pour proxénétisme aggravé pour l'un d'entre eux. Ce sont les mêmes motifs que pour les quatre pornocrates, dont Mathieu Lauret et Pascal OP, mis en examen en septembre 2020, tandis que quatre « acteurs » sont également mis en examen pour viols dans cette même procédure depuis octobre 2021.

L'omerta sur ces agissements contraires à la dignité humaine est en train d'être levée. Ainsi qu'en témoigne l'article publié par le Parisien le 10 février 2022 :

« L'enquête a révélé ainsi qu'une fois entrées dans le monde du X, ces filles étaient réduites à l'état d'objet par les producteurs, toujours en quête de scènes plus hard, et qu'elles servaient de monnaie d'échange au gré des tournages de la société de l'un ou l'autre. Un traitement inhumain que l'on perçoit dans les conversations entre les responsables du réseau captées par les gendarmes. Tout était prétexte à détourner le consentement des actrices qui, une fois qu'elles se rendaient compte qu'elles avaient été dupées sur les conditions de tournage, étaient rejetées. »

Au fur et à mesure des révélations, l'horreur quotidienne de l'industrie de la prostitution filmée, qui existe en raison de la demande de consommateurs « clients » de ces vidéos, est dévoilée. Ce sont des actes de tortures, des viols filmés et tarifés, sur des femmes vulnérables, du proxénétisme et de la traite d'êtres humains à grande échelle.

C'est pourquoi le 21 janvier 2022, Osez le Féminisme! a signalé sur Pharos des vidéos de ces producteurs. Leur sentiment d'impunité est tel que les descriptions des vidéos font elles-mêmes état des violences mises en place. Ce sentiment d'impunité est renforcé par l'absence de réaction de la part de Pharos ou du ministère de l'Intérieur.

Nous saluons néanmoins les travaux engagés par la commission droits des femmes du Sénat à ce sujet.

L'industrie pornocriminelle voudrait nous faire croire que l'affaire du porno français n'était que l'affaire Pascal OP, « mouton noir » de la profession. Il n'en est rien : C'est toute l'industrie du porno français qui est mise en cause, montrant encore une fois le caractère systémique du proxénétisme, des violences sexuelles et sexistes perpétrées dans la pornographie.

Nous demandons justice pour les victimes, et que la responsabilité criminelle de l'ensemble de l'industrie soit reconnue et ses auteurs sanctionnés.

Élections : Les candidat·es doivent s'engager pour 40 000 parcours de sortie de prostitution

Pour la journée internationale des droits des femmes, les associations de terrain aux côtés des victimes de violences et des survivantes de la prostitution demandent aux candidates et candidats à la présidentielle de s'engager pour un changement d'échelle dans l'application de la loi, qui permette à 40 000 personnes qui le souhaitent de sortir de la prostitution sur dix ans.

Plus de trente associations féministes et des survivantes dévoilent en cette veille de 8 mars un manifeste à destination des candidates et candidats à la présidentielle, autour de 5 engagements et 12 recommandations.

Un questionnaire a par ailleurs été envoyé à la plupart des équipes des candidat·es à l'élection du 10 avril. Leurs réponses seront publiées sur le site du manifeste : abolition2022.fr. Elles nous renseigneront sur le niveau d'abolition des différents projets présidentiels pour augmenter significativement l'impact de la loi de 2016 et atteindre son objectif fondamental : permettre à toute personne qui le souhaite de s'extraire de la prostitution.

La prostitution est une violence faite aux femmes qui doit être combattue et la législation ambitieuse dont la France s'est dotée en 2016 doit être pleinement appliquée pour pouvoir produire les effets attendus : davantage d'égalité entre femmes et hommes, plus aucune victime de proxénétisme et de prostitution !

Retrouvez le manifeste ainsi que la liste de toutes les associations signataires sur le site abolition2022.fr

Les 5 engagements du Manifeste sont les suivants :

- Pour une politique d'égalité réelle entre les femmes et les hommes.
- Rompre l'impunité des proxénètes.
- 40 000 parcours de sortie en dix ans.
- Pour une action urgente à l'encontre de la prostitution des mineur·es.
- Pour une diplomatie et une aide au développement féministes.

L'ascenseur abolitionniste : un large consensus

L'« ascenseur abolitionniste », réalisé par le Mouvement du Nid et la Fondation Scelles à partir de réponses au questionnaire envoyé aux candidat·es, montre que celles et ceux-ci ont compris l'importance de la mise en œuvre pleine et entière de la loi du 13 avril 2016, « la meilleure loi globale » sur la question, comme le soulignait il y a quelques jours à New York la directrice de la CATW.

Face au cynisme de l'industrie du sexe et de ses défenseurs qui n'hésitent pas à se servir de la guerre en Ukraine pour « recruter », et à l'urgence de lutter contre le système proxénète, c'est une bonne nouvelle. Le pouvoir exécutif qui prendra place en France pour les cinq prochaines années disposera d'un large consensus pour conforter et améliorer le modèle abolitionniste.

En effet, cinq des sept candidat·es à qui nous avons envoyé notre questionnaire demandant des engagements concrets pour une application pleine et entière de la loi du 13 avril 2016, de la gauche à la droite républicaine, se sont positionnés favorablement.

Trois d'entre eux (Roussel, Hidalgo, Mélenchon), fidèles à leur engagement de longue date pour l'abolition, ont même répondu directement à notre questionnaire, et nous ont assuré de leur volonté de s'engager pour des parcours de sortie à la hauteur de l'enjeu : Fabien Roussel et Anne Hidalgo ont répondu point par point être d'accord avec nos propositions concrètes, en particulier de donner les moyens pour 4 000 parcours de sortie de prostitution par an pendant 10 ans.

Jean-Luc Mélenchon, de son côté, a répondu en réaffirmant son engagement abolitionniste et la volonté de lutter plus spécifiquement contre la prostitution des mineur·es.

L'ascenseur abolitionniste : qui peut encore monter ?

Deux autres ne nous ont pas envoyé de réponse, mais se sont positionné·es en faveur de la loi abolitionniste. L'équipe du Président actuel, Emmanuel Macron, a affirmé vouloir poursuivre sa mise en œuvre. Quant à Valérie Pécresse, elle s'est prononcée publiquement contre la marchandisation des corps des femmes et pour la pénalisation des proxénètes (sans pour autant donner de réponses concrètes sur les mesures qu'elle mettrait en œuvre).

D'ici le premier tour, nous espérons recevoir de nouvelles réponses et des précisions, qui permettraient à chaque candidat·e d'atteindre le sommet de l'ascenseur abolitionniste... ou de rester au sol, dans le « vieux » monde, où règne le droit des hommes « clients » à acheter des femmes pour du sexe.

6 ans de loi prostitution : une application plus que jamais urgente et nécessaire

Six ans après son entrée en vigueur le 13 avril 2016, la mise en œuvre pleine et entière de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostituteur et à accompagner les personnes prostituées s'impose plus que jamais comme une urgence.

Nous demandons donc à nouveau une mise en œuvre pleine et entière de la loi avec :

- Des moyens financiers pour 4 000 parcours de sortie par an, ce sont des moyens pour des dispositifs très demandés et qui ont fait leurs preuves. Ce sont de nouveaux droits pour les personnes en situation de prostitution.
- **Le renforcement de la lutte contre toutes les formes de proxénétisme.**
- **La généralisation de sessions de prévention de l'exploitation sexuelle** en collèges et lycées.
- **Enfin, il faut expliquer, informer, communiquer sur la réalité de ce système, qui prend sa source dans la demande des prostituteurs.** Il est temps de mettre fin à leur impunité en appliquant la loi avec détermination.

Alors que deux modèles de société s'affronteront le 24 avril dans les urnes à l'occasion du deuxième tour de la présidentielle, nous rappelons l'urgence de mettre en œuvre une loi qui est la seule à même d'offrir des droits et des alternatives aux personnes en situation de prostitution.

Non partisans, nos associations se doivent pourtant de rappeler aujourd'hui deux points importants :

- **Une inquiétude forte face au risque d'un modèle, celui de l'extrême droite, incompatible avec les valeurs républicaines, qui priverait une partie des êtres humains vivant sur le territoire de leurs droits fondamentaux.** Aujourd'hui déjà trop souvent (et demain encore) de nombreuses femmes victimes de violences risquent d'être expulsées alors qu'elles doivent être aidées et protégées.

- **La nécessité d'exiger du président sortant s'il est réélu, qu'il mette enfin tout en œuvre pour que cette loi prostitution puisse produire tous ses effets en faveur des personnes prostituées, contre le système prostituteur, comme nous le lui avons écrit suite au 1^{er} tour de la présidentielle.** Dans ce courrier, nous disons à Emmanuel Macron que « nous ne voulons pas revivre les cinq dernières années pendant lesquelles la loi d'avril 2016 a été appliquée à minima ».

Face à l'extrême droite qui s'est toujours positionnée du côté des clients de la prostitution, nous le mettons au défi de faire « de la législation juste, progressiste et profondément féministe que s'est donnée la France, un succès » et lui demandons « des engagements en termes de moyens et de volonté politique pour faire cesser l'impunité des prostituteurs et assurer des alternatives à la prostitution pour toutes celles qui le souhaitent. »

Garde à vue de Michel Piron, le Mouvement du Nid se félicite que l'enquête avance

*Michel Piron, le propriétaire du site de diffusion de vidéo de prostitution filmée **Jacquie et Michel** (pornographie) est en garde à vue pour proxénétisme, complicité de viols et d'agressions sexuelles. 4 autres personnes, dont sa femme, sont concernées.*

Ils « ont été placés en garde à vue ce matin dans le cadre d'une enquête préliminaire » ouverte en juillet 2020 « pour des faits supposés de proxénétisme, complicité de viol et complicité d'agressions sexuelles entre 2009 et 2015 », selon la presse.

Le Mouvement du Nid se félicite de cette évolution de l'enquête, qui vient confirmer ce que notre association, avec d'autres, dénonce depuis longtemps : le fait que l'ensemble de l'industrie pornographique française est concernée.

Notre association, qui accompagne sur le terrain des personnes en situation de prostitution dont des victimes de la prostitution filmée (pornographie), est à l'origine avec Osez le féminisme! et les Effrontés d'un signalement au procureur de la République en 2020. C'est ce signalement qui a conduit le parquet à ouvrir une information judiciaire à l'encontre du site **Jacquie et Michel**.

Parallèlement, une enquête est en cours pour viols, et proxénétisme, contre des producteurs, réalisateurs et acteurs français (affaires OP et Mat Hadix) dont certains ont eu des liens professionnels avec **Jacquie et Michel**.

Au fur et à mesure des révélations de ces enquêtes, l'ampleur du nombre de victimes identifiées (plusieurs dizaines), et d'auteurs, poursuivis pour viols, proxénétisme et traite d'êtres humains dévoile encore une fois le caractère systémique du proxénétisme, des violences sexuelles et sexistes perpétrées dans la pornographie.

Nous demandons justice pour les victimes, et que la responsabilité criminelle de l'ensemble de l'industrie soit reconnue et ses auteurs sanctionnés : « acteurs », « rabatteurs », producteurs comme diffuseurs.

Nous soutenons la parole de ces femmes pour qu'enfin l'industrie pornocriminelle soit jugée pour ce qu'elle est : un système de traite, de violences sexuelles et de proxénétisme à l'échelle industrielle.

40 associations appellent aux actes contre l'industrie pornocriminelle

« Porno : l'enfer du décor » : 40 associations saluent la portée historique du rapport du Sénat et appellent aux actes contre l'industrie pornocriminelle.

Les 40 associations qui ont décidé d'unir leurs voix pour dénoncer cette atteinte aux droits humains fondamentaux à grande échelle, saluent la publication du rapport du Sénat « L'Enfer du décor » le 28 septembre 2022. Il marque un tournant dans la prise de conscience de la société sur ce qui se cache réellement derrière l'appellation de « films pornographiques ».

L'industrie est maintenant dos au mur. Les différentes procédures judiciaires, pour viols, traite des êtres humains, proxénétisme et actes de torture, relatées par les médias, et notamment les enquêtes du Monde, rendent le constat d'autant plus accablant. L'industrie pornographique fonde sa lucrativité sur la mise en extrême danger de femmes prises dans la violence d'un système destructeur, sacrifiées sur l'autel de pseudo pulsions sexuelles de certains hommes.

Une industrie proxénète

Nous exigeons une reconnaissance politique et judiciaire de l'industrie pornographique comme industrie proxénète, faisant appel à tous les ressorts du système prostitueur pour maintenir des femmes sous emprise, dans la précarité, et dans le silence. L'impunité doit cesser. Les lois existantes doivent être appliquées.

Méthodes de recrutement proxénètes, système agresseur, réification des femmes, torture, actes de barbarie, traite des êtres humains : le rapport du Sénat expose la réalité de cette industrie que beaucoup d'entre nous dénoncent depuis des années. Nous saluons la qualité du rapport et l'engagement transpartisan de ses rapporteuses. L'analyse est précise, le constat sans appel : les violences commises dans le cadre de la pornographie ne sont pas des dérivés. La violence est intrinsèque au fonctionnement de l'industrie pornographique.

Les verbatim d'associations

« Ce rapport s'inscrit dans un contexte de libération de la parole des victimes de l'industrie pornographique. Plus de 60 victimes sont aujourd'hui identifiées dans les affaires "Jacquie et Michel" et "French Bukkake" », a souligné Céline Piques d'Osez le Féminisme! lors de la conférence de presse. C'est grâce à leur courage et à leurs témoignages que tout ce travail a pu être effectué.

« Lorsqu'on parle de porno, on ne parle pas de création artistique, ni de sexualité. Les représentations véhiculées par cette industrie promeuvent la culture du viol, et érotisent les violences faites aux femmes », a-t-elle poursuivi.

Stéphanie Caradec, directrice du Mouvement du Nid, a souligné la porosité entre pornographie et prostitution : « la réalité, c'est que les vidéos pornographiques sont de la prostitution filmée, comme en témoignent les parcours de vie et de vulnérabilités des centaines de personnes accompagnées par l'association, et qui ont bien souvent connu les deux systèmes. »

Haine sexiste et raciste

Par ailleurs, Claire Charlès des Effrontées a dénoncé « les synopsis des vidéos d'appel à la haine sexiste et raciste. Certaines, regroupées sous la catégorie "interraciale" font appel à l'imaginaire colonialiste. Ces vidéos sont tout simplement illicites et tombent sous le coup de la loi ».

Il est temps que les autorités compétentes, comme Pharos et l'Arcom, s'emparent du sujet.

Françoise Brié de la Fédération Nationale Solidarité Femmes a souligné « l'importance de reconnaître la pornographie et la prostitution comme faisant partie du continuum des violences contre les femmes, rappelant notamment que de nombreux conjoints, parfois proxénètes, obligent leurs femmes qu'ils violentent à regarder, parfois avec leurs enfants, des vidéos pornographiques. »

« L'industrie pornographique érige l'inceste au rang de fantasme. Le lien entre pédopornographie et pédocriminalité est évident », a souligné Arnaud Gallais de Be Brave-France.

Mise en danger

L'industrie pornographique met en danger les femmes qui tournent dans les vidéos qu'elle produit, mais aussi toute une génération de jeunes, voire de très jeunes, pour qui les images pornographiques deviennent des références en matière de sexualité.

La pornographie infuse nos représentations de la sexualité et fait obstacle à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, notamment au travail où « certains patrons souhaitent recréer des scénarios de films pornographiques avec des salariées. La pornographie telle que nous la connaissons aujourd'hui met en danger toutes les femmes, que ce soit sur les lieux de tournage ou non », a rappelé Mathilde Cornette, juriste à l'AVFT, Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail. Delphine Jarraud, déléguée générale de l'Amicale du Nid a rappelé « l'absolue nécessité de l'éducation à l'égalité femmes-hommes et de l'éducation à la vie affective et sexuelle ».

« Le porno, ce n'est pas du cinéma » concluent les associations qui composent cette nouvelle coalition engagée contre l'industrie pornographique. « Les violences sexuelles sont réelles, les actes de torture et de barbarie sont réels, la souffrance est réelle, les femmes qui subissent ces sévices sont réelles ».

Sélection de presse

Le Télégramme

17 janvier 2022

Les collégiens de Guémené ont longuement échangé avec Marie-Reinée Jamet sur l'égalité filles-garçons. (Collège Emile Mazé)

La confondatrice de l'association Mouvement du Nid est intervenue auprès des collégiens de Guémené, vendredi 14 janvier, autour de l'égalité filles-garçons. Elle a notamment sensibilisé les élèves aux comportements à risque et à l'impact des violences sur la santé.

Vendredi 14 janvier, Marie-Reinée Jamet, cofondatrice du Mouvement du Nid (association reconnue d'utilité publique agissant en soutien aux personnes prostituées) est venue échanger avec les élèves de 3^e du collège Emile-Mazé, à Guémené-sur-Scorff, autour de l'égalité filles-garçons.

Les collégiens débattent autour de l'égalité filles-garçons à Guémené-sur-Scorff



PUBLIC
SENAT

Porno : « C'est du proxénétisme à l'échelle industrielle », dénoncent les associations féministes auditionnées au Sénat

20 janvier 2022

Au cœur d'une enquête retentissante en France, l'industrie pornographique rime désormais avec violences sexuelles. La délégation aux droits des femmes du Sénat prépare un rapport d'information sur le sujet et démarrait ses travaux par une table ronde avec des associations féministes.

« Vous nous avez dressé un cadre extrêmement inquiétant. La réalité est parfois difficile à entendre ». Annick Billon, présidente de la délégation (centriste) aux droits des femmes a bien décrit l'ambiance lourde dans la salle à l'issue de la première audition sur la problématique du porno.

Plusieurs représentantes d'associations (Le Nid, Les Effrontées, Osez le féminisme) étaient reçues au Sénat pour parler non pas de libération sexuelle, de travailleuses et de travailleurs du sexe, d'actrices et d'acteurs... Mais de viols filmés, d'actes de torture et de barbarie, de pédocriminalité, d'incitation à l'inceste, de proxénétisme.

C'est d'ailleurs l'enjeu du prochain procès dit « du porno français » ou « french bukkake » dans lesquelles ces associations sont parties civiles. Une cinquantaine de victimes sont déjà identifiées, huit producteurs et acteurs sont mis en examen pour viols en réunion, traite d'êtres humains et proxénétisme.

« Il est plus approprié de parler de prostitution filmée »

« L'industrie pornographique est une industrie dont la particularité est de ne pas être du cinéma. Les actes sexuels sont réels, les actes de pénétration sont réels, les coups et les tortures sont réels [...] Le porno c'est aussi du proxénétisme à l'échelle industrielle [...] Il s'agit de violences sexuelles qui sont commanditées, le consentement est extorqué par l'argent et l'exploitation de la

vulnérabilité [...] Pour toutes ces raisons, il est plus approprié de parler de prostitution filmée que de film pornographique », liste Sandrine Goldschmidt du mouvement du Nid, qui rappelle « que représenter l'acte sexuel n'est pas le problème en soi, mais bien de commanditer des violences sexuelles pour y parvenir ».

Que penser alors de la charte éthique mise en place par les productions Dorcel, à la suite des premières mises en examen dans l'affaire « French Bukkake » ? « Pour que le consentement en matière sexuelle ait un sens, il faut qu'il soit à tout moment réversible [...] Le consentement des actrices est demandé en amont. Ce n'est qu'un moyen de pression supplémentaire », oppose Sandrine Goldschmidt. [...]

« Racisme, misogynie, lesbophobie, pédocriminalité »

Les mots-clés dans les moteurs de recherche de ces plateformes « sont des infractions caractérisées » souligne Claire Charlès, porte-parole des Effrontées. « Du racisme, de la misogynie, de la lesbophobie, de la pédocriminalité » liste-t-elle avant de donner quelques exemples de titre de vidéos comme « Daddy fucks his teen daughter ».

« Apologie de crime, de la pédocriminalité, de la haine raciale, c'est puni par la loi [...] » insiste Céline Piques, porte-parole d'Osez le Féminisme, qui rappelle également « qu'il y a de vraies vidéos de viols d'enfants, de vraies vidéos de viols de femmes sur Pornhub » car « Pornhub n'a aucun système de retrait de vidéos ». On demande que la pornographie cesse d'être cette zone de non droit que les lois actuelles s'appliquent, comme elles s'appliquent sur la prostitution et le proxénétisme.

À Nantes, un procès fictif pour sensibiliser sur la prostitution des mineurs ce vendredi

31 mars 2022

Pour sensibiliser au phénomène de la prostitution des mineur·e·s, le Mouvement du Nid propose ce vendredi 1^{er} avril, de 16 h à 18 h 30, la reconstitution d'un procès fictif en cour d'assises. Ce procès fictif, inspiré de faits réels, entend donner des outils de compréhension à tous ceux qui peuvent être amenés à rencontrer des jeunes mineur(e)s en danger afin de mieux identifier, défendre et orienter les victimes.

Échanges

Six personnes de l'assistance seront tirées au sort pour faire partie du jurés aux côtés des magistrats. Toutes les autres auront l'occasion de voter à la fin de la simulation par un questionnaire. Le but étant de donner son point de vue sur les faits et les arguments développés par le procureur et les avocats. Le public pourra ensuite échanger avec les équipes du Mouvement du Nid et de l'Espace Simone de Beauvoir.

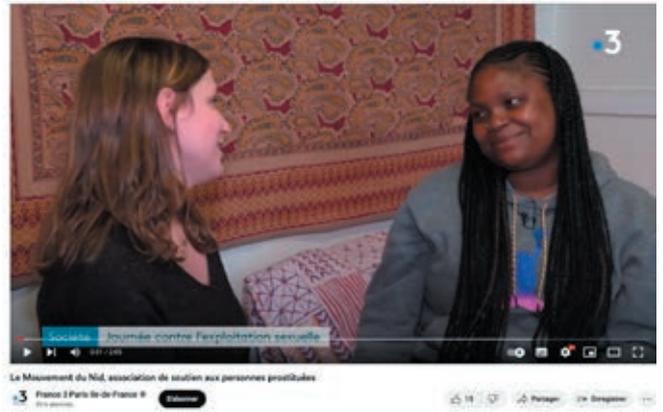


Le Mouvement du Nid, association de soutien aux personnes prostituées

Mars 2022

Une jeune femme de 23 ans originaire du Nigeria raconte son passé traumatique dans la prostitution. Etant mineure, elle a été obligée de se prostituer dans une maison close en Italie pendant deux ans. Elle finit par s'enfuir et rejoindre la France où elle rencontre le Mouvement du Nid, qui aide à sortir de la prostitution.

Lire aussi : 6 ans après : l'application de la loi prostitution plus que jamais urgente et nécessaire !



La loi anti-prostitution divise les travailleuses et travailleurs du sexe

13 avril 2022

Par Jean-Christophe Adde

Une trentaine de femmes, « travailleuses du sexe » manifestaient ce mercredi 13 avril devant l'hôtel de ville de Lyon. Au cœur de leurs revendications, l'abrogation de la loi prostitution pénalisant les clients, loi que l'association « Mouvement du nid » estime adaptée.

« Six ans après son entrée en vigueur le 13 avril 2016, la mise en œuvre pleine et entière de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitueur et à accompagner les personnes prostituées s'impose plus que jamais comme une urgence ».

Pour l'association « mouvement du nid » favorable à la loi, il faut mettre les moyens, changer la donne et appliquer le texte. Le mouvement du nid souhaite tout simplement mettre fin à la prostitution qu'il considère comme un esclavage.

Selon sa chargée de communication, Sandrine Goldschmidt, la loi est globale et permet de tendre vers cet objectif. Elle ouvre des perspectives : nouveaux droits (notamment concernant le droit au séjour), accès au logement, renforcement de la lutte contre le proxénétisme, lutte contre l'exploitation sexuelle...

« Si les clients étaient au courant de la loi, ils n'iraient plus à la rencontre de prostituées. Au gouvernement de communiquer » Sandrine Goldschmidt, chargée de communication « Mouvement du Nid »

Une loi qui divise les travailleuses et travailleurs du sexe

Cybèle Lespérance, militante syndicaliste, est la porte-parole du Syndicat des travailleuses/travailleurs du sexe (Strass) ; Elle reproche à cette loi d'éluider les vraies problématiques. « On a déplacé la répression » dit-elle à l'image des arrêtés anti-prostitution qui interdisaient le stationnement des camionnettes en centre-ville puis dans les différents quartiers de la ville.

« Il n'y a pas eu de réelle évaluation sur le terrain, les dépôts de plaintes sont toujours aussi compliqués, les relations avec les forces de l'ordre toujours aussi tendues »... « On fait la chasse aux clients, et après ? Quant au volet social, qui était pourtant dans le cœur du projet : "on n'a pas atteint les objectifs" ».

Le texte voté en 2006 portait effectivement sur la sortie de la prostitution. Un « parcours de sortie » qui s'apparente à « un parcours du combattant » et là encore, Cybèle dénonce la complexité du dispositif. Selon elle, 80 % des personnes concernées se montrent opposées au texte. Même si, dans l'un des articles, le racolage n'est plus un délit.

« La loi a rendu notre travail plus difficile » Cybèle Lespérance, assistante sexuelle

Ce texte voté en 2006 continue à faire débat, opposant ceux qui veulent la fin de la prostitution à ceux qui voudraient qu'elle perdure, sans vraiment trancher, juste en punissant.

Une campagne pour prévenir la prostitution des jeunes

Par Amingo Thora et Isabelle Hamot

13 avril 2022

Plusieurs affaires traitées récemment par la justice ne permettent plus aucun doute, la Martinique n'est pas épargnée par la multiplication des cas de prostitution des jeunes. Parfois simplement pour s'offrir un téléphone portable ou de l'argent de poche, lycéens et collégiens n'hésitent plus à franchir le pas en offrant des services sexuels.

Les phénomènes tels que sugar daddy et les plateformes de type OnlyFans ou MYM Fans seraient ainsi en plein développement, largement encouragés par la discrétion que permet Internet.

La campagne « Si mwen té sav » démarre donc aujourd'hui, mercredi 13 avril, au mouvement du Nid Martinique à Fort-de-France, pour prévenir, sensibiliser et lutter contre la prostitution des jeunes. Le Mouvement du Nid est une association française qui « a pour but d'agir sur les causes et les conséquences de la prostitution en vue de sa disparition. »

Le choix de la date est symbolique puisqu'il s'agit de l'anniversaire de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre la prostitution et l'accompagnement des prostituées.

Elen Rio, coordinatrice nationale du mouvement du Nid France, insiste sur l'importance de la sensibilisation : « Internet est effectivement un facilitateur, alors il faut rappeler que la prostitution n'est pas anodine, c'est une violence. Il faut sortir des représentations glamourisées de la sexualité marchande, questionner l'égalité filles-garçons, la sexualité désirée, consentie et épanouie. Il faut déclencher une prise de conscience auprès des jeunes, notamment sur les conséquences des violences sexuelles, et faciliter leur accompagnement par les institutions ».



La réalité de la prostitution en France

Par Maria Denninger

14 juin 2022

On dénombre entre 30 et 44 000 prostituées en France. Le 13 avril 2016, a été adoptée une loi abolitionniste, 6 ans après son bilan semble mitigé. Aujourd'hui la question se pose : que faire de la prostitution ?

Selon l'étude Proscost de 2015 menée par le Mouvement du Nid, le nombre de prostituées en France s'élevait alors à 37 000 personnes. Des chiffres que le gouvernement confirme, estimant entre 30 et 44 000 le nombre de prostituées dans notre pays actuellement, dont 85 % sont des femmes.

Depuis 2016, la France a choisi l'abolitionnisme avec une loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Cette loi a notamment aboli le délit de racolage qui pénalisait les prostituées. Elle a aussi mis en place la pénalisation de l'achat d'actes sexuels, et créé des stages de sensibilisation à titre de peine complémentaire pour les clients. Enfin, elle a créé les parcours de sortie pour les prostituées qui le souhaitent.

Sortir de la prostitution

Ces parcours comprennent une allocation de 330 euros par mois pendant 3 ans, un accompagnement socioprofessionnel et un titre de séjour de 6 mois renouvelable 3 fois. Une aide est aussi prévue pour accéder à un logement social ou un placement en foyer ainsi qu'un accompagnement sur le plan médical.

Selon le Mouvement du Nid, on décompte 790 parcours de sortie fin 2021 et 400 seraient en cours.

On constate que, dans les faits, l'application de la loi est insuffisante. L'allocation est largement en dessous du seuil de pauvreté, la loi n'est pas appliquée de manière égale sur



tout le territoire et trop peu de clients sont pénalisés. L'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) en dénombre 1 500 par an.

Manque de moyens

Le rapport de 2020 sur la loi de 2016 met en lumière le fait que la loi fonctionne là où elle est appliquée, mais qu'elle manque de moyens dans son application.

Le gouvernement va à reculons. Le budget alloué aux allocations, par exemple, a baissé. Amputé de 25 % entre 2017 et 2018, atteignant 2,12 millions, il est passé à 1,98 million en 2019.

En 2017, une chargée de mission pour le Mouvement du Nid en Eure-et-Loir, parlait d'« un grave recul ». Le nombre de parcours de sortie et les démarches pour y accéder sont vivement critiqués par les associations abolitionnistes. En effet, ces démarches sont jugées trop nombreuses et peu accessibles, un dossier béton étant nécessaire pour voir sa demande aboutir.

En 2021 pourtant, Élisabeth Moreno, alors ministre déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes, répétait dans une interview donnée au Mouvement du Nid que « toutes les personnes prostituées qui le souhaitent doivent avoir accès à un parcours de sortie de la prostitution ». Les mots sont là, il ne manque plus que les actes.

27 mai 2022

La convention réunit la présidente du tribunal judiciaire de Chartres, le procureur et l'association du Mouvement du Nid 28, en charge de coordonner les stages avec des spécialistes.

Alternative à la comparution au tribunal

Le client d'une prostituée, interpellé par la police ou la gendarmerie, se verra proposer, à titre de peine complémentaire, de peine alternative ou d'une composition pénale, d'effectuer ce stage de six heures s'articulant autour de la législation, d'échanges, etc. Ce stage évite au client de comparaître devant le tribunal judiciaire.

La substitut du procureur explique : « L'objectif consiste à responsabiliser le client, lui rappeler les principes de certaines valeurs, comme le respect de la dignité humaine. La prise de conscience de ce qui se passe derrière le décor, la fragilité, l'isolement, l'emprise, la vulnérabilité et l'exploitation. »

« Personnaliser la sanction »

L'idée de la justice consiste à éviter la récidive. Cette alternative, aux vertus pédagogiques, vise un dossier judiciaire où il n'y a qu'une seule victime et un seul proxénète : « La multiplicité bascule vers le proxénétisme aggravé et une réponse pénale plus musclée. »

Ce nouveau dispositif concerne également les « gardiens » des prostituées, c'est-à-dire ceux qui assurent très discrètement la sécurité de la prostituée lorsque le client la rencontre. « Ils sont considérés comme des acteurs de la prostitution », souligne Marine Delanoë qui prévoit deux sessions en 2022 puis quatre en année pleine. Une vingtaine de clients ou de gardiens sont interpellés, chaque année, en Eure-et-Loir.

De son côté, le procureur de la République, Rémi Coutin, se montre satisfait de ce nouvel outil pénal : « Il permet de personnaliser la sanction comme les stages de sensibilisation pour l'alcool, les stupéfiants où la sécurité routière. »

franceinfo : Le propriétaire du site porno « Jacquie et Michel » mis en examen pour complicité de viol

14 juin 2022

Le propriétaire du site pornographique « Jacquie et Michel » a été mis en examen vendredi 17 juin 2022 notamment pour complicité de viol et placé sous contrôle judiciaire dans une enquête sur des soupçons de dérives dans le porno amateur.

Interpellé mardi 14 juin 2022 avec son épouse et trois autres hommes, Michel Piron, 64 ans, a été mis en examen à l'issue de 72 heures de garde à vue pour complicité de viol et traite d'être humain en bande organisée.

Il a été placé sous contrôle judiciaire et a donc pu ressortir libre du tribunal, alors que le parquet avait requis son placement en détention provisoire, a constaté l'AFP lors d'une audience publique devant le juge des libertés et de la détention (JLD).

Les trois autres hommes – un ancien acteur et deux anciens réalisateurs – ont également été mis en examen dans ce dossier, pour viols, complicité de viol, proxénétisme en bande organisée et traite d'être humain en bande organisée.

**Moselle : Galerie Têt'de l'Art à Forbach : une expo pour parler des victimes de la prostitution**

29 juin 2022

La galerie Têt'de l'Art se lie à l'association allemande Hadassah, qui vient en aide aux prostituées d'un côté et de l'autre de la frontière. Une session exceptionnelle aura lieu du 3 septembre au 18 octobre. Un concours est lancé auprès des artistes du secteur pour contribuer à l'expo.

Une session exceptionnelle aura lieu à la galerie Têt'de l'Art du 3 septembre au 18 octobre. Pour la première fois, la structure forbachoise propose une exposition thématique et engagée, pour une durée de cinq semaines. Elle s'associe à Hadassah, initiative féminine lancée en 2015 à Sarrebruck. Cette dernière se mobilise pour sensibiliser à la situation des victimes de la prostitution. Elle rayonne en Allemagne et en France, et plus particulièrement en zone frontalière. « La prostitution forcée, la maltraitance et l'exploitation sexuelle dont sont victimes certaines de ces femmes, sont une réalité », lance Beate Stout, présidente de l'association côté français.

« C'est un monde dont le grand public ignore bien souvent l'existence, alors qu'il est là, à côté de nous. Une véritable criminalité organisée existe. »

Court métrage et conférence

L'exposition vise donc à mettre en lumière ces phénomènes qu'Hadassah entend combattre. L'association considère notamment « la législation allemande trop à l'avantage des proxénètes et des clients. Elle ne protège pas assez les femmes, tandis qu'en France la prostitution est considérée comme une violence. »

Dès le 3 septembre, la série de photos L'Envol composée de portraits de femmes sorties de la prostitution, réalisée par le Mouvement du Nid, sera visible à la galerie Têt'de l'Art. Plusieurs temps forts sont aussi prévus durant ces cinq semaines, avec la projection d'un court métrage de 17 minutes et une conférence en présence d'une victime.

8 juillet 2022

Le street art pour se réapproprier son corps et... la rue

Par Céline Bechler

Se réapproprier la rue et sa capacité d'expression, c'est l'expérience qu'a vécu un groupe de sept femmes et un homme âgés de 15 à 40 ans, accompagnés par le Mouvement du Nid 68, à Mulhouse, grâce à un atelier de street art mené par le photographe Arnaud Martin.

Il et elles s'appellent Saïda, Mariama, Alketa, Izémé, Violet, Ersinda, Sandra, Trëndafilé et Roland. Accompagnés par le Mouvement du Nid 68, ils ont parcouru Mulhouse à

plusieurs reprises, de mars à juillet, pour apprendre à lire la rue et se réapproprier la ville. « *La rue était un univers hostile, dangereux pour eux, l'idée était de leur montrer que c'est un espace qui leur appartient aussi* », observe Arnaud Martin, qui a mené le projet « Reprendre confiance et développer son autonomie à travers le street art » financé par l'Observatoire des violences intrafamiliales et faites aux femmes (OVFF) de la Ville de Mulhouse.

Midi Libre

9 juillet 2022

Montpellier : un chœur de femmes pas comme les autres sous les ors de l'Opéra Comédie

Par Frédéric Mayet

En cercle, elles dansent presque autant qu'elles chantent. Cet après-midi-là, sur la scène de la salle Molière de l'Opéra Comédie, une douzaine de dames en parcours de sortie de prostitution livre une prestation vocale où le cœur dépasse parfois le chœur. Le résultat de plusieurs mois de travail en ateliers rendus possible par une convention signée l'automne dernier entre l'Opéra orchestre national Montpellier Occitanie et le Mouvement du Nid.

« J'ai du bon tabac »

Outre un accueil régulier à des spectacles ou des répétitions publiques, des ateliers hebdomadaires de chant, chaque jeudi après-midi sous la direction de la cheffe de chœur Noëlle Thibon Gokelaere, ont rythmé le quotidien des dames en parcours de sortie de prostitution.

Sans formalisme, en abordant la pratique le chant a cappella mêlé à des pas de danse, ils ont débouché sur une présentation devant divers partenaires publics et institutionnels du Mouvement du Nid : Département, Métropole, caisse primaire d'assurance maladie, agence régionale de la santé, Caf, Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités et l'enseigne de grande distribution Système U.

Un public qui a pu écouter, durant une demi-heure, chants africains, gospel américain, chanson enfantine japonaise et « J'ai du bon tabac » interprété en canon teinté de notes jazzy.

Le cadre légal des parcours de sortie de prostitution

La loi du 13 avril 2016 vise à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées. Le texte prévoit, notamment, des parcours de sortie de prostitution. Dans l'Hérault l'arrêté de mise en œuvre a été signé en 2017 avec des premières commissions



Elles s'inscrivent dans un parcours de sortie de prostitution encadré et suivi par le Mouvement du Nid, la préfecture et toute une série de partenaires institutionnels (Département, Caf, CPAM, ARS, Ville...)

dès 2018. Chaque semestre, sous l'autorité du préfet, elles font cohabiter la justice, des services de l'État notamment ceux gérant les questions d'hébergement, de l'emploi, de l'insertion, le Département ainsi que l'amicale et le Mouvement du Nid.

Stéphanie Canovas, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité pour l'Hérault, spectatrice attentive, retient "la puissance et le pouvoir d'agir des femmes. Leur capacité à créer. C'est une incarnation magnifique de sororité. Ou comment dépasser, dans le chant et la création, des rapports de force. Les voix se sont élevées."

Au-delà de l'approche artistique, les ateliers participent aussi de la reconstruction de ces femmes. « *Il y a une dimension de mouvement* » analyse Stéphanie Canovas. « *Je pense aussi à une forme d'expression collective pour transcender en élans de vie des expériences chaotiques.* »

29 septembre 2022

Prostitution des mineurs : un procès d'assises fictif à Fontenay-sous-Bois

Voilà une manière originale de sensibiliser à la prostitution des jeunes. Ce jeudi après-midi, le Mouvement du Nid 94, qui milite contre le proxénétisme, organise un procès fictif et participatif.

Un proxénète, un client prostituteur, une jeune victime de prostitution, mais aussi des magistrats et des jurés. La reconstitution d'un véritable procès d'Assises sera complète pour donner à comprendre les ressorts de prostitution des

jeunes. Ce procès fictif, organisé par le Mouvement du Nid 94 avec le concours de Polymnia, startup de développement des arts oratoires animée par des étudiants en droit, fera aussi participer le public, comme juré pour ceux qui seront tirés au sort, et aussi pour voter à la fin de la simulation. « *Le procès fictif fait entrer le public au cœur du système judiciaire pour révéler la réalité de la prostitution des mineurs et mineures, les conséquences pour les victimes et la stratégie des exploités sexuels jugés pour proxénétisme* », motive le Nid.

15 octobre 2022

Lorient. La légion d'honneur pour Marie-Renée Jamet, une vie au chevet des prostituées

À 97 ans, Marie-Renée Jamet recevait, ce samedi 15 octobre, la légion d'honneur des mains de l'ex-ministre Jean-Yves Le Drian. Depuis 1972, elle lutte contre la prostitution. À Lorient, elle a fondé une délégation du Mouvement du Nid en 1986.

C'est une militante infatigable. Marie-Renée Jamet a passé plus de 40 ans auprès des prostituées pour les soutenir. Elle a créé une antenne départementale du Mouvement du Nid en 1986 à Lorient. Aujourd'hui âgée de 97 ans, elle s'est vu remettre les insignes de Chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur par Jean-Yves Le Drian, ex-ministre et ex-maire de la Ville de Lorient, ce samedi matin.

Celui-ci a souligné l'« *inépuisable bienveillance* », les « *décennies d'engagement au service des autres* » de cette infirmière, militante de la JOC et de la Confédération syndicale des familles. Créatrice de la délégation départementale du Mouvement du Nid, elle en a aussi été la présidente nationale. « *Vous avez toujours été dans le concret. Sans jamais juger, stigmatiser, exclure, avec respect, toujours. Sur le cours de Chazelles naguère puis sur internet.* »

Elle se rendait aussi dans les collèges et les lycées. « *Vous savez trouver les mots justes pour leur faire comprendre qu'aucune forme de violence et de maltraitance n'est acceptable.* » « *Une belle personne* », comme a résumé Jean-Yves Le Drian.



16 octobre 2022

« Ces nouvelles plateformes font partie de notre combat contre la marchandisation des corps »

Le mouvement du Nid œuvre au niveau national pour les femmes en situation de prostitution. Pour l'association, ces nouvelles plateformes relèvent bien d'une forme de prostitution. « *Il faut se poser la question du modèle économique de ces sites (Mym et Onlyfans) dont le chiffre d'affaires relève de la vente de contenus pornographiques* », affirme Sandrine Goldschmidt, chargée de communication au Nid. « *Il s'agit de plateformes privilégiées pour les proxénètes qui s'en servent*

pour recruter des prostituées. » Elle précise aussi qu'il s'agit généralement de femmes en situation d'extrême vulnérabilité. Une certaine fragilité et des difficultés familiales que l'on retrouve aussi dans les profils des deux jeunes Amiénoises qui ont témoigné pour nous. « *Les mineurs ne sont pas épargnés par ce fléau* », insiste Sandrine Goldschmidt. « *L'abonné reste un prostituteur puisqu'il achète le droit d'accéder au corps d'une femme.* »

31 octobre 2022

Par Jean-Dominique Burtin

Belle soirée ce jeudi au domaine de Limère, à Ardon (45) où le Club Rotary Orléans a remis un chèque de 30 000 euros à l'association Cap International représentée par madame Hema Sibi, coordinatrice du plaidoyer de Cap International qui s'emploie à porter assistance aux femmes et aux enfants victimes de l'exploitation sexuelle et de la prostitution dans vingt-quatre pays. La devise du Rotary International étant « Servir d'abord », cette action s'inscrit ainsi parfaitement dans la raison d'être de cet engagement d'aujourd'hui.

Une heureuse suite apportée à une action culturelle

Cette somme sera versée à l'association South Kolkata Mamari Muskan, dont le nom signifie « Le sourire de Calcutta », organisation non gouvernementale centrant ses actions sur la population des « quartiers rouges » de la cité indienne. Voici une heureuse suite apportée à l'opération culturelle et humanitaire « Un nichoir pour le nid » conduite il y a quelques mois à Orléans.

« Les traites d'humains sont sans frontières »

Cette remise de chèque s'est effectuée en présence de nombreux membres du Rotary, dont son actuel président, Jean-François Pichon, et de madame Claire Quidet, présidente nationale de « Le mouvement du nid », l'une des associations fondatrices de Cap International en 2013 et qui défend les mêmes missions sur le territoire français.

Claire Quidet : « *Le Rotary désirait s'impliquer dans une opération internationale et a volontiers accepté, m'enthousiasmant, de s'engager dans ce programme ambitieux tendant à permettre à des familles de s'extraire de cet engrenage transgénérationnel.* »

Pourquoi le Mouvement du Nid a-t-il tenu à dépasser les frontières de la France ? Claire Quidet : « *Parce que la prostitution sort bien évidemment de l'Hexagone et que les réseaux de traite des humains ne connaissent pas de frontières. Cette exploitation et cette prostitution constituent un problème global que l'on ne peut traiter qu'en restant seulement en France.* » De fait, ce n'est pas la première fois que l'association Le Mouvement du Nid œuvre avec le Rotary Orléans ouvert sur le territoire et le monde. Il y a quinze ans, en effet, le Club a aidé au financement de la création d'une bande dessinée de sensibilisation destinée à être distribuée au Cameroun.

Toute une chaîne de solidarité

Pour les acteurs de l'opération « Un Nichoir sur pour le nid » qui s'est déroulée à Orléans en mai-juin derniers sous le mandat de Jean-Paul Jousset, alors président du Rotary Orléans, manifestation qui a requis la participation de soixante-quatre artistes qui ont décoré bénévolement soixante – quatre nichoirs qui ont été mis aux enchères à l'auditorium du Musée des Beaux-Arts orléanais, récoltant ainsi 22 000 euros de dons, la mission est accomplie.

À noter que cette somme a été complétée par une somme de 8 000 euros provenant d'autres actions du Rotary Orléans et notamment de l'apport de l'Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires (ARBSRO).

Une aide essentielle et significative

Pour chacun des acteurs de cette opération, cette somme de 30 000 euros est une aide significative qui va permettre, en Inde, de mener un accompagnement psychologique des personnes concernées et de favoriser l'accès à l'éducation et l'aide à la recherche d'emploi. De fait, cette somme va s'inscrire dans un budget de 135 000 euros de Cap International qui va accompagner, sur trois ans, 145 personnes âgées de 13 à 25 ans.

« Agir sur tous les leviers de vulnérabilité »

Soulignons que la somme de 30 000 euros abondée ce jeudi, n'est en fait qu'un premier versement puisqu'un nouveau chèque de 30 000 euros sera remis, dans un an, à Cap International en fonction du suivi de l'action menée dans les « quartiers rouges » par une délégation du club Rotary Orléans qui se rendra sur place. Les fonds sont déjà réunis grâce au fruit de diverses actions du Rotary Orléans et de l'ARBSRO.

Bref, voici une action enthousiasmante et rendue possible grâce à une chaîne de solidarité qui permet à Cap International « *de briser des cycles d'exploitation sexuelle, de combler l'absence de nourriture, d'agir sur tous les leviers de vulnérabilité* » afin d'aider les femmes et les enfants à s'émanciper de cet engrenage en leur portant tout le respect dû à la dignité de chacune et de chacun.

Trois ans après la parution de *La Maison*, le roman controversé d'Emma Becker, son adaptation cinématographique par Anissa Bonnefont relancera-t-elle le débat sur la réouverture des maisons closes ? Si la classe politique ne semble pas pressée de s'emparer du sujet, ce sont surtout les principaux acteurs qui s'y opposent, pour des raisons diverses. Tous s'accordent en revanche pour déplorer le cadre législatif actuel. Si la loi du 13 avril 2016 a supprimé le délit de racolage, créé en 2003 sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, elle pénalise les clients. La sanction principale ? Une amende de 1 500 euros, majorée à 3 750 euros en cas de récidive. Depuis, plusieurs études ont démontré la hausse de l'insécurité pour les travailleuses du sexe, leur activité se déplaçant à la périphérie des grandes villes. Loin, très loin des bordels d'antan.

Mais d'abord, un peu d'histoire. Légalisées en 1804, les maisons closes ont connu leur âge d'or sous la III^e République où elles étaient placées sous le contrôle de l'État qui prélevait une partie de leurs bénéfices. Elles ont fermé leurs portes suite au vote de la loi du 13 avril 1946 portant le nom de Marthe Richard, conseillère municipale de Paris qui fut elle-même prostituée. Une décision autant motivée par des questions sanitaires que politiques, de nombreux tenanciers étant accusés d'avoir collaboré avec l'occupant nazi. À l'époque, cette décision radicale jette pas moins de 40 000 femmes dans la rue. Certaines partent exercer à l'étranger. D'autres restent en France et travaillent dans des maisons clandestines. Mais le plus vieux métier du monde ne disparaît certainement pas.

40 000 travailleurs du sexe aujourd'hui en France

Au fil des décennies, l'hypothèse d'une réouverture a été évoquée à intervalles réguliers par la classe politique. En 1973, Marthe Richard elle-même jugeait sa loi dépassée. « *Puisqu'on ne peut pas empêcher la prostitution, moi je préconise que des maisons soient construites, des petites maisons dans un grand parc* », explique-t-elle dans un entretien à l'ORTF, suggérant que ces établissements soient encadrés par des médecins. Elle ne sera pas entendue. Depuis, la prostitution s'est caractérisée par la multiplication des réseaux venant d'Afrique, de l'Europe de l'Est ou d'Asie. Détail étonnant : les travailleurs du sexe seraient aujourd'hui 40 000 dans toute la France, dont 90 % de femmes. Le même nombre qu'à la fermeture des maisons closes.

La dernière initiative visant à les rouvrir remonte à 2018. Lors d'une visite de gendarmerie dans sa circonscription rurale, la députée LaREM du Var Valérie Gomez-Bassac constate la coexistence d'un réseau de proxénétisme roumain et de travailleuses du sexe indépendantes. « *En off, elle explique ce jour-là qu'elle préférerait encore voir ces personnes travailler dans des maisons closes plutôt que sur le bord des routes dans des conditions déplorables* », raconte son ancien

collaborateur François Volpi, aujourd'hui adjoint au maire Barjols, une petite commune du département. Relayés par la presse locale, les propos de la députée de la majorité sont repris dans la presse nationale et ne plaisent pas à tout le monde. [...]

Sur le terrain, la nécessité de faire évoluer le cadre législatif est aujourd'hui présentée comme une évidence. Mais l'hypothèse de la réouverture des maisons closes, sur le modèle existant jusqu'en 1946, n'enchant personne. « *Ce serait une forme de disciplinarisation des travailleuses du sexe par l'État qui deviendrait en réalité leur proxénète* », observe Amar Protesta, escort à Paris et porte-parole du STRASS, le syndicat du travail sexuel qui compte quelque 600 adhérents dans toute la France.

« *Nous défendons plutôt l'idée d'une forme de coopérative, gérée par les travailleuses du sexe elles-mêmes. Pourquoi pas dans un immeuble géré de manière collective. Mais ce que nous défendons surtout, c'est d'appartenir au droit commun* », insiste la jeune femme. « *Aujourd'hui, le travail du sexe n'est pas rattaché au droit du travail mais au droit pénal. Il est criminalisé, avec tous les risques que ça suppose vis-à-vis des clients. Nous voulons juste avoir accès à la retraite, à une mutuelle, une protection sociale comme n'importe quel travailleur. Et pouvoir aussi nous déclarer sans subir de discrimination bancaire ou au logement.* »

L'opposition aux maisons closes est encore plus radicale du Mouvement du Nid, la principale association de prévention et d'accompagnement des prostituées qui plaide, elle, pour l'abolition pure et simple de la prostitution. « *Légaliser, ça donne surtout du pouvoir aux clients et aux patrons de bordels qui sont en réalité des proxénètes* », estime Sandrine Goldschmidt, sa chargée de communication. « *Tous les témoignages de survivantes qui nous parlent de ce qu'elles ont vécu en Allemagne, en Nouvelle-Zélande en Australie ou en Espagne évoquent un univers concentrationnaire où les femmes doivent tout payer, tout accepter. Où il règne une véritable traite des êtres humains.* »

Par-delà les conditions de travail, c'est la pratique du sexe tarifé qui divise, en réalité. « *Ce n'est ni un travail épanouissant, ni à une sexualité libre et mutuelle* », poursuit Sandrine Goldschmidt. « *Bien sûr, il y a des femmes qui font ça sans proxénète ni réseau évident. Mais c'est un contexte qui fait que, à un moment donné, dans un besoin de survie, elles ont eu recours à la prostitution. Ce qui est proxénète dans ce cas-là, c'est la pauvreté. C'est la vulnérabilité, ce sont les violences subies avant. Si vous n'avez pas de problème d'argent, ça ne vous viendra pas à l'idée de devenir prostituée comme dans La Maison.* »

[...]

22 novembre 2022

Au moins 33 jeunes filles de 13 à 17 ans se sont prostituées entre juin 2021 et juin 2022 en Indre-et-Loire. C'est l'estimation réalisée par les services de l'aide sociale à l'enfance du conseil départemental. Elle a été présentée lors d'une journée d'échange sur la prostitution des mineurs.

L'Indre-et-Loire s'organise pour mieux lutter contre la prostitution des mineurs. Un phénomène en pleine expansion grâce à internet, même s'il est très difficile de savoir combien de personnes sont concernées. 7 000 à 10 000 mineurs se prostitueraient en France, principalement des filles de 13 à 17 ans, issues de tous les milieux sociaux.

La préfecture d'Indre-et-Loire, le conseil départemental et l'association d'aide aux prostituées « mouvement du Nid » ont réuni ce mardi plusieurs dizaines de spécialistes de l'enfance pour les alerter et les mobiliser sur ce sujet. Des représentants de la justice, de la police et de la gendarmerie ont échangé avec des membres de l'Éducation nationale ou d'association d'aide à l'enfance, à Tours. Tous sont d'accord sur un point, la prostitution de mineurs n'est pas un phénomène courant en Indre-et-Loire, mais c'est tout de même un phénomène qui existe.

Au moins 33 prostituées mineures en Indre-et-Loire, selon les services de l'aide sociale à l'enfance

L'aide sociale à l'enfance a recensé en Touraine 33 mineures qui se seraient prostituées entre juin 2021 et juin dernier. Uniquement des filles, âgées de 13 à 17 ans et pour la plupart fugueuses ou placées en foyer. Elles se prostituent sous l'emprise d'un petit copain, des stupéfiants ou de l'argent vite gagné. Les clients, trouvés sur internet, les rencontrent dans des hôtels ou des Airbnb. Ces filles sont des victimes aux yeux de la loi. Pourtant, elles acceptent difficilement de se faire aider, selon Émilie Cole, de l'Observatoire nationale de la protection de l'enfance : « On peut être face à une jeune qui va vous répondre "je gère, laissez-moi tranquille" lorsque vous voulez l'aider et donner cette impression de banaliser ce qui lui arrive. Mais il ne faut pas se laisser tromper, c'est beaucoup plus facile de dire "je maîtrise" plutôt que "je suis victime et en mon for intérieur, je suis totalement effondrée" ».

La présidente de l'association France Victimes 37 partage ce constat. « L'activité prostitutionnelle est tellement dure que les mineurs se forgent une carapace qui fait qu'ils sont souvent plus dans la provocation que dans la demande d'aide et de sou-



tien » explique Catherine Champrenault. « La victime n'aura pas le réflexe de demander de l'aide et elle opposera au contraire une certaine défiance vis-à-vis de l'adulte qui est perçu soit comme un moralisateur, soit comme un agresseur, soit comme quelqu'un qui ne comprend rien à la jeunesse ».

Trois hommes qui avaient prostitué des mineurs ont été condamnés à Tours, ces deux dernières années

Seuls les proxénètes et les clients peuvent être poursuivis. Trois hommes qui avaient prostitué des mineurs ont d'ailleurs été condamnés, à Tours, ces deux dernières années, toujours en comparution immédiate. Selon Grégoire Dulin, il est important que la justice soit rapide dans ce genre de situation. « On casse un réseau ou un mini-réseau et surtout, on vient rapidement en aide à la victime » souligne le procureur de Tours. « Ce qui est important, c'est de pouvoir soit les redonner à leurs parents lorsque c'est possible, soit les placer dans un foyer et mieux les prendre en charge, notamment sur le plan psychologique ou psychiatrique. On a eu une condamnation récemment à plus de 30 mois d'emprisonnement ferme pour un jeune majeur dont le casier judiciaire était vierge. Il avait livré sa petite amie à des clients et il récupérait les fruits de la prostitution ».

Cette journée d'échange visait notamment à rappeler aux professionnels de l'enfance les différents signaux qui doivent les alerter. Parmi les signaux qui peuvent interroger, il y a par exemple le fait qu'une jeune fille se mette à porter des tenues beaucoup plus chères que le budget dont elle dispose théoriquement pour s'habiller.

Magalie Besnard du mouvement du Nid, une association qui vient en aide aux prostituées, était l'invitée de France Bleu Touraine ce mercredi 23 novembre.

Les délégations du Mouvement du Nid

Secrétariat national / 8 bis, rue Dagobert / BP 63 / F. 92114 Clichy Cedex T 01 42 70 92 40

E nidnational@mouvementdunid.org S <https://mouvementdunid.org>

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Moselle : 1 rue Châtillon / 57000 Metz

Permanence le samedi de 11 h à 12 h

T 03 87 36 27 06 – P 06 70 80 07 45

E lorraine-57@mouvementdunid.org

–

Bas-Rhin : 6 rue d'Ingwiller / 67000 Strasbourg

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et

le mardi et vendredi de 14 h à 18 h

Lundi et jeudi 15 h-18 h (permanences conviviales)

T 03 88 32 77 67 – F 03 88 32 77 67

E alsace-67@mouvementdunid.org

–

Haut-Rhin : 18 rue Flora / 68100 Mulhouse

Permanence les lundis et jeudis de 15 h à 18 h

T 03 89 56 63 25 – P 07 81 24 31 57

E alsace-68@mouvementdunid.org

Auvergne-Rhône-Alpes

Rhône : 70 rue Rachais / 69007 Lyon

Accueil uniquement sur rendez-vous du lundi au

vendredi, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h 30

P 06 33 40 94 98

E rhonealpes-69@mouvementdunid.org

Bretagne

Morbihan : Cité Allende – 12 rue Colbert /

Bâtiment F 7686 / 56100 Lorient

Permanence le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

T 02 97 83 24 39 – P 06 86 54 00 94

E bretagne-56@mouvementdunid.org

Bourgogne-Franche-Comté

Doubs : 2 rue de la Bibliothèque / 25000 Besançon

Sur rendez-vous

T 03 81 83 02 03 – P 06 07 95 95 24

E franche-comte-25@mouvementdunid.org

Centre-Val-de-Loire

Eure-et-Loir : 25 boulevard Louis Terrier /

28100 Dreux

Permanence les lundi et mercredi de 9 h 30 à 16 h

Et le vendredi de 14 h à 17 h à l'accueil de jour de la

Source : 13-15 rue de la Croix Jumelin / 28000 Chartres

P 06 37 47 10 34

E regioncentre-28@mouvementdunid.org

–

Indre-et-Loire : 11 rue des Ursulines /

37000 Tours

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous

Permanence le jeudi de 14 h à 17 h

T 02 47 05 63 88

P 06 24 81 08 27

E regioncentre-37@mouvementdunid.org

–

Loiret : 39 rue Saint-Marceau / 45100 Orléans

Sur Rendez-Vous

T 02 38 81 74 83

E regioncentre-45@mouvementdunid.org

Haute-Vienne

Nouvelle-Aquitaine : Maison des Droits de
l'Homme - 119 av. du Gal
Leclerc / 87100 Limoges

E nouvelleaquitaine-87@mouvementdunid.org

Hauts-de-France

Hauts-de-France : 15 parvis St-Maurice –
BP 231 / 59002 Lille Cedex

Permanence le mardi de 13 h 30 à 18 h 30

T 03 20 06 14 08 – P 06 85 21 89 71

E hautsdefrance-59@mouvementdunid.org

Île-de-France

Coordination régionale : 8 av. Gambetta / 75020 Paris

T 01 43 66 54 85

E iledefrancecoordination@mouvementdunid.org

–

Essonne : Mairie de Brunoy – Place de la Mairie /
91800 Brunoy

T 06 23 05 14 12

E iledefrance-91@mouvementdunid.org

–

Hauts-de-Seine : BP 84 / 92243 Malakoff Cedex
Secrétariat : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

T 01 43 66 54 76

E iledefrance-92@mouvementdunid.org

–

Paris : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

Accueil sur rendez-vous du mardi au vendredi de

10 h 30 à 18 h

T 01 42 82 17 00

E iledefrance-75@mouvementdunid.org

–

Val de Marne : 8 avenue Gambetta / 75020 Paris

P 07 49 88 06 02

E iledefrance-94@mouvementdunid.org

Languedoc-Roussillon- Midi-Pyrénées

Gard : Contacter le Secrétariat national

–

Haute-Garonne : 14 rue du Sénéchal /
31000 Toulouse

Permanence le mardi de 14 h à 18 h et sur

rendez-vous les autres jours

P 06 38 75 10 29

E midipyrenees-31@mouvementdunid.org

–

Hérault : 2 rue Germain – Hôtel de Gérone /
34000 Montpellier

Permanence du lundi au vendredi de 9 h 30 à

12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

T 04 67 02 01 23

E languedocroussillon-34@mouvementdunid.org

Normandie

Calvados : 1 rue Nicolas Oresme – BP 6298 /
14067 Caen cedex 4

Sur rendez-vous

P 06 27 92 25 68

E normandie-14@mouvementdunid.org

–

Seine-Maritime : 3 rue Forfait / 76100 Rouen

Permanence les lundis de 14 h 30 à 16 h 30

P 06 89 25 81 92

E normandie-76@mouvementdunid.org

Pays-de-la-Loire

Loire-Atlantique : Pôle associatif Désiré Colombe
8 rue Arsène Leloup / 44100 Nantes

Permanence le mardi de 15 h à 18 h

P 06 32 57 66 41

E paysdeloire-44@mouvementdunid.org

–

Maine-et-Loire : 6 rue Ambroise Paré /
49100 Angers

T 09 86 30 61 61

P 07 63 88 63 24

E paysdeloire-49@mouvementdunid.org

–

Sarthe : Pôle associatif Roger Bouvet –
35 rue de Degré (1er étage) /
72100 Le Mans

Permanence le jeudi de 15 h à 17 h

T 02 43 85 89 98 – P 06 78 59 64 78

E paysdeloire-72@mouvementdunid.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Alpes-Maritimes : 13 rue du Congrès / 06000 Nice

Sur rendez-vous

P 07 81 53 39 74

E paca-06@mouvementdunid.org

–

Bouches-du-Rhône : 2 rue de la Loubière /
13006 Marseille

Sur rendez-vous

T 07 66 66 23 12

E paca-13@mouvementdunid.org

–

Var : Centres Sociaux de Toulon / Traverse des
Capucins / 83000 Toulon

Permanence tous les mercredis de 10 h à 12 h et de

14 h à 16 h

P 07 83 02 15 32

E paca-83@mouvementdunid.org

–

Vaucluse : Centre Magnanen - 49ter rue du
portail Magnanen / 84000 Avignon

T 07 49 00 97 49

E paca-84@mouvementdunid.org

Département d'Outre-Mer

Martinique : 122 rue Lamartine

97200 Fort de France

P 06 96 71 66 22

E martinique-972@mouvementdunid.org

À l'étranger

Portugal

Associação « O Ninho » : rua Luciano Cordeiro n°59
- 4° - 1150-212 Lisboa

T (00351) 213 53 02 73 ou (00351) 213 52 74 44

E geral@oninho.pt

